

## CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DES ENTREPRISES

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de ce chapitre, l'élève de la classe de PCG doit être capable à partir des critères bien définis d'identifier les entreprises selon leurs nature, de dire à quels systèmes comptables elles peuvent appartenir et à quels régimes d'impositions elles peuvent être soumises.*

### INTRODUCTION

L'entreprise est une organisation financièrement indépendante qui combine les facteurs humains, matériels, et financiers afin d'offrir sur le marché des biens et services destinés à être vendus. Elle a pour objectif d'obtenir le bénéfice après la clôture des comptes. Cette entreprise est soumise à une imposition. Seront abordés dans ce chapitre deux aspects à savoir : l'identification les entreprises selon les régimes d'imposition et l'identification les entreprises selon le système de présentation de clôture de compte.

Leçon N° 1 :

### IDENTIFICATION DES ENTREPRISES SELON LES REGIMES D'IMPOSITION

#### **1. DEFINITION**

Un régime d'imposition est un ensemble de disposition qui organise le paiement de certains impôts par les entreprises.

#### **2. LES DIFFERENTS TYPES DE REGIME D'IMPOSITION**

On distingue :

- **Les entreprises soumises au régime du réel ce sont :**
  - Les personnes morales
  - Les membres de professions libérales (avocats, notaires, expert comptable...)
  - Les exploitants forestiers et miniers
  - Les personnes morales ou individuelles donc le chiffre d'affaires annuel hors taxe est supérieur à 50 000 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- **Les entreprises soumises au régime du réel simplifié** : on y trouve les personnes physiques donc le chiffre d'affaires annuel hors taxe supérieur à 50 000 000 mais inférieur à 10 000 000 ( $50\ 000\ 000 < CA < 10\ 000\ 000$ ).
- **Les entreprises soumises au régime de l'impôt libératoire** : on y retrouve les personnes individuelles donc le chiffre d'affaires annuel hors taxe est inférieur à 10 000 000 ( $CA < 10\ 000\ 000$ ). Ces entreprises ne collectent pas la tva et paient l'impôt libératoire.

**Exercice d'application** : compléter le tableau ci-après en indiquant par une croix (X) le régime d'imposition de chaque opérateur économique

Enoncé				
Opérateurs économiques	CAHT annuel	réel	simplifié	Impôt libératoire
S.G.B.C. Société Anonyme	/	X		
M. FOUA, titulaire d'un permis d'exploitation de la forêt à l'EST Cameroun	12 000 000	X		
M. WAFO, commerçant à MBOPPI	70 000 000		X	
M. MAMA, propriétaire d'un cabinet comptable	8 600 000	X		
Mme NANA, commerçante au marché central	11 000 000		X	
Mme MEM, propriétaire d'un cabinet d'études	16 000 000	X		
Me PRISO, propriétaire d'un cabinet d'avocat	84 000 000	X		
E.S.A. Sarl	43 500 000	X		
M. MBOCK, propriétaire d'une poissonnerie	3 000 000			X
M. TAMO, commerçant à MBOUDA	99 000 000		X	X
Mme SIMO, commerçante à Yaoundé	14 000 000		X	
M. KUATE, propriétaire d'une quincaillerie	22 000 000		X	
M. NONO, commerçant à Yaoundé	15 300 000		X	

Leçon N° 2 :

**IDENTIFICATION DES ENTREPRISES SELON LA PRESENTATION DES CLOTURES DE COMPTES**

### 1. DEFINITION

**Un système de clôture des comptes** : est un ensemble de documents conçus à fin de présenter une synthèse de l'activité annuelle de l'entreprise et le résultat.

## 2. LES DIFFERENTS SYSTEMES DE CLOTURE DES COMPTES

A la fin d'un exercice comptable une entreprise doit arrêter ses comptes. Cette opération consiste à dresser les états financiers. Les éléments qui constituent les états financiers varient en fonction du niveau d'activité de l'entreprise. On a :

**Le système normal** : il regroupe toutes les entreprises sauf exception liées à la taille. Ici les états financiers comprennent le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE), le bilan et l'état annexé. On regroupe ici les entreprises dont le CAHT annuel est supérieur à 100 000 000 F.

**Le Système Allégé** : il concerne toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 000 000. Ici les états financiers comprennent le compte de résultat, le bilan et l'état annexé.

**Le Système Minimal De Trésorerie** : il regroupe toutes les entreprises dont les recettes annuelles HT n'excèdent pas :

- 10 000 000 pour les entreprises de service
- 20 000 000 pour les entreprises artisanales ou assimilés
- 30 000 000 pour les entreprises de négoce.

### CHAPITRE 2 : LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET LE PRECOMPE SUR ACHAT

**Objectifs pédagogiques opérationnels** : A la fin de ce chapitre, l'élève de la classe de PCG doit être capable de :

- *Définir et d'énoncer le principe économique sur la TVA*
- *Calculer la TVA sur une facture*
- *Déterminer la TVA collectée, la TVA déductible et la TVA à décaisser*
- *D'effectuer les différents enregistrements*
- *De maîtriser les généralités sur le précompte sur achat*
- *De comptabiliser le précompte sur achat*

Leçon N° 1 :

#### LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

## 1. Définitions et principe économique

La **TVA** est un impôt indirect qui frappe les biens et les ressources consommées par les agents économiques. La valeur ajoutée quant à elle désigne l'accroissement de valeurs que l'entreprise accorde aux biens et services qui proviennent des tiers. **Exemple** : une marchandise achetée à 15 000 par l'entreprise FOKOU est revendue à 20 000 :  $VA = 20000 - 15000 = 5000$ .

La TVA est supportée par le consommateur final et non pas par l'entreprise dont l'action consiste à collecter et à reverser à l'état. En effet les consommateurs intermédiaires ou entreprises sont facturés de TVA par leur fournisseur, collectent la TVA auprès de leur client, récupèrent la TVA payée en amont et reverse la différence à l'état.

## 2. Champ d'application

### ➤ les personnes assujetties à la TVA

Sont assujettis (imposables) à la TVA

- Les personnes physiques ou morales
- Les collectivités décentralisées
- Les organismes de droits publics
- Les organismes qui effectuent les opérations de vente de marchandises, de vente de biens meubles par des professionnels (exemple : Maetur), les activités minérales, de prestation de service, des opérations d'importation des marchandises, les cessions d'immobilisations corporelles.

**Remarque** : *l'entreprise qui collecte l'impôt lors de la vente et la reverse à l'Etat est le redevable légal alors que le redevable réel est le consommateur qui supporte le paiement de l'impôt.*

### ➤ les opérations assujetties à la TVA

- les livraisons des biens et les livraisons à soi même
- les prestations de services à des tiers et des prestations à soi même
- les opérations d'importation des marchandises et les travaux immobiliers
- les opérations immobilières de toutes natures réalisées par les professionnels de l'immobilier. **exemple** la SIC
- les ventes d'articles et les matériels d'occasions
- les cessions d'immobilisations corporelles
- etc.

### ➤ Les exonérations

Les opérations exonérées (non taxables) de la TVA sont :

- les frais de scolarité
- les biens de première nécessité (lait, farine, savon)

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- les soins et consultation médicaux
- les débours (port payé)
- Les intérêts de dépôts auprès des établissements de crédits par les non professionnels
- Les opérations d'importations et vente des journaux
- Etc.

### **3. Territorialité de la TVA**

Seules les opérations réalisées sur le territoire national sont soumises à la TVA

### **4. Base ou assiette de la TVA**

#### **a) Base de calcul**

La **base de calcul de la TVA** est le montant hors taxes de la facture lors de la vente des biens ou des services majorés des frais accessoires d'achat (transport, droits de douane pour les marchandises importées, frais d'installation et de montage, manutention...).

**Remarque 1** : sont exclus de ce montant les commissions, les courtages, les droits d'assise, les impôts et taxes non récupérables.

**Remarque 2** : ne sont pas pris en compte dans le calcul de la TVA les rabais, remises et ristournes, l'escompte de règlement, les débours (dépenses effectuées pour le compte d'un tiers).

**Remarque 3** : en cas de livraison à soi-même, la base d'imposition est composée du coût de revient du bien fabriqué.

#### **b) Le taux de la TVA**

Le taux de la TVA au Cameroun est de 19.25% décomposé comme suit : 17.5% : taux principal et 10% de 17.5% qui représente les centimes additionnels communaux (CAC)

**NB** : Le taux de TVA à l'exportation est de 0%.

### **5. Mécanisme de la TVA dans le circuit économique**

Dans une entreprise, la TVA peut être déterminée à deux niveaux

- ✚ Le fournisseur de notre entreprise nous facture et collecte la TVA pour notre entreprise. C'est la TVA récupérable ou déductible sur achat de marchandises, de services ou d'immobilisation.
- ✚ Notre entreprise lors des ventes facture la TVA à ses clients et la recouvre : c'est la TVA facturée ou collectée sur vente.

**Remarque** : le processus ne s'arrête qu'au niveau du consommateur final de la marchandise ou du bien. La TVA à reverser au trésor se calcule comme suit :

$\text{TVA à décaisser ou à reverser} = \text{TVA facturée ou collectée (du mois)} - \text{TVA récupérable (du mois)} - \text{crédit de TVA (du mois passé)}$
---

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

## Exercice d'application

L'entreprise NANSEP a réalisé les opérations suivantes :

Le **6/01**, facture A530 du fournisseur ARNO achat de marchandises B 2 000000 TVA 19.25%

Le **8/01**, facture V200 au client NONO vente de marchandises B 2600000 TVA 19.25%

**TAF** : 1°) calculer la VA et la TVA

2°) calculer la TVA récupérable, facturée et à reverser par l'entreprise NANSEP

## SOLUTION

1°) calcul de la VA et de la TVA

$$VA = 2600000 - 2000000 = 600000$$

$$TVA = 600000 * 19.25\% = 115500$$

2°) calcul de la TVA récupérable, facturée et due

$$TVA \text{ récupérable sur achat} = 2000000 * 19.25\% = 385000$$

$$TVA \text{ facturée sur vente} = 2600000 * 19.25\% = 500500$$

$$TVA \text{ à reverser} = 500500 - 385000 = 115500$$

## 6. Le mécanisme comptable de la TVA

### a) Principes et enregistrements

#### ➤ **TVA déductible**

Lors de l'achat, le compte « **445 : Etat, TVA récupérable** » est débité du montant de la TVA. Ce compte est subdivisé en :

4451 : Etat, TVA récupérable/immobilisation

4452 : Etat, TVA récupérable/achat

4453 : Etat, TVA récupérable/transport

4454 : Etat, TVA récupérable/services extérieurs

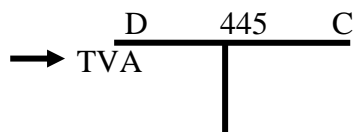
4455 : Etat, TVA/facture non parvenues

Le schéma d'enregistrement est le suivant :



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

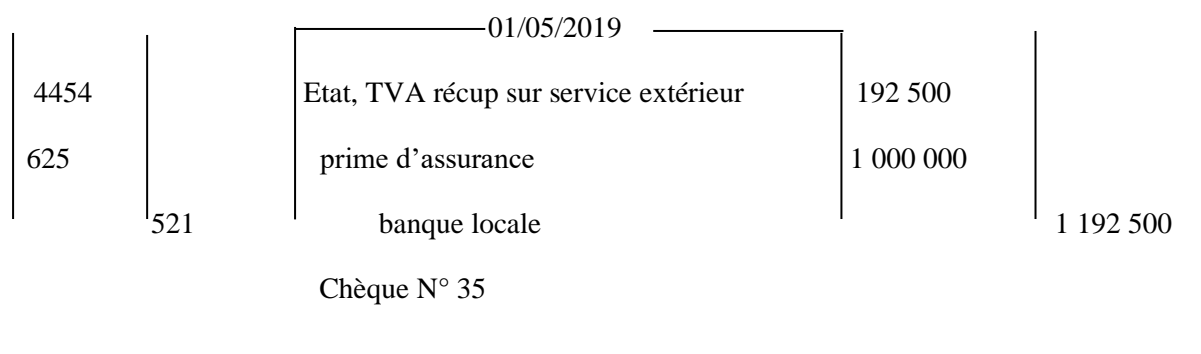


## Exercice D'application

L'entreprise NANSEP contracte une prime d'assurance auprès d'ACTIVA pour un montant de 1 000 000 de francs HT réglé par chèque N°35

**TAF** : Enregistrer cette opération au 01/mai/2019

## Solution



### ➤ TVA facturée

Lorsque notre entreprise facture les ventes, le compte « **443 Etat, TVA facturée** » est crédité du montant de la TVA. Ce compte est subdivisé en :

4431 : Etat, TVA facturée/vente

4432 : Etat, TVA facturée/prestation de service

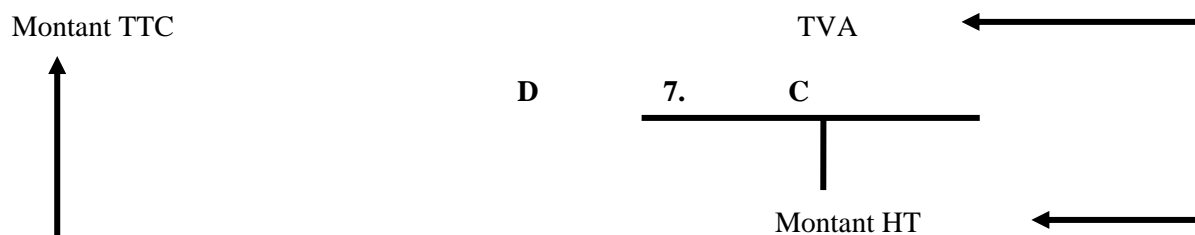
4433 : Etat, TVA facturée/travaux

4434 : Etat, TVA/production livrée à soi-même

4435 : Etat, TVA/facture à établir.

Le schéma d'enregistrement est le suivant :





## Exemple D'application

BUCA Voyage assure le transport de marchandises de l'entreprise MAMA le 12/09. Le montant HT est de 100 000 F ; TVA : 19.25%

**TAF** : Comptabiliser cette opération chez BUCA sachant que le règlement a été effectué en espèce.

## Solution

		12/09			
571		caisse siège social	119 250		
	4432	Etat, TVA facturé sur perstat serv		19 250	
	7071	port facturé		100 000	
PC N°.....					

## b) Déclaration de la TVA

Les dates limites de dépôt de déclaration et de versement de la TVA sont fixées de la manière suivante :

- ✓ Pour les entreprises du régime du réel et du régime du réel simplifié au plus tard le 15 de chaque mois suivant celui au cours duquel les opérations ont été réalisées. Exemple : la TVA due du mois de septembre sera déclarée et reversée au plus tard le 15 octobre.
- ✓ Pour les entreprises du régime de base dont les 15 jours du mois qui suivent le trimestre au cours duquel les opérations ont été réalisées. Exemple : la TVA due du deuxième trimestre sera déclarée et reversée au plus tard le 15 juillet.

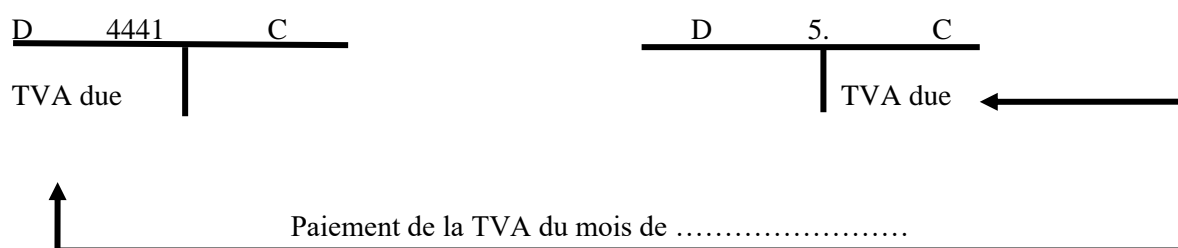
## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

**NB 1** : La date limite est reportée le premier jour ouvrable suivant lorsque celle-ci coïncide avec un jour férié. Il existe des pénalités qui frappent les contribuables indécis. Lors du paiement de la TVA.

**NB 2** : lors de la passation des écritures de déclaration de la TVA, les comptes « 443 » sont débités et les comptes « 445 » sont crédités. La différence positive traduit une **TVA due** qui s'enregistre au crédit du compte « **4441 : Etat, TVA due** » ; la différence négative traduit un crédit de TVA qui s'enregistre au débit du compte « **4449 : Etat, crédit de TVA** ». Les écritures suivantes sont passées

Cas d'une TVA due	Cas d'un crédit de TVA
4431	4431
4432	4432
4433	4433
4434	4434
<b>4441</b>	4435
4451	<b>4449</b>
4452	4451
4453	4452
4454	4453
<b>4449</b> (crédit de TVA mois passé)	4454

**NB 3** : lors du paiement l'écriture suivante est passée



### Exercice d'application

La société FODOU BP42 Douala N° matricule : 0572L Tel : 33421775 Localité : Douala Vème au lieu dit Feu Rouge entrée Bépanda quartier Bonamoussadi rue Avenu Makèpé vous fournit les informations suivantes en vu de sa déclaration de la TVA du mois d'août 2010

- a) Ventes locale : 130 400 000 HT
- b) Exportations : 60 000 000 HT
- c) Achat de marchandises : 80 000 000 HT
- d) Achat services extérieurs : 12 000 000 HT
- e) Acquisition d'un matériel de transport : 14 000 000 HT
- f) Crédit de TVA de juillet 2010 : 850 000

**TAF :**

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

1. passer les écritures de déclaration et de paiement de la TVA du mois d'Août
2. remplir la fiche de déclaration de la TVA du mois d'Août 2010

**NB :** la société paye la TVA par chèque BICEC tous les 13 du mois.

### SOLUTION

Calculs annexes

$$\text{TVA facturée} = (130\,400\,000 \times 0,1925) + (60\,000\,000 \times 0\%)$$

$$= 25\,102\,000$$

$$\text{TVA récupérable} = (80\,000\,000 \times 0,1925 + 12\,000\,000 \times 0,1925 + 14\,000\,000 \times 0,1925)$$

$$= 15\,400\,000 + 2\,310\,000 + 2\,695\,000$$

$$= 20\,405\,000$$

$$\text{TVA à reverser} = 25\,102\,000 - 20\,405\,000 - 850\,000$$

$$= 3\,847\,000$$

1. comptabilisation dans le journal de la S.A. FODOU

31 /08/2010		
4431	Etat, TVA facturé sur vente	25 102 000
4451	Etat, TVA récup sur immob	2 695 000
4452	Etat, TVA récup sur achat	15 400 000
4453	Etat, TVA récup sur services extér	2 310 000
4441	Etat TVA due	3 847 000
4449	Etat, crédit de TVA	850 000
SVT déclaration du mois d'Août 2010		
13/09/2010		
4441	Etat, TVA due	3 847 000
521	banque locale	3 847 000
	Chèque N° .....	

2. La fiche de déclaration de la TVA pour le mois d'août 2010.

Leçon N° 2 :

<b>LE PRECOMPTE SUR ACHAT</b>
-------------------------------

## **1. Définition et champ d'application**

Le précompte sur achat est un acompte sur l'impôt définitivement dû et non un impôt nouveau. Le précompte sur achat s'applique aux achats :

- Effectués par les vendeurs, que ceux-ci soient déclarés ou non.
- Effectués par les commerçants.

## **2. Les exonérations**

- Le précompte sur achat ne peut s'appliquer qu'aux achats destinés à la consommation finale.
- Il ne peut s'appliquer aux biens achetés par les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.
- Aux importateurs industriels.
- Aux achats effectués par l'Etat et les communes.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### 3. Calcul du prélèvement

Le taux de précompte sur achat est de :

- 0,5% pour les exploitants des stations service et les exportateurs des produits de base.
- 1% pour les personnes soumises au régime du réel
- 3% pour les commerçants non importateurs (lors des achats locaux)
- 5% pour les importations effectuées par les commerçants (pour les contribuables relevant du régime simplifié).

Le précompte sur achat se calcule sur le prix de vente HT ou sur le dernier net commercial lorsqu'il ya des réductions à caractère commercial.

**NB** : le fournisseur ne devra reverser le précompte sur achat que si le client a réglé la facture correspondante.

#### ➤ **Comptabilisation**

##### - **Chez le fournisseur**

	Date		
411/5.		Clients /compte de trésorerie	NAP TTC
4431		Etat, TVA facturé sur vente	TVA
4478		Etat, autres impôts et contribution	précompte
701		Vente de marchandises	montant HT
		Svt facture N°.....	

##### - **Chez le client**

	Date		
4452		Etat, TVA récup sur achat	TVA
4492		Etat, avance et acompte versé sur impôt	précompte
601		Achat de marchandises	montant HT
401/5		Fournisseurs/compte de trésorerie	NAP TTC
		Svt facture N°.....	

#### **Exemple D'application**

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

Le premier janvier 2010, le fournisseur MAMA vent les marchandises au client NONO pour un montant HT de 6000000 FCFA. TVA : 19.25% ; précompte : 1%. La facture a été réglée moitié en espèce et le reste à crédit. Facture N° 123

**TAF** : comptabiliser cette opération chez le client et chez le fournisseur.

### SOLUTION

Marchandises	6 000 000
Précompte 1%	60 000
TVA 19.25%	1 155 000
<b>Net à payer :</b>	<b>7 215 000</b>

- Chez le fournisseur

		01/01/2010	
411	Clients	3 607 000	
571	caisse siège social	3 607 000	
4431	Etat, TVA facturé sur vente		1 155 000
4478	Etat, autres impôts et contribution		60 000
701	Vente de marchandises		6 000 000
Svt facture N° 123			

- Chez le client

		01/01/2010	
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>PAR RAOUL DIDIER DJEUANDEU LT YOKO 2020/2021</b></span> <span>Page 13</span> </div>			

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

4452	Etat, TVA récup sur achat	1 155 000	
4492	Etat, avance et acompte versé sur impôt	60 000	
601	Achat de marchandises	6 000 000	
401	Fournisseurs		3 607 000
571	Caisse siège social		3 607 000
	Svt facture N° 123		

---

**CHAPITRE 3 : LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE DE  
MARCHANDISES**

Les opérations d'achat et de vente de marchandises sont réalisées dans le cadre des activités d'une entreprise commerciale. L'exploitation du bon de commande de l'acheteur (client) et du bon de livraison émit par le vendeur (fournisseur), permet d'établir la facture. Pour la comptabilité du client et du fournisseur, la facture constitue le document de base nécessaire pour l'enregistrement.

## LA FACTURATION

Leçon N° 1 :

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *D'identifier les différentes parties d'une facture*
- *Présenter une facture*

Les opérations d'achat vente des marchandises mettent l'entreprise en relation avec les fournisseurs et les clients. Le document de base utilisé au cours de ces opérations est **la facture doit**. C'est cette facture qui permet d'effectuer l'enregistrement chez le client chez le fournisseur. Cet enregistrement peut être fait en inventaire permanent ou en inventaire intermittent.

### **1. Définition et importance de la facture**

La facture est un document envoyé par le fournisseur au client et qui indique le détail des marchandises vendues et le décompte de leur prix. La facture permet :

- A l'acheteur de vérifier la conformité des marchandises commandées et les prix
- De constituer un moyen de preuve en cas de contestation
- Dans un but fiscal pour permettre un contrôle plus rigoureux des transactions et des prix.

### **2. Description de la facture**

Les mentions qui doivent figurer sur une facture se repartissent en deux groupes à savoir :

- ***L'entête de la facture*** : qui regroupe l'adresse complète du fournisseur et du client ; N° du bon de commande ; N° de la facture ; date d'établissement ; mode d'expédition ; délai de livraison.
- ***Corps de la facture*** : qui regroupe le détail des marchandises livrées ; leur prix unitaire et globaux ; les réductions ; les frais accessoires ; les majorations ; le Net à Payer de la facture ; le mode de règlement.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### a) Présentation de la facture

**THEME 1** : L'entreprise NANSEP, BP 72 Edéa, vend les marchandises à l'entreprise BOUBA, BP 543 Douala, pour un montant de 3 000 000F aux conditions de vente suivantes : Rabais 5% ; escompte 2% ; précompte 1% ; port facturé 30 000HT, TVA 19,25%

**TAF** : Présenter la facture V701 réglée par chèque N°18, le 12/04/2012

### **SOLUTION**

ENTREPRISE NANSEP BP : 72 EDEA		DOIT : ENTREPRISE BOUBA BP : 543 DOUALA
Facture N° 701	Le 12/04/2012	
Brut	3 000 000	
Rabais 5%	150 000	
Net com	2 850 000	
Escompte 2%	57 000	
Net fin	2 793 000	
Précompte 1%	28 500	
Port facturé	30 000	
TVA /M'ses	537 652,5	
TVA/port	5 775	
<b>NAP</b>	<b>3 394 927,5</b>	
Règlement par chèque N°18		

**THEME 2** : on vous présente ci-dessous le bon de commande (annexe1) envoyé par l'entreprise NONO, BP : 123 Douala à l'entreprise MAMA, BP : 133 Yaoundé ainsi que les conditions de vente de l'entreprise MAMA (annexe 2).

**TAF** : présenter la facture V001 en date du 15/03/2013 (annexe 3).

**Annexe 1** : conditions de ventes de l'entreprise MAMA

radio réveil à 26 700 F l'unité combinés ampli-tuner à 245 000 F l'unité récepteur radio monophonique pour 75 000 F	Remise 10% et 5% Précompte 1% Port payé : 178 875 TTC TVA 19,25%
--	---

**Annexe 2** : bon de commande

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

ENTREPRISE NONO BP : 123 AKWA DOUALA			ETS MAMA BP : 133 YAOUNDE		
COMMANDE N° 3222A LE 01/03/2013					
REFERENCES	DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	MONTANTS
RRR2	Radio réveil	Radio	25		
AT15	Ampli-turner	L'ampli	15		
RM17	Récepteur-M	récepteur	10		

### Annexe 3 : facture N° V001

ENTREPRISE MAMA BP : 133 YAOUNDE			Doit : ENTREPRISE NONO BP : 123 AKWA DOUALA		
COMMANDE N° 3222A Facture N°V001					
LE 15/03/2013					
REFERENCES	DESIGNATIONS	UNITE	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	MONTANTS
RRR2	Radio réveil	Radio	25	26 700	667 500
AT15	Ampli-turner	L'ampli	15	245 000	3 675 000
RM17	Récepteur-M	récepteur	10	75 000	750 000
MONTANT					5 092 500
BRUT					509 250
10%					4 583 250
COM 1					229 162,5
REMISE 5%					4 354 087,5
COM 2					43 540,875
NET					178 875
NET					838 161, 84375
NET					5 414 665,219

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

PRECOMPTE 1%		
PAYE	PORT	
19,25%	TVA	
	NAP	

**LES INVENTAIRES PERMANENT ET INTERMITTENT**

### Leçon N° 2 :

Dans le système comptable OHADA, la comptabilisation des stocks repose sur la tenue soit **d'un inventaire permanent** ou soit **d'un inventaire intermittent**.

#### 1) L'inventaire permanent

Il permet à l'entreprise de déterminer à chaque instant le montant théorique des stocks et du coût d'achat des marchandises vendues.

$$C.A = P.A + \text{Frais accessoires d'achat}$$

#### \* comptabilisation

##### - Chez le fournisseur

		date			
6031	Δ° des stocks marchandises			C.Â	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...			C.Â
		d°			
411 /5.	Client/ cpte de trésorerie		NAP		
	701	Vte de marchandise			montant HT
	4431	Etat, TVA fact. /vente Svt facture N°.....			TVA

##### - Chez le client

		Date			
601	achats de marchandises				montant HT

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

4452	Etat, TVA récup sur achat	TVA
	401/5. Fournisseurs/cpte de trésorerie Svt facture N°...	NAP
	_____ d° _____	
311	marchandises (stock)	CÂ
	6031 Δ° des stocks marchandises Bon d'entrée N°.....	CÂ

**Exercice d'application :** les opérations suivantes ont été réalisées par l'entreprise MAMA et ses partenaires.

01/03/2012 : vente des marchandises au client NONO aux conditions suivantes : brut 3 000 000 HT ; rabais 5% ; précompte 1% ; port facturé 30 000 HT ; TVA 19,25% ; Taux de Marque 25% règlement par chèque BICEC N°13. Facture V004.

05/04/2012 : vente des marchandises au client NOUMSI. Brut 4 000 000 HT ; remise 3% ; port payé 28 875 TTC ; TVA 19,25% ; coût d'achat des marchandises vendues 3 500 000 F. facture V005

**TAF :**

1. Présenter les factures V004 et V005
2. Comptabiliser ces factures chez MAMA et chez ses partenaires.

**SOLUTION**

1. Présentons les factures V004 et V005

MAMA	
	DOIT : NONO
Facture V004	Le : 01/03/2012
Brut	3 000 000
Rabais 5%	150 000
Net com	2 850 000
Précompte 1%	28 500
Port facturé	30 000
TVA /M'ses	548 625
TVA/port	5 775
NAP	3 462 900
Règlement par chèque N°13	

MAMA	
	DOIT : NOUMSI
Facture V005	Le : 05/04/2012
Brut	4 000 000
Remise 3%	120 000
Net com	3 880 000
Port payé	28 875
TVA /M'se	746 900
NAP	4 655 775

2. Comptabilisation  
Calculs annexes

**Facture V004 :**

Coût d'achat des M'ses vendues = 3 000 000 x 0,75 = 2 250 000

Coût d'achat de NONO = 2 850 000 + 30 000 = 2 880 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### Facture V005 :

Coût d'achat des M'ses vendues = 3 500 000

Coût d'achat de NOUMSI = 3 880 000 + 28 875 = 3 908 875

#### - Chez le fournisseur (MAMA)

		01/03	
6031	Δ° des stocks marchandises	2 250 000	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...	2 250 000
		d°	
513	Chèque à encaisser	3 462 900	
	701	Vte de marchandise	2 850 000
	4431	Etat, TVA fact. /vente	648 625
	7071	port facturé	30 000
	4432	Etat, TVA fact sur prest serv	5 775
	4478	Etat, autre impôt et contribution	28 500
		Svt facture N° V004	
		05/04	
6031	Δ° des stocks marchandises	3 500 000	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...	3 500 000
		d°	
411	Client	4 655 775	
	701	Vte de marchandise	3 880 000
	4431	Etat, TVA fact. /vente	746 900
	781	transfert de charge d'exploitation	28 875
		Svt facture N° V005	

#### - Chez le client (NONO)

		01/03	
601	achats de marchandises	2 850 000	
611	transport sur achat	30 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	648 625	
4453	Etat, TVA récup sur transport	5 775	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

4492	Etat, avance et acompte versé sur impôt	28 500
	521 Banque locale	3 462 900
	Svt facture N° V004	
	_____ d° _____	
311	marchandises (stock)	2 880 000
	6031 Δ° des stocks marchandises	2 880 000
	Bon d'entrée N°.....	

- Chez le client (NOUMSI)

	05/04		
601	achats de marchandises	3 880 000	
611	transport sur achat	28 875	
4452	Etat, TVA récup sur achat	746 900	
	401 Fournisseurs		4 655 775
	Svt facture N° V005		
	_____ d° _____		
311	marchandises (stock)	3 908 875	
	6031 Δ° des stocks marchandises		3 908 875
	Bon d'entrée N°.....		

### 2) L'inventaire intermittent

Lorsque l'entreprise pratique l'inventaire intermittent, au cours de la période (pendant l'exercice) on comptabilise uniquement les factures d'achat et de vente sans constater les entrées et les sorties de stock.

**\* comptabilisation**

- **Chez le fournisseur**

	Date		
411 /5.	Client/ cpte de trésorerie	NAP	
	701 Vte de marchandise		montant HT
	443 Etat, TVA fact. /vente		TVA
	Svt facture N°.....		

- **Chez le client**

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

		Date		
601			achats de marchandises	montant HT
4452			Etat, TVA récup sur achat	TVA
	401/5.		Fournisseurs/cpte de trésorerie	NAP
			Svt facture N°...	

**Exercice d'application** : reprendre l'exercice précédent et procéder à la comptabilisation en inventaire intermittent.

### Solution

- Chez le fournisseur (MAMA)

		01/03		
513			Chèque à encaisser	3 462 900
	701		Vte de marchandise	2 850 000
	4431		Etat, TVA fact. /vente	648 625
	7071		port facturé	30 000
	4432		Etat, TVA fact sur prest serv	5 775
	4478		Etat, autre impôt et contribution	28 500
			Svt facture N° V004	
			05/04	
411			Client	4 655 775
	701		Vte de marchandise	3 880 000
	4431		Etat, TVA fact. /vente	746 900
	781		transfert de charge d'exploitation	28 875
			Svt facture N° V005	

- Chez le client (NONO)

		01/03		
601			achats de marchandises	2 850 000
611			transport sur achat	30 000
4452			Etat, TVA récup sur achat	648 625
4453			Etat, TVA récup sur transport	5 775
4492			Etat, avance et acompte versé sur impôt	28 500

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

521	Banque locale Svt facture N° V004	3 462 900
-----	--------------------------------------	-----------

Chez le client (NOUMSI)

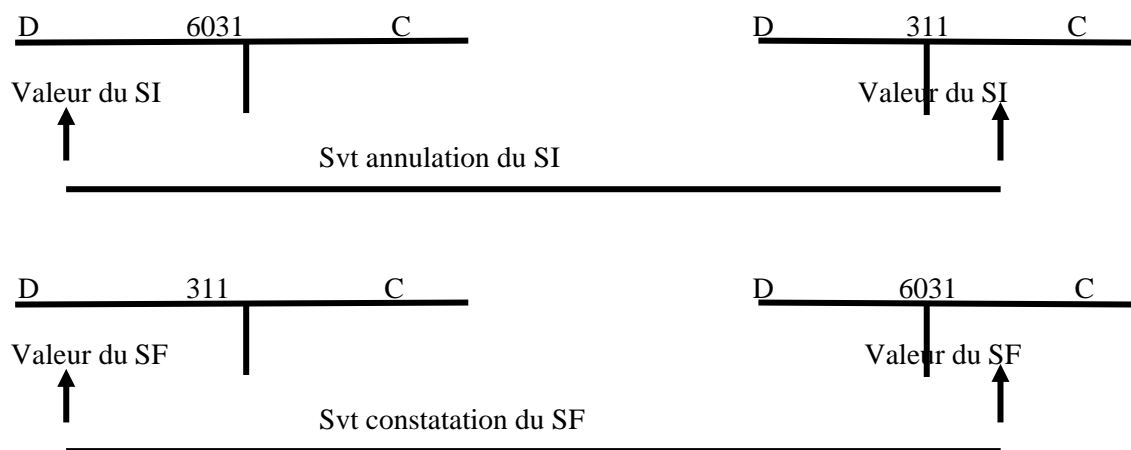
05/04

601		achats de marchandises	3 880 000	
611		transport sur achat	28 875	
4452		Etat, TVA récup sur achat	746 900	
	401/5.	Fournisseurs		
Svt facture N° V005				
				4 655 775

**Remarque :** en fin d'exercice l'entreprise doit constater la variation de stock de marchandises. Pour ce faire, on peut procéder de deux façons :

### 1<sup>ère</sup> solution :

Elle consiste à annuler le stock initial et à constater le stock final.



### 2<sup>ème</sup> solution :

Elle consiste à passer une seule écriture pour constater la variation de stock. La variation de stock ainsi calculée peut être un stockage ou un déstockage.

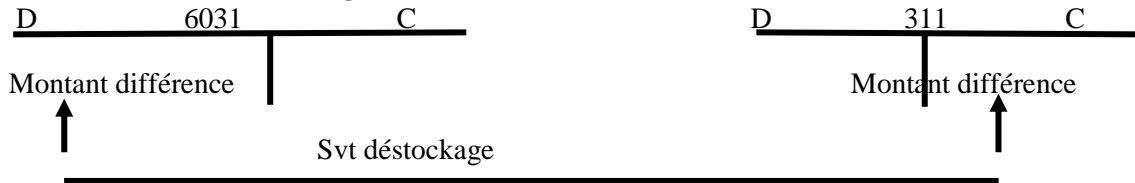
# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- *Cas du stockage (SI < SF)*



- *Cas du déstockage (SI > SF)*



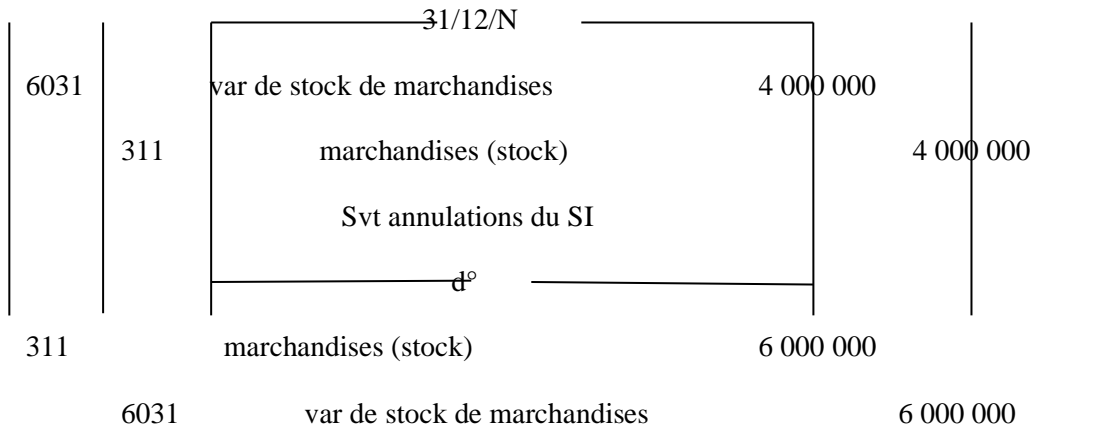
**Exercice d'application** : on a relevé dans une entreprise qui pratique l'inventaire intermittent les informations suivantes en fin d'exercice N :

- Stock initial de marchandises : 4 000 000 F
- Stock final de marchandises : 6 000 000 F

**TAF** : procéder à la comptabilisation dans les deux hypothèses

**Solution :**

**1<sup>ère</sup> solution**



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt constatation du SF

2<sup>ème</sup> solution :

		31/12/N			
311		marchandises (stock)	2 000 000		
	6031	var de stock de marchandises		2 000 000	

Svt stockage

Leçon N° 3 :

## LES REDUCTIONS SUR FACTURE DOIT

**Objectifs pédagogiques opérationnels :** A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable

- De calculer les différentes réductions sur facture doit
- Comptabiliser l'escompte de règlement

**Une réduction :** est une diminution du prix. En principe, toutes les réductions consentis aux clients sont portés sur la facture. Ces réductions se calculent en **cascade**. On distingue :

### ➤ Les réductions à caractère commerciales

Il s'agit des **Rabais, des Remises et Ristournes**. Les réductions à caractère commerciales qui figurent sur la facture doit ne s'enregistrent pas.

### ➤ Les réductions à caractère financiers

Il s'agit de l'**escompte de règlement**. C'est une réduction accordée à un client qui effectue un paiement anticipé. L'escompte de règlement sur facture doit s'enregistrer :

- ❖ Chez le client au crédit compte « 773 : escompte obtenus »
- ❖ Chez le fournisseur au débit du compte « 673 : escompte accordé »

**Exemple d'application :** comptabiliser la facture ci-dessous chez le client et chez le fournisseur sachant que le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 2 500 000 F.

ENTREPRISE NANSEP  
BP : 72 EDEA

DOIT : ENTREPRISE BOUBA  
BP : 543 DOUALA

Facture N° 701

Le 12/04/2012

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Brut	3 000 000
Rabais 5%	150 000
Net com	2 850 000
Escompte 2%	57 000
Net fin	2 793 000
Précompte 1%	28 500
Port facturé	30 000
TVA /M'ses	537 652,5
TVA/port	5 775
NAP	3 394 927,5
Règlement par chèque N°18	

### Solution :

#### - Chez le fournisseur (NANSEP)

		12/04		
6031		Δ° des stocks marchandises	2 500 000	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...		2 500 000
		Chèque à encaisser	3 394 927,5	
513		escompte accordé	57 000	
673	701	Vte de marchandise		2 850 000
	4431	Etat, TVA fact. /vente		537 652,5
	7071	port facturé		30 000
	4432	Etat, TVA fact sur prest serv		5 775
	4478	Etat, autre impôt et contribution Svt facture N°701		28 500

#### - Chez le client (NONO)

		12/04		
601		achats de marchandises	2 850 000	
611		transport sur achat	30 000	
4452		Etat, TVA récup sur achat	537 652,5	
4453		Etat, TVA récup sur transport	5 775	
4492		Etat, avance et acompte versé sur impôt	28 500	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	521	Banque locale	3 394 927,5
	773	escompte obtenu	57 000
		Svt facture N° 701	
		_____ d° _____	
311		marchandises (stock)	2 880 000
6031		Δ° des stocks marchandises	2 880 000
		Bon d'entrée N°.....	

Leçon N° 4 :

LES OPERATIONS DE TRANSPORT

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *D'établir une distinction entre le port franco, port facturé, port payé et le port dû.*
- *D'établir une facture comportant les frais de transport*
- *D'enregistrer les différents frais de transport*

Suivant les conditions de vente, les frais de transport peuvent être : Soit à la charge du fournisseur ; soit à la charge du client.

### 1. Les frais de transport à la charge du fournisseur

Ici, le fournisseur s'engage à supporter les frais de transport : c'est le << **franco de port** >> ou port gratuit.

#### ➤ Principe et enregistrement

- chez le fournisseur



- Chez le client

On ne passe pas les écritures parce que le port est gratuit.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

**Exemple d'application** : Le 19/09 le fournisseur MAMA a payé en espèce les frais d'expédition de la marchandise du client EVINA à sa charge montant 238 500 FCFA ttc.

**TAF** : passer l'écriture correspondante.

		19/09		
612		transport sur vente	200 000	
4453		Etat, TVA récup sur transport	38 500	
571		caisse	238 500	
		PC N° .....		

- Chez EVINA (pas d'écriture)

### 2. Les frais de transport à la charge du client

Les frais de transport à la charge du client peuvent être du à :

- Une facturation forfaitaire (port forfaitaire)
- Une récupération des frais ou débours (port payé)
- Une utilisation de ces propres moyens de transport (port dû)

#### a) Le port facturé ou forfaitaire

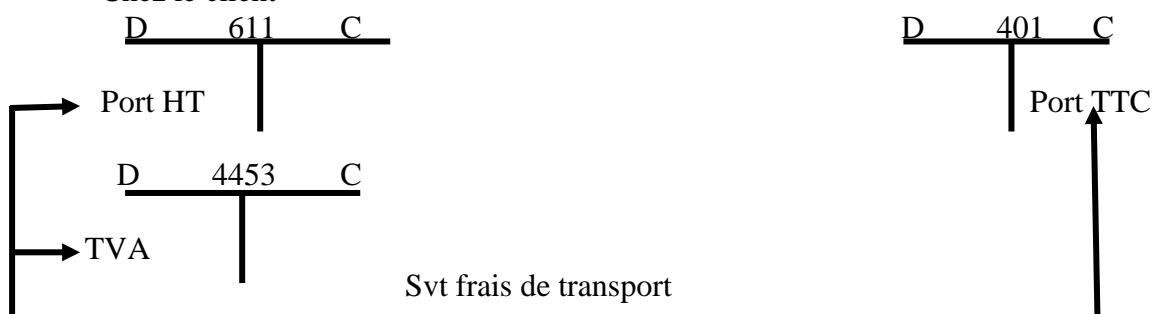
Ici, le fournisseur effectue le transport et le facture à son client.

#### ➤ principe et enregistrement

- chez le fournisseur



- Chez le client



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

**Exemple d'application :** Enregistrer la facture ci-après chez le client et chez le fournisseur.

MAMA		
		DOIT : NONO
Fact V100		Le 07/03/2013
Brut	2 000 000	
Rab 10%	200 000	
	<hr/>	
Net.Com	1 800 000	
Escpte 2%	36 000	
	<hr/>	
Net. Fin	1 764 000	
Port fact	50 000	
TVA/m/se	339 570	
TVA/Port	9 625	
	<hr/>	
NAP	2 163 195	
Réglée par chèque n°1012		

Coût d'achat des m/ses vendues 1 200 000

### Solution

- Chez le fournisseur (MAMA)

07/03

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

6031		Δ° des stocks marchandises	1 200 000	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...		1 200 000
		----- d° -----		
513		Chèque à encaisser	2 163 195	
673		escompte accordé	36 000	
	701	Vte de marchandise		1 800 000
	4431	Etat, TVA fact. /vente		339 570
	7071	port facturé		50 000
	4432	Etat, TVA fact sur prest serv Svt facture N°V100		9 625

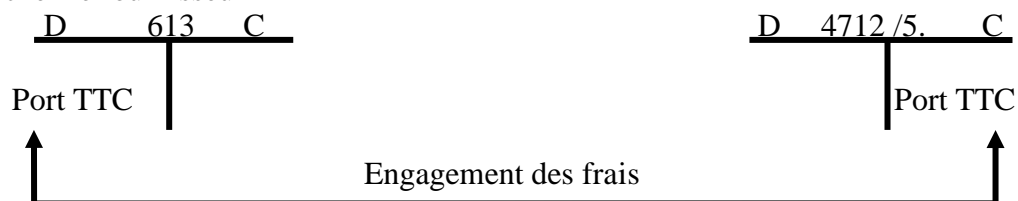
- Chez le client (NONO)

07/03				
601		achats de marchandises	1 800 000	
611		transport sur achat	50 000	
4452		Etat, TVA récup sur achat	339 570	
4453		Etat, TVA récup sur transport	9 625	
	521 773	Banque locale escompte obtenu Svt facture N° 701		2 163 195 36 000
		----- d° -----		
311		marchandises (stock)	1 850 000	
	6031	Δ° des stocks marchandises Bon d'entrée N°.....		1 850 000

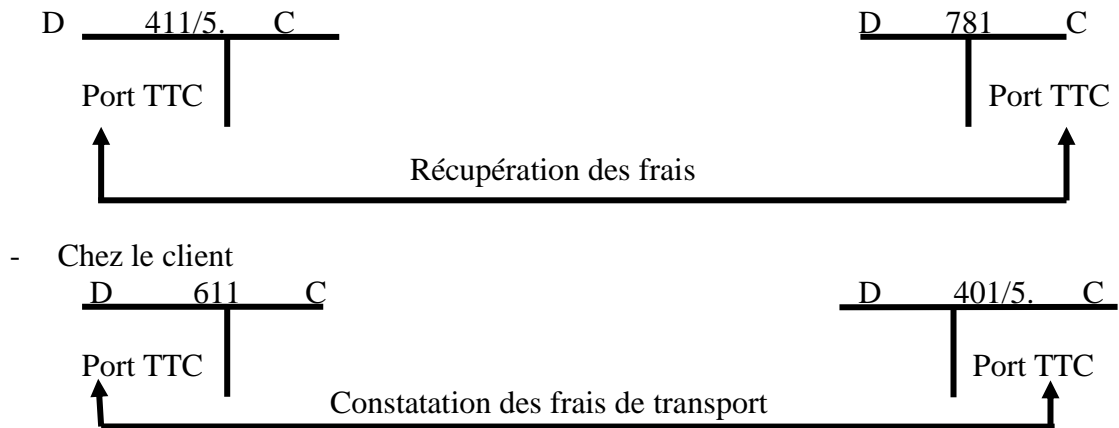
### **b) Le port payé ou port débours**

On parle de port payé lorsque le fournisseur paye les frais de transport pour le compte de son client et les récupère en les mentionnant sur la facture doit. Cette opération s'enregistre de la manière suivante :

- chez le fournisseur



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application :** Enregistrer la facture ci-dessous chez le client et chez le fournisseur

ENTREPRISE NANSEP	
BP : 1234 DOUALA	
Doit : ENTREPRISE NONO	
BP : 1325 EDEA	
Facture N°320	Le 23/09/2012
Montant brut	2 500 000
Remise 4%	100 000
Net com	2 400 000
Port payé	50 085
TVA 19,25%	462 000
NAP TTC	2 912 085
Règlement 1 500 000 par chèque le reste à crédit	

**N.B :** port payé en espèces le même jour par MAMA ; CÂ des m/ses vendues 1 900 000

### Solution

- Chez le fournisseur (NANSEP)

	23/09	
6031	Δ° des stocks marchandises	1 900 000

---

**PAR RAOUL DIDIER DJEUANDEU LT YOKO 2020/2021**

Page 31

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°... _____ d° _____		1 900 000
613		transport pour le cpte d'un tiers	50 085	
	571	caisse  PC N°..... _____ d° _____		50 085
513		Chèque à encaisser	1 500 000	
411		Client	1 412 085	
	701	Vte de marchandise		2 400 000
	4431	Etat, TVA fact. /vente		462 000
	781	transfert de charge d'exploitation Svt facture N°320		50 085

- Chez le client (NONO)

23/09

		achats de marchandises transport sur achat Etat, TVA récup sur achat  Banque locale Fournisseur Svt facture N° 320 _____ d° _____		
601			2 400 000	
611			50 085	
4452			462 000	
	521			1 500 000
	401			1 412 085
311		marchandises (stock)	2 450 085	
	6031	Δ° des stocks marchandises Bon d'entrée N°.....		2 450 085

**c) Le port dû**

Ici, le client assure lui-même le transport de ses marchandises soit en utilisant ses propres moyens, soit en faisant appel à un tiers transporteur. Le port dû ne s'enregistre pas chez le fournisseur et ne doit pas figurer sur la facture envoyée par le fournisseur à son client.

➤ **Principe et enregistrement**

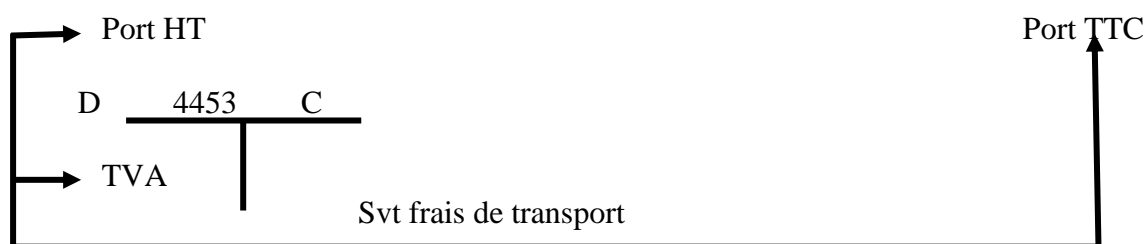
- chez le fournisseur (pas d'écriture)

- Chez le client

D    611    C

D    4712    C

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application :** enregistrer ci-dessous chez client et le fournisseur

MAMA		DOIT : NONO
Fact V100		du 17/10
M/ses Brut	5 000 000	
Remise 4%	<u>200 000</u>	
Net.Com	4 800 000	
Escompte 2%	<u>96 000</u>	
NF	4 704 000	
TVA 19,25%	<u>905 520</u>	
NAP	5 609 520	
Règlement par chèque postal		

**N.B :** port dû 100 000 F

### Solution

- chez le fournisseur (MAMA)

		17/10		
531		Chèque postal	5 609 250	
673		Escompte accordé	96 000	
	701	Vte de marchandise	4 800 000	
	4431	Etat, TVA fact. /vente Svt facture N°100	905 520	

- Chez le client (NONO)

17/10

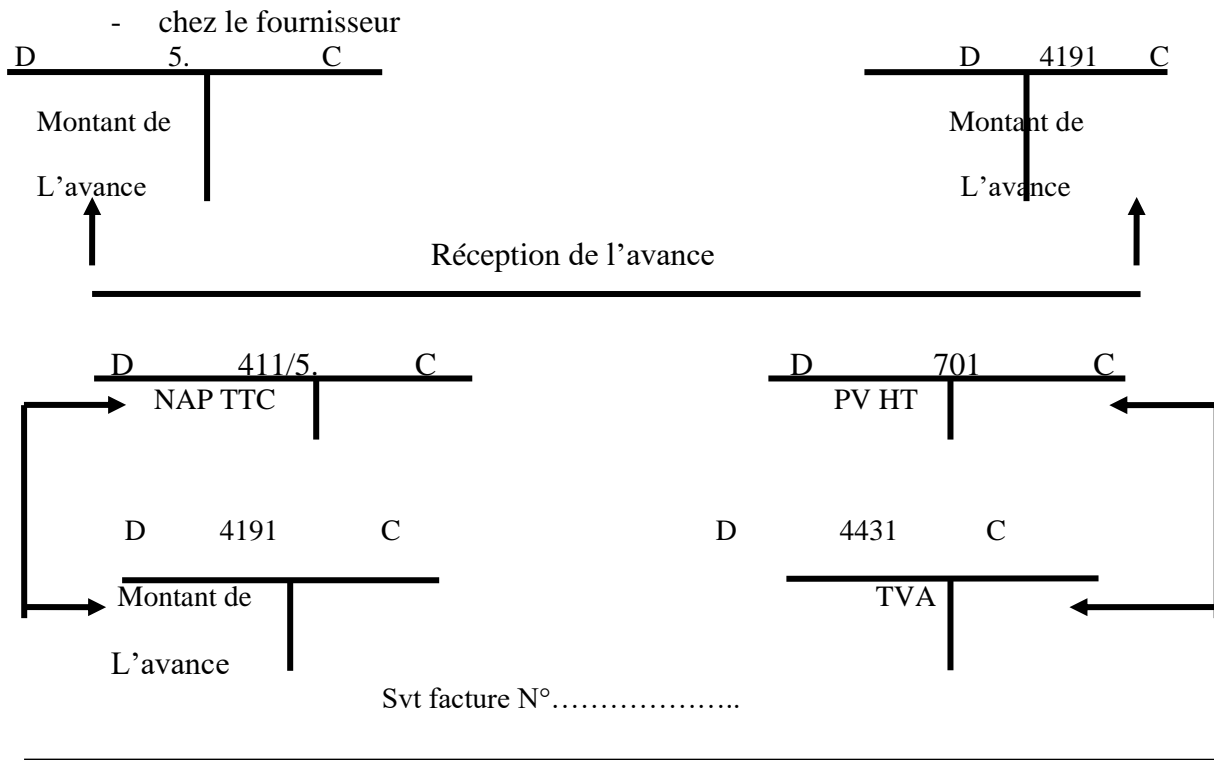
# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

601	achat de marchandises	4 800 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	905 520	
	531 chèque postal		5 609 250
	773 escompte obtenu		96 000
	Svt facture N° 100		
	_____ d° _____		
611	transport sur achat	100 000	
4453	Etat, TVA récup sur transport	19 250	
	4712 créditeurs divers		119 250
	Svt frais de transport		

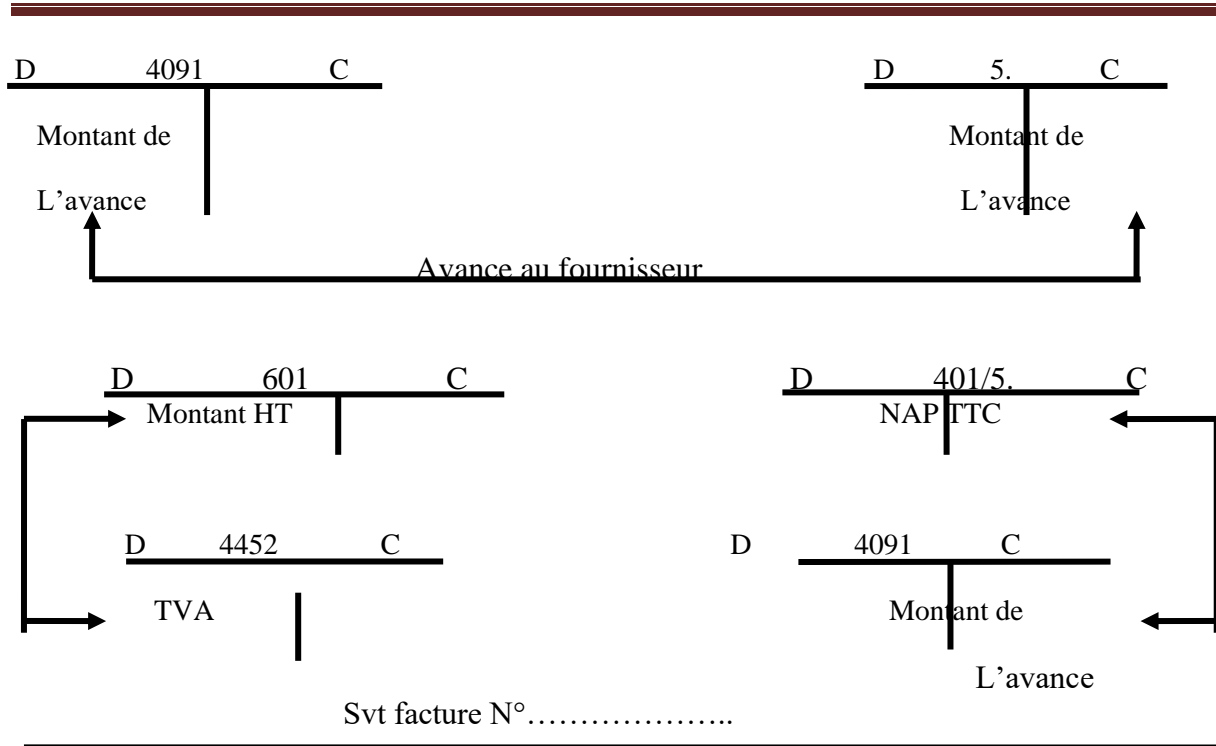
Leçon N° 5:

**LES AVANCES SUR COMMANDES**

Il peut arriver que le client verse une avance à son fournisseur avant l'établissement de la facture doit ; ces écritures comptables sont les suivantes :



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application** : comptabiliser les documents suivants chez le client et chez le fournisseur

ETS. NONO  Pièce de caisse N° 178  Dépense : 800 000  Bénéficiaire : MAMA  Motif : avance sur commande de
ETS. MAMA  Pièce de caisse N° 009  Dépense : 50 000  Bénéficiaire : BUCA VOYAGE  Motif : transport des marchandises de NONO  Date 17/09

MAMA	
DOIT : NONO	
Facture V101 du 17/09	
M/ses Brut	2 000 000
Remise 10%	200 000
	1 800 000
Escompte 1% NF	18 000
	1 782 000
TVA 19,25% port payé	343 035
	50 000
total	2 175 035
Avance	( 800 000 )
NAP	1 375 035
Règlement par chèque	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### Solution

#### - chez le fournisseur

		14/09			
571			caisse	800 000	
	4191		client avance reçue PC N° 178		800 000
613		17/09	transport pour le cpte d'un tiers	50 000	
	571		caisse PC N° 009		50 000
513		d°	Chèque à encaisser	1 375 035	
4191			Client avance reçue	8 00 000	
673			escompte accordé	18 000	
	701		Vente de marchandise		1 800 000
	4431		Etat, TVA facturé. /vente		343 035
	781		transfert de charge d'exploitation Svt facture N°101		50 000

#### - chez le client

		14/09			
4091			fournisseur avance versé	800 000	
	571		caisse PC N° 178		800 000
601		<del>17/09</del>	achats de marchandises	1 800 000	
611			transport sur achat	50 000	
4452			Etat, TVA récup sur achat	343 035	
	521		Banque locale		1 375 035
	4091		Fournisseur avance versé		800 000
	773		escompte obtenu Svt facture N° 101		18 000

### Leçon N° 6:

### LES FACTURES D'AVOIR

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *De présenter différentes factures d'avoir*
- *Comptabiliser les différentes factures d'avoir*

## 1. Définition

**Un avoir** : est la somme que le fournisseur doit à son client.

**La facture d'avoir ou note de crédit** : est une facture établit par le fournisseur lorsqu'il constate :

Un retour de marchandises effectué par le client

Une réduction hors « facture doit » qu'il a accordé à son client.

**N.B:** comme la facture doit, la facture d'avoir est aussi établit par le fournisseur.

## 2. La facture d'avoir pour retour de m/se

Elle porte les mêmes réductions et aux mêmes taux que la facture doit correspondante.

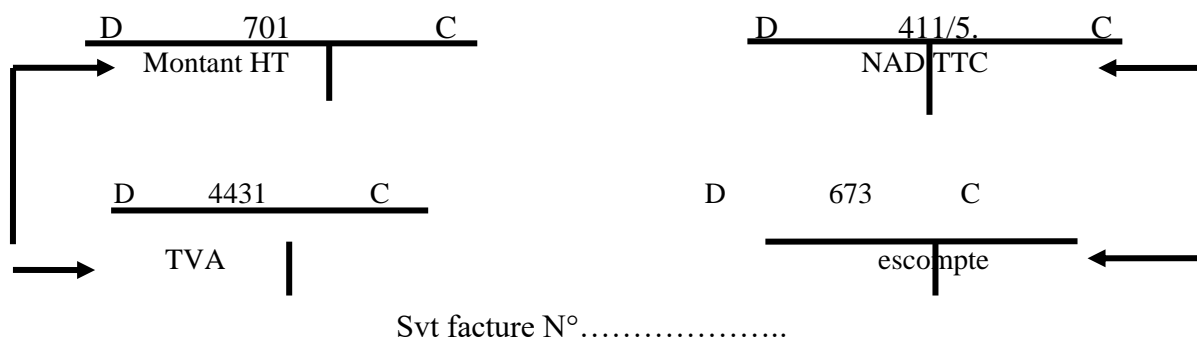
**RQ1** : les frais de transport ne figurent sur la facture d'avoir que si le service de transport a été assuré par le client qui a retourné la marchandise.

**RQ2** : les réductions à caractère commerciale ne s'enregistre pas.

**RQ3** : l'escompte s'enregistre au débit du compte << **773 : escompte obtenu**>> chez le client et au crédit du compte << **673 : escompte accordé**>> chez le fournisseur.

### ➤ Principe et Comptabilisation

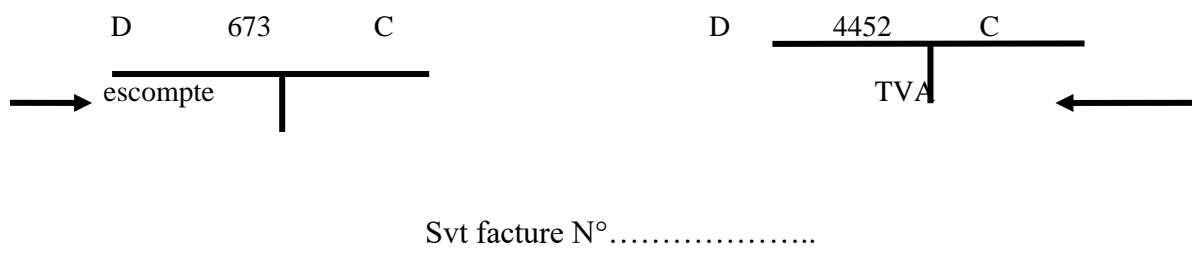
- **chez le fournisseur**



- **Chez le client**



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application** : les opérations suivantes ont été réalisées entre l'entreprise NANSEP et l'entreprise NONO.

Le 25/09/2012, NANSEP vend les marchandises pour 3 500 000 à NONO aux conditions suivantes : remise 10% ; escompte 2% ; port payé 119 250 F (frais de transport payé ce jour en espèces par NANSEP) ; TVA 19,25%. Facture N° V1234  
 Le 27/09 les Ets NONO retournent les marchandises aux Ets NANSEP montant brut 1 000 000 ; port payé 37 575 (les frais de transport payé ce jour par NONO en espèce). Facture N° AV009.

**NB** : taux de marque pratiqué par NANSEP 25%

**TAF** :

1. Présenter les factures N° V1234 et N° AV009
2. Comptabiliser ces factures dans le journal du fournisseur et du client
3. Calculer le solde de la dette.

**Solution**

Coût d'achat des marchandises vendues =  $3\,500\,000 \times 0,75 = 2\,625\,000$

1. Présentons les différentes factures

NANSEP	
DOIT : NONO	
Facture N° V1234 du : 25/09/2012	
montant brut	3 500 000
remise 10%	350 000
net com	3 150 000
escompte 2%	63 000
net fin	3 087 000
port payé	119 250
TVA/M'ses	594 247,5
NAP	3 800 497,5

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

NANSEP AVOIR : NONO Facture N° V009 du : 27/09/2012	
1 000 000	
remise 10%	100 000
<del>net com</del>	<del>900 000</del>
escompte 2%	18 000
net fin	882 000
port payé	37 575
TVA/M'ses	169 785
NAP	1 089 360

## 2. Comptabilisation

- Chez le client (NONO)

		25/09		
601		achats de marchandises	3 150 000	
611		transport sur achat	119 250	
4452		Etat, TVA récup sur achat	594 247,5	
	401	fournisseur		3 800 497,5
	773	escompte obtenu Svt facture N° V1234		63 000
		27/09		
613		transport pour le compte d'un tiers	37 575	
	571	caisse PC N°.....	37 575	
		d°		
401		fournisseur	1 089 360	
773		escompte obtenu	18 000	
	601	achat de marchandises		900 000
	4452	Etat, TVA récupérable sur achat		169 785
	781	transfert de charge d'exploitation		37 575
Svt facture AV N° 009				

- Chez le fournisseur (NANSEP)

		25/09		
6031		Δ° des stocks marchandises	2 625 000	
	311	Marchandise (stock) Bon de sortie N°...		2 625 000
		d°		
613		transport pour le compte d'un tiers	119 250	
	571	caisse PC N°.....	119 250	
		d°		
411		client	3 800 497,5	
673		escompte accordé	18 000	
				3 150 000
				594 247,5

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	701	Vte de marchandise	
	4431	Etat, TVA fact. /vente	
	781	transfert de charge d'exploitation	
		Svt facture N°V1234	
		27/09	
			900 000
701		vente de marchandises	
			37 575
612		transport sur vente	
4431		Etat, TVA facturée sur vente	1 089 360
	411	client	18 000
	673	escompte accordé	
		svt facture AV N°009	
		d°	
			937 575
311		marchandises (stock)	
	6031	Δ° des stocks marchandises	937 575
		Bon d'entrée N°.....	

Calcul du solde de la dette  
 Solde = 3 800 497,5 – 1 089 360 = 2 711 137,5

### 3. Les réductions hors facture Doit

#### ✓ Les réductions à caractère commerciale hors facture Doit

Le client peut bénéficier d'une réduction à caractère commerciale après que la **facture Doit** est déjà été établie. Cette réduction doit figurer sur la facture d'Avoir que le fournisseur devra établir. La réduction commerciale hors taxe se calcule sur *le prix de vente ou sur le dernier net commerciale* de la facture doit correspondante.

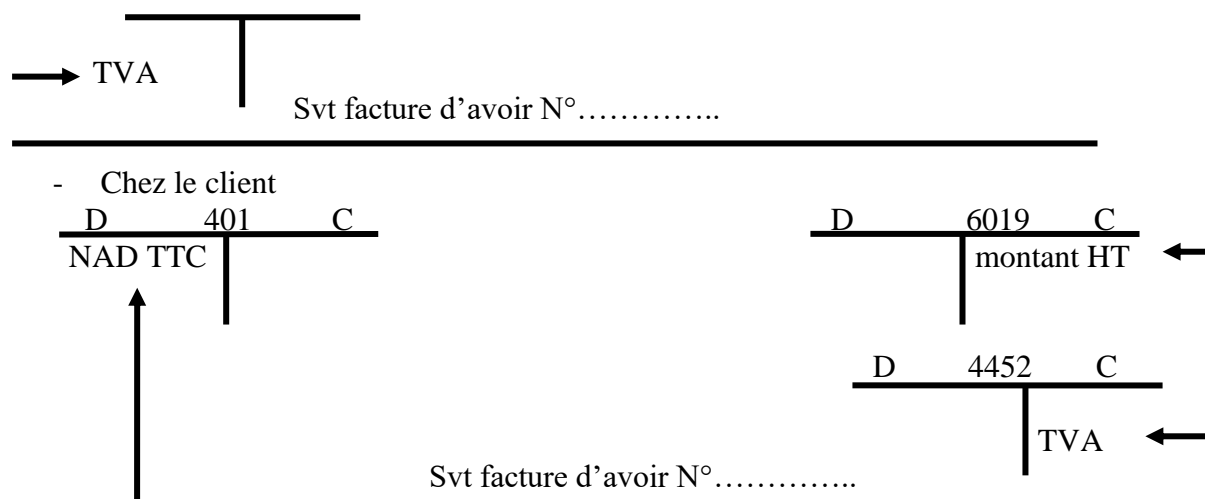
**Remarque :** La TVA est calculée sur le montant HT de la réduction à caractère commerciale.

#### ➤ **Principe et enregistrement**

##### - **Chez le fournisseur**



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



### Exercice d'application :

Le 20/09 l'entreprise NONO reçoit de son fournisseur MAMA la facture N° 624, Brut 30 000 000, remise 10%, TVA 19,25%.

Le 24/09 suite à une lettre de réclamation, pour défaut de qualité de la marchandise de la facture N° 624, l'entreprise NONO bénéficie d'un Rabais 5%, la facture d'Avoir N° 100 est établit ce jour.

**TAF** : établir et enregistrer les factures N° 624 et N° 100 ; calculer le solde de la dette

### Solution

- Présentons les factures N°624 et N°100

MAMA		DOIT : NONO	
Facture N°624		le : 20/09	
Montant brut		30 000 000	
Remise 10%		3 000 000	
Net com		27 000 000	
TVA 19,25%		5 197 500	
NAP TTC		32 197 500	

MAMA		AVOIR : NONO	
Facture d'avoir N°100		le : 24/09	
Rabais (27 000 000 x 5%)		1 350 000	
TVA 19,25%		259 875	
NAP TTC		1 609 875	

- Comptabilisation

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- Chez le fournisseur (MAMA)

		<u>20/09</u>		
411		client	32 197 500	
	4431	Etat, TVA facturée sur vente		5 197 500
	701	vente de marchandises		27 000 000
		Svt facture N° 624		
		<u>24/09</u>		
	701	vente de marchandises	1 350 000	
	4431	Etat, TVA facturée sur vente	259 875	
	411	clients		1 609 875
		Svt facture d'avoir N°100		

- Chez le client (NONO)

		<u>23/09</u>		
601		achat de marchandises	27 000 000	
	4452	Etat, TVA récup sur achat	5 197 500	
	401	fournisseur		32 197 500
		Svt facture N° 624		
		<u>d°</u>		
	401	fournisseur	1 609 875	
	4452	Etat, TVA récup sur achat		259 875
	601	achat de marchandises		1 350 000
		Svt facture d'avoir N°100		

### 3. Calcul du solde de la dette

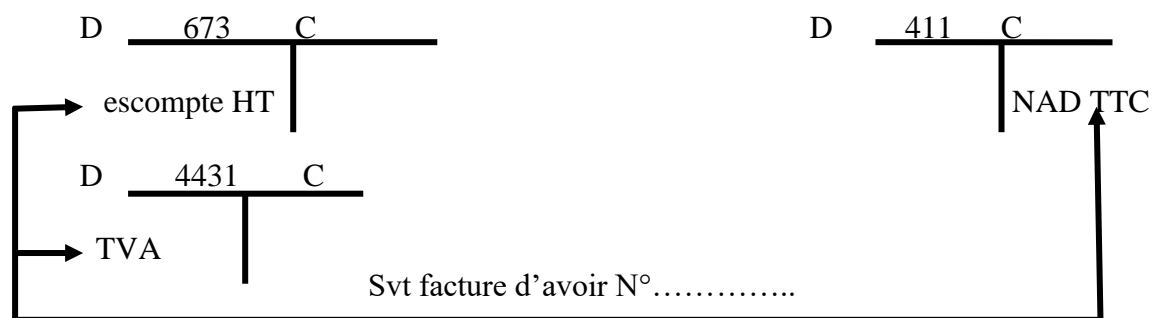
Solde de la dette = 32 197 500 – 1 609 875 = 30 587 625

### ✓ Les réductions à caractère financier hors facture Doit

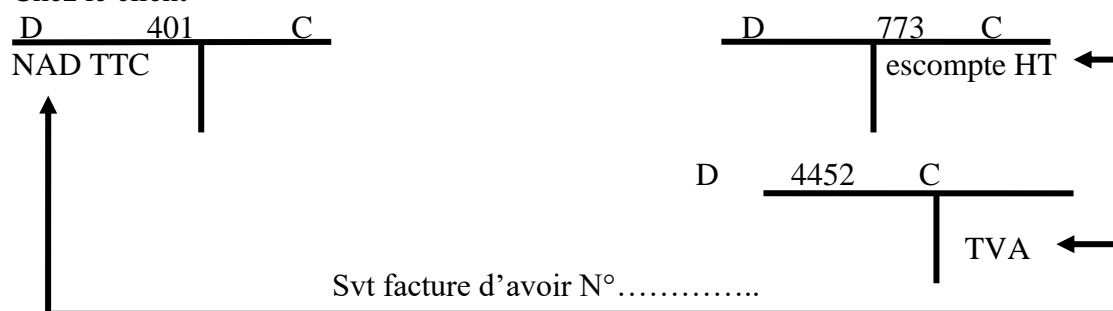
C'est *l'escompte de règlement conditionnel* qui entraîne l'établissement d'une facture d'avoir. L'escompte de règlement conditionnel se calcule sur *le dernier net commercial* de la facture dot correspondante et supporte la TVA.

➤ **Principe et enregistrement**

- Chez le fournisseur



- Chez le client



**Exercice d'application :** l'entreprise SEPPE a réalisé les opérations suivantes avec son client NANGA.

01/01/2013 : vente de 100 sacs de riz au prix de 10 000 l'unité. Rabais 5% ; remise 10% ; TVA 19,25%. Escompte de 1% si règlement sous huitaine. Facture N° V99.

06/01/2013 : L'entreprise NANGA règle par chèque la facture N° V99 du fournisseur SEPPE. Le fournisseur établit la facture N° AV001 le même jour.

**TAF :** établir et comptabiliser les factures correspondantes

**Solution**

1. Présentons les factures

SEPPE	
DOIT : NANGA	
Facture N°V99	le : 01/01/2013
Montant brut (100 x 10 000)	1 000 000



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

4452	Etat, TVA récup sur achat	1645, 875
601	achat de marchandises	8550
	Svt facture d'avoir N°AV001	
	_____ d° _____	
401	fournisseur	1 009 391,625
521	banque locale	1 009 391,625
	Chèque N°... pour solde	

---

## CHAPITRE 4 : LES EMBALLAGES

*Objectifs pédagogiques opérationnels : à la fin de ce chapitre l'élève de PCG doit être capable de :*

- *Présenter la différence entre l'emballage commercial et matériel d'emballage*
- *Classifier les emballages commerciaux*
- *d'effectuer les traitements comptables des opérations portant sur les emballages*
- *Tenir une fiche de stock des emballages*

**L' emballage** est un objet qui sert à contenir des m'ses, des matières premiers ou des produit. On distingue :

- Le matériel d'emballage
- Les emballages commerciaux

Leçon N° 1 :

### LE MATERIEL D'EMBALAGE

#### 1. Définition

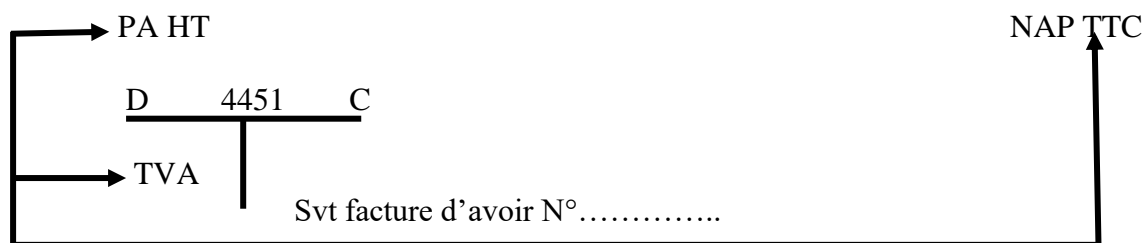
*Le matériel d'emballage* est un objet destiné a être utilisé dans l' entreprise comme instrument de travail il sert au seul besoin interne de l' entreprise et n' est pas destiné à être vendu ou livré.

**EXEMPLE** : citernes, cuves

#### 2. Enregistrement comptable de l' acquisition du matériel d' emballage

D      243      C

D      481/5.      C



## Exercice d'application :

L'entreprise MAMA achète 10 fûts au prix unitaire de 150 000 pour son gasoil le 1<sup>er</sup> janvier 2010 elle règle moitié à crédit et le reste par chèque.

**TAF** : comptabilisé cette opération dans le journal de l'entreprise MAMA

## Solution :

$$\text{PA HT} = 150\,000 \times 10 = 1\,500\,000 \qquad \text{TVA} = 1\,500\,000 \times 0,1925 = 288\,750$$

$$\text{Montant chèque} = (1\,500\,000 + 288\,750) : 2 = 894\,375$$

		01/01/2010			
243		Matériels d'emballage	1 500 000		
4451		Etat TVA récupérable/ ACHAT	288750		
	481	Fournisseur d'investissement		894375	
	521	Banque		894375	
		Svt achat des fûts			

## LES EMBALLAGES COMMERCIAUX

### Leçon N° 2 :

#### 1. Définition

**Les emballages commerciaux** sont des objets destinés à contenir des marchandises ou des produits et qui sont livrés aux clients en même temps que leurs contenus. Ils se subdivisent en :

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- Emballages perdus
- Emballages récupérables

### ➤ *Emballages perdus*

Ils sont vendus aux clients en même temps que le produit qu'il contient

**Exemples :** bouteilles en plastiques, pot de yaourt, boîte de sardine.

### ➤ *Emballages récupérables*

Ils sont prêtés, loués ou consignés aux clients lors de la vente des marchandises par conséquent ils doivent être restitués aux fournisseurs.

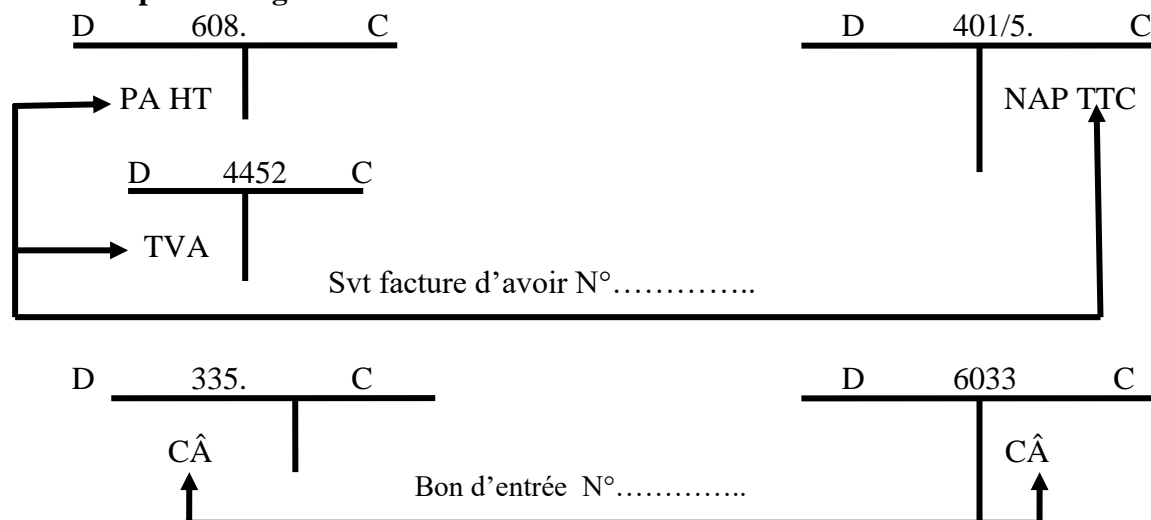
**Exemples :** cassiers de bières, bouteilles de bières.

## 2. Opérations portant sur es emballages commerciaux

Les opérations portant sur les emballages commerciaux sont relatives à l'achat, la vente, la consignation, la déconsignation, la location, le prêt, la non restitution, la destruction et le vol.

### a) Achat d'emballages commerciaux

#### ➤ Principe et enregistrement



**NB :** l'écriture d'entrée en stock n'est pas obligatoire sauf si l'entreprise travail en inventaire permanent.

**Exercice d'application :** l'entreprise MAMA achète des casiers en plastique le 03/10/2012 aux conditions suivantes Brut : 5 400 000 ; escompte : 2% ; port payé par PLASTICAM à la charge de MAMA 45000 règlement par chèque N°0034. Facture V234

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

**TAF** : présenter la facture et enregistrer en inventaire permanent.

### Solution

#### 1. Présentons la facture

PLASTICAM		DOIT :
MAMA		
Facture N°V234		le : 03/10/2012
Montant brut	5 400 000	
Escompte 2%	108 000	
Net fin	5 292 000	
Port payé	45 000	
TVA/M'ses	1 018 710	
NAP TTC	6 355 710	

#### 2. comptabilisation

	03/10		
6082	achats d'emballages récup non ident	5 400 000	
611	transport sur achat	45 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	1 018 710	
521	Banque locale		6 355 710
773	escompte obtenu Svt facture N° 234		108 000
3352	emballages récup non ident	5 445 000	
6031	Δ° des stocks marchandises Bon d'entrée N°.....		5 445 000

#### b) la vente d'emballage

il y a lieu de distinguer la vente d'emballage perdu et la vente d'emballage récupérable

##### *b.1. la vente d'emballage perdu*

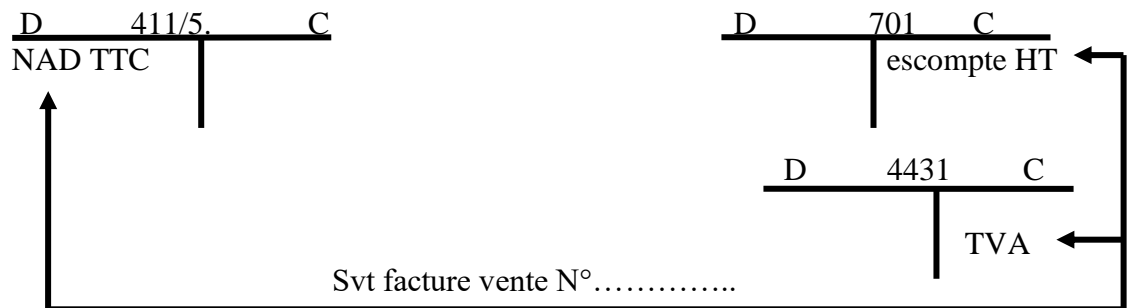
Deux cas de figure peuvent se présenter :

**1<sup>er</sup> cas** : le prix de vente des emballages est associé au prix de vente du bien ou du produit

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

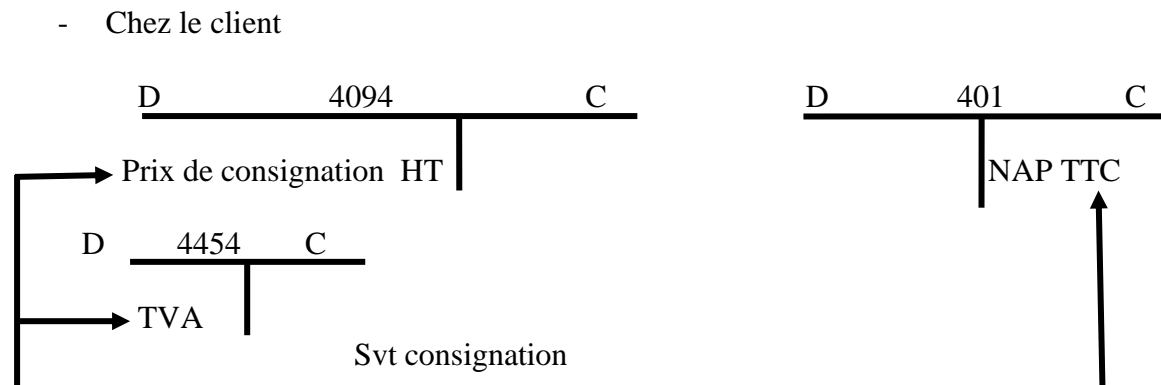
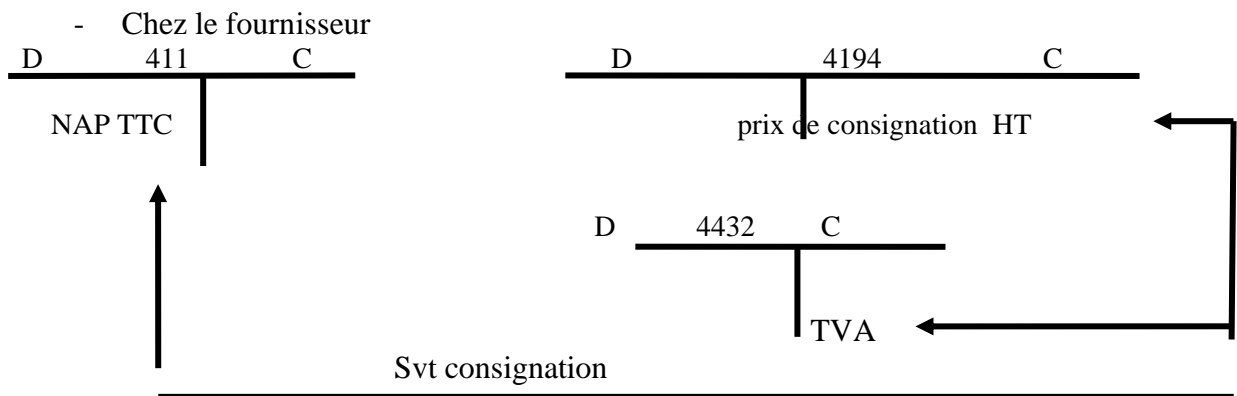
---

Ici, la vente d'emballages est confondue ou associé à la vente du produit.



## c) la consignation des emballages

### ➤ Principe et enregistrement



**Exercice d'application :** enregistrer la facture ci-dessous chez le client et chez le fournisseur.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

ETS NANSEP	
	DOIT : MAMA
Facture N° 483	le : 08/10/2012
Brut (M'ses)	10 000 000
Remise 5%	500 000
Net com	9 500 000
Emballages consignés (20 x 5 000)	100 000
TVA/ M'ses	1 828 750
TVA/emb	19 250
NAP TTC	11 448 000

### Solution

- Chez le fournisseur (NANSEP)

	08/10		
411	client	11 448 000	
701	Vte de marchandise	9 500 000	
4431	Etat, TVA fact. /vente	1 828 750	
4194	client dette pour emb cons	100 000	
4432	Etat, TVA fact sur prest serv	19 250	
Svt facture N° 483			

- Chez le client (MAMA)

	08/10		
601	achats de marchandises	9 500 000	
4094	fournisseur créances pour emb à rendre	100 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	1 828 750	
4454	Etat, TVA récup sur serv ext	19 250	
521	Banque locale	11 488 750	
Svt facture N° 483			

### **d) la déconsignation ou restitution des emballages**

Quand le client restitue les emballages, le fournisseur peut les reprendre :

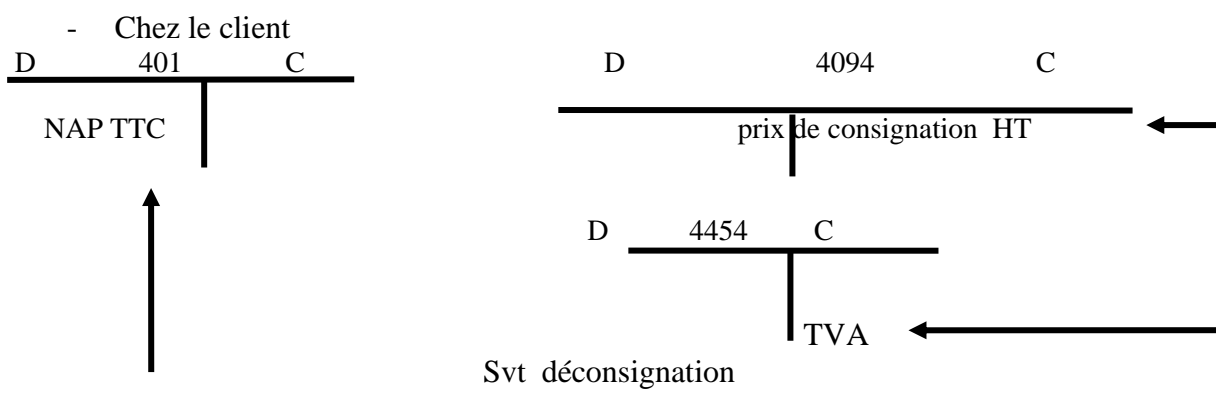
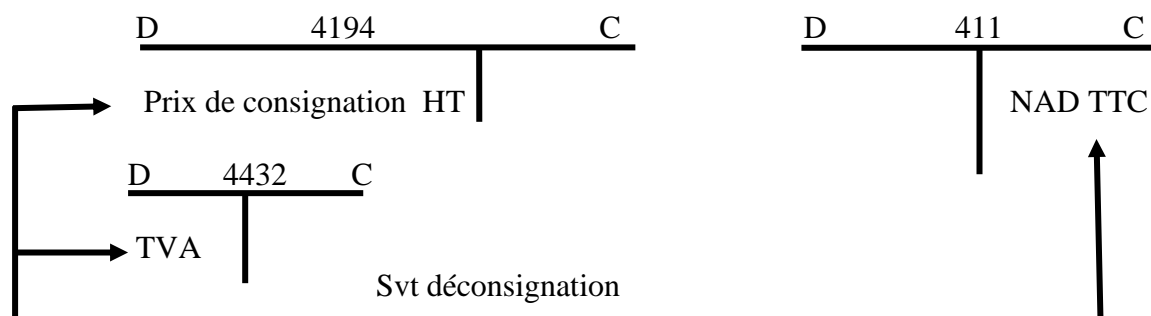
- soit au prix de consignation : c'est la restitution normale
- soit à un prix inférieur au prix de consignation

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

✓ La restitution des emballages au prix de consignation (restitution normale)

➤ **Principe et enregistrement**

- Chez le fournisseur



**Exercice d'application** : le 18/10 l'entreprise MAMA retourne la totalité des emballages consignés le 08/10. Comptabiliser cette opération chez NANSEP et MAMA

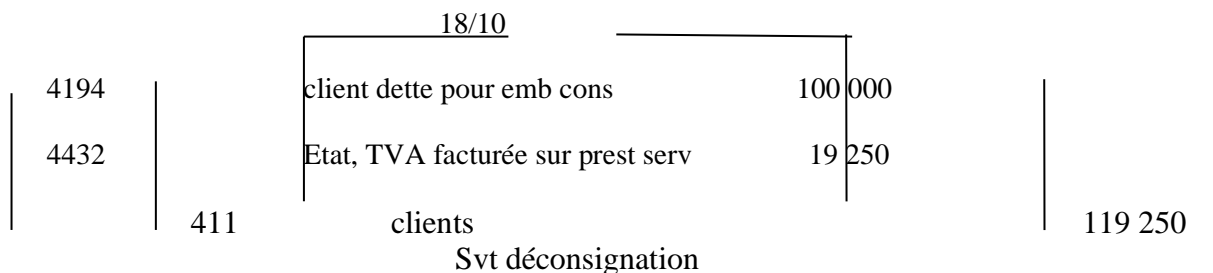
**Solution**

Montant de déconsignation = 20 x 5 000 = 100 000

Montant TVA = 100 000 x 0,1925 = 19 250

Net à déduire = 100 000 + 19 250 = 119 250

- Chez le fournisseur NANSEP



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- Chez le client (MAMA)  
18/10

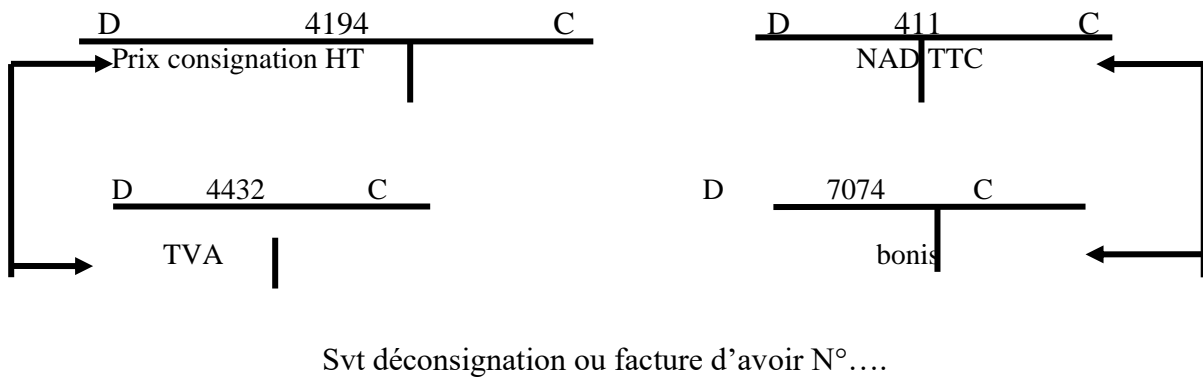
401	fournisseur	119 250	
	4454	Etat, TVA récup sur serv ext	19 250
	4094	fournisseur créances pour emb Svt facture d'avoir N°100	100 000

✓ La restitution des emballages à un prix inférieur au prix de consignation

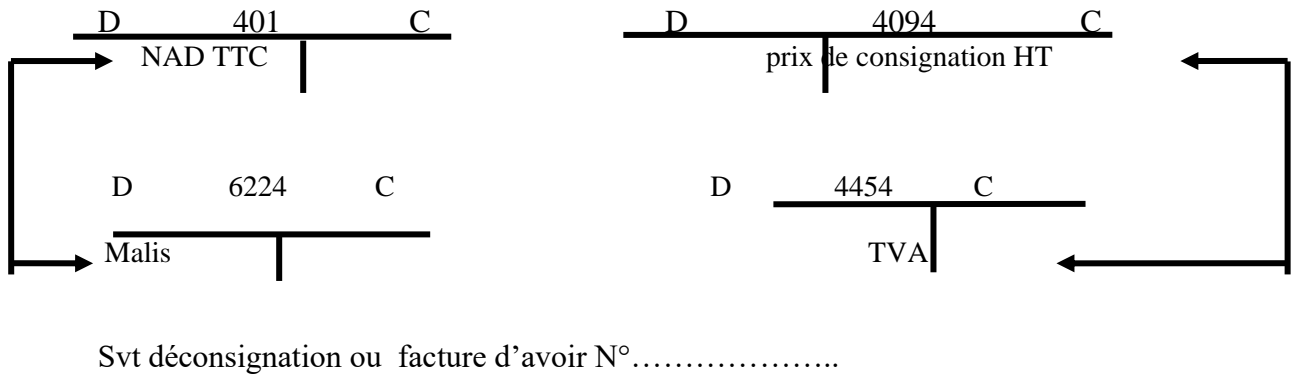
Lorsque le fournisseur reprend les emballages à un prix inférieur à celui de la consignation, la différence entre le prix consignation et le prix de reprise constitue un « *bonis* » pour fournisseur que nous enregistrons dans le compte « **7074 : bonis sur reprise et cession d'emballages** » et un « *malis* » pour le client que nous enregistrons dans le compte « **6224 : mali sur emballage** ».

➤ **Principe et enregistrement**

- chez le fournisseur



- Chez le client



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

**Exercice d'application :** les opérations suivantes ont été réalisées entre MAMA et NONO.

Le 01/09 MAMA consigne 200 casiers à NONO au prix de 10 000 F la caisse.  
Le 05/09 NONO retourne les casiers consignés et MAMA les reprends a 8 500 F.

**TAF :** passer les écritures comptables qui s imposent.

### Solution

Calculs annexes :

01/09	05/09
PC HT = 200 x 10 000 = 2 000 000	prix de reprise = 200 x 8 500 = 1 700 000
TVA = 2 000 000 x 0,1925 = 385 000	TVA = 1 700 000 x 0,1925 = 327 250
NAP = 2 000 000 + 385 000 = 2 385 000	NAD = 1 700 000 + 327 250 = 2 027 250
	Bonis = 200 (10 000 – 8 500) = 300 000

- Chez le fournisseur (MAMA)

	01/09				
411	client	2 385 000			
4194	client dette pour emb cons				2 000 000
4432	Etat, TVA fact sur prest serv				385 000
4194	clients dette pour emb cons	2 000 000			
4432	Etat, TVA fact sur prest serv	327 250			
411	clients				2 027 250
7074	bonis sur reprise d'emb				300 000
	Svt déconsignation d'emb				

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- Chez le client (NONO)

	01/09			
4094		fournisseur créances pour emb à rendre	2 000 000	
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	385 000	
	401	fournisseur Svt consignation d'emb		2 385 000
		05/09		
401		fournisseur	2 027 250	
6224		Malis sur emballage	300 000	
	4094	fournisseur créances pour emb		2 000 000
	4454	Etat, TVA récup sur serv ext Svt déconsignation		300 000

### e) la location d'emballages

Il existe plusieurs types de location d'emballages à savoir : la location simple d'emballages ; la location accompagnée d'une caution ; la location accompagnée d'une caution et prélèvement du loyer sur la caution.

#### d.1. la location simple d'emballages

Le loyer perçu sur les emballages en location s'enregistre au crédit du compte « **7073 : produits accessoires location** » pour le montant HT chez le fournisseur ; et au débit du compte « **6225 : location d'emballages** » pour le montant HT chez le client.

#### ➤ Principe et enregistrement

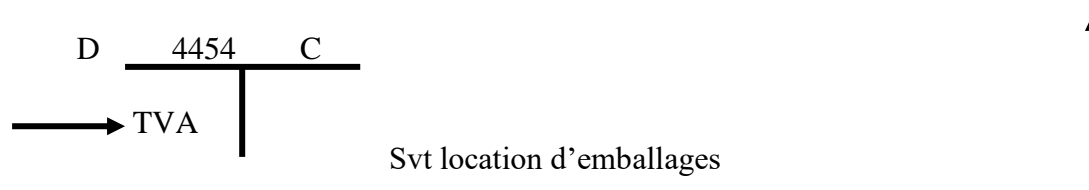
- Chez le fournisseur

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">411/5.</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">NAP TTC</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> <td></td> </tr> </table>	D	411/5.	C	NAP TTC			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">7073</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">prix de location HT</td> <td></td> </tr> </table>	D	7073	C		prix de location HT		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">4432</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">TVA</td> <td></td> </tr> </table>	D	4432	C		TVA	
D	411/5.	C																		
NAP TTC																				
D	7073	C																		
	prix de location HT																			
D	4432	C																		
	TVA																			
	Svt location d'emballages																			

- Chez le client

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">4094</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">Prix de location HT</td> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> <td></td> </tr> </table>	D	4094	C	Prix de location HT			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">401/5.</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; text-align: center;">NAP TTC</td> <td></td> </tr> </table>	D	401/5.	C		NAP TTC	
D	4094	C											
Prix de location HT													
D	401/5.	C											
	NAP TTC												

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application** : enregistrer le document ci-dessous chez le client et chez le fournisseur.

<b>ENTREPRISE NANSEP</b>
Pièce de caisse N° 453
Recette : 95 400 FCFA
Motif : encaissement loyer des emballages remis à NONO
Le : 05/05/2012

**Solution :**

- Chez le fournisseur NANSEP

		<u>05/05</u>		
571		caisse	95 400	
	4432	Etat, TVA facturé sur prest serv	15 400	
	7073	produits accessoires locations	80 000	
		Svt location/ PC N° 453		

- Chez le client (NONO)

		<u>18/10</u>		
6225		location d'emballages	80 000	
	4454	Etat, TVA récup serv ext	15 400	
	571	caisse	95 400	
		Svt location/ PC N° 453		

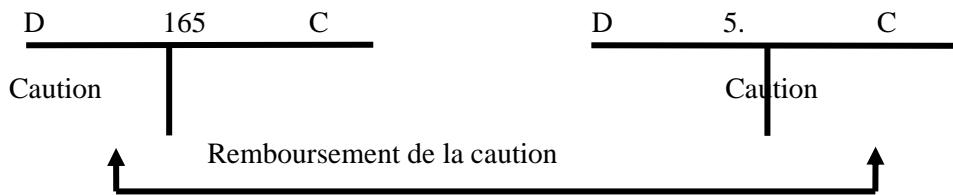
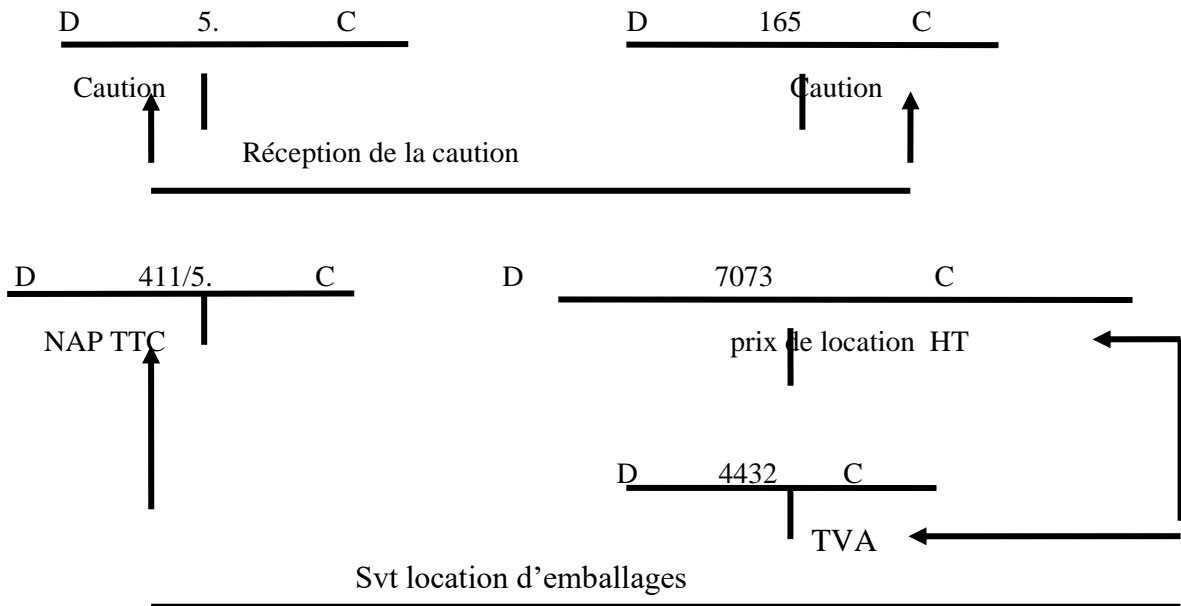
### *d.2. la location d'emballages accompagnée d'une caution*

La location d'emballages accompagnée d'une caution implique la comptabilisation de trois écritures à savoir : celle relative au paiement de la caution ; celle relative au paiement du loyer (location proprement dite ; enfin celle relative au remboursement de la caution lors de la restitution des emballages.

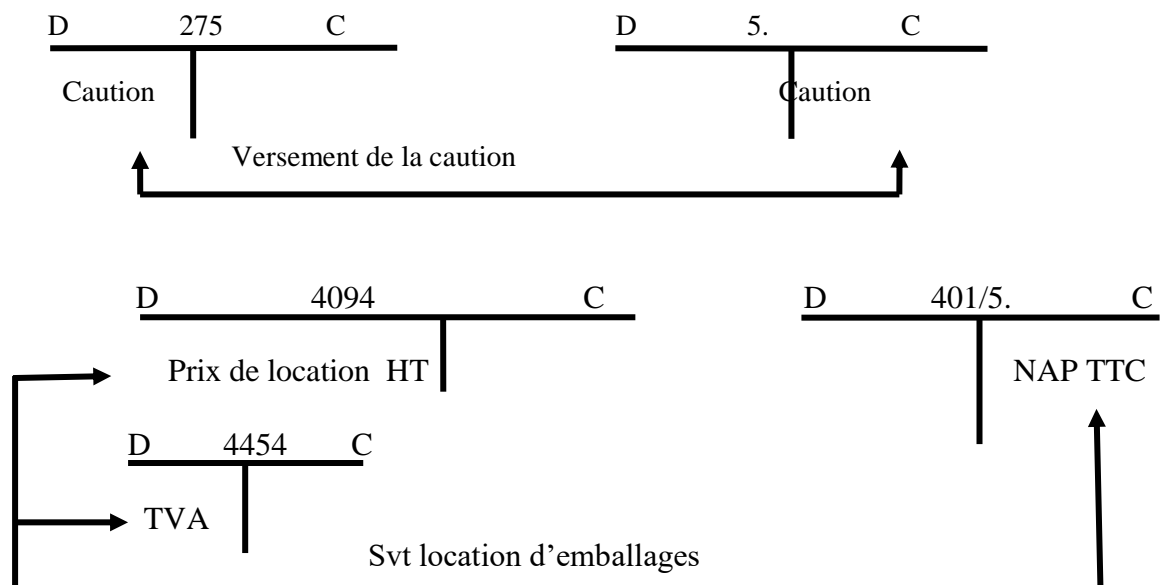
# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

## ➤ Principe et enregistrement

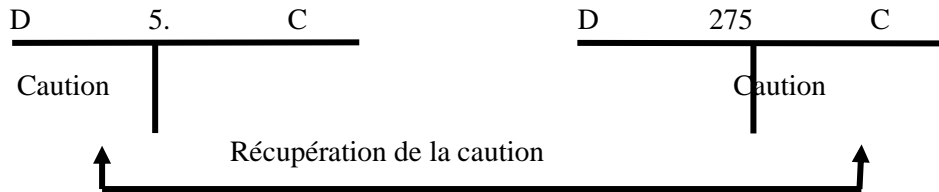
- Chez le fournisseur



- Chez le client



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**Exercice d'application** : enregistrer les opérations ci-dessous chez le client et chez le fournisseur.

Le 03/03/2012 MAMA loue les emballages pour 400 000 HT au client NONO (caution pour location 100 000 F payé par PC N° 14)

Le 07/03/2012 NONO retourne les emballages et sa caution lui est restitué par PC N°34.

**Solution :**

- Chez le fournisseur MAMA

	<u>03/03</u>			
571	caisse	100 000		100 000
165	dépôts et cautionnement reçu			
	PC N° 14			
411	caisse	477 000		
4432	Etat, TVA facturé sur prest serv			400 000
7073	produits accessoires locations			77 000
	Svt location/ PC N° 453			
165	dépôts et cautionnement reçu	100 000		

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

PC N° 34

- Chez le client (NONO)

		03/03			
275		dépôts et cautionnement versé		100 000	
571		caisse			100 000
6225		location d'emballages		80 000	
4454		Etat, TVA récup serv ext		15 400	
571		caisse			95 400
571		caisse		100 000	
165		dépôts et cautionnement versé		100 000	

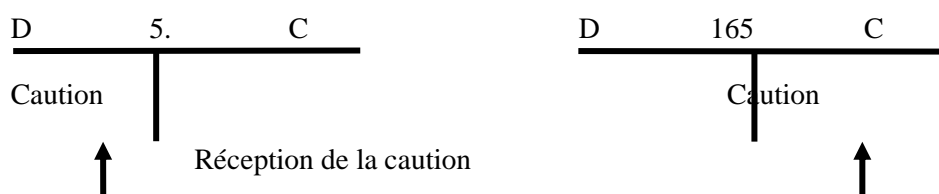
PC N° 34

### *d.3. la location d'emballages accompagnée d'une caution et prélèvement du loyer sur la caution.*

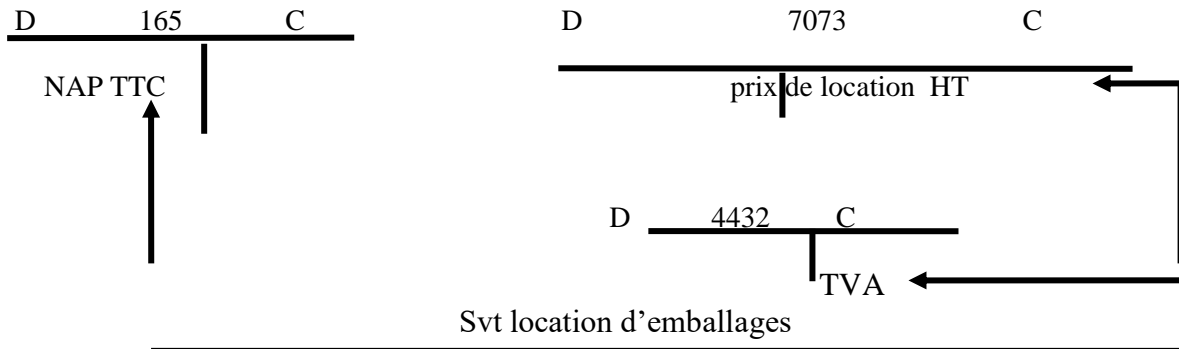
Dans ce cas, une caution est versée et à chaque fin de période le loyer est prélevé sur la caution. L'une des particularités ici est que le montant de la caution doit être supérieur ou tout au moins égal à la durée de location.

#### ➤ Principe et enregistrement

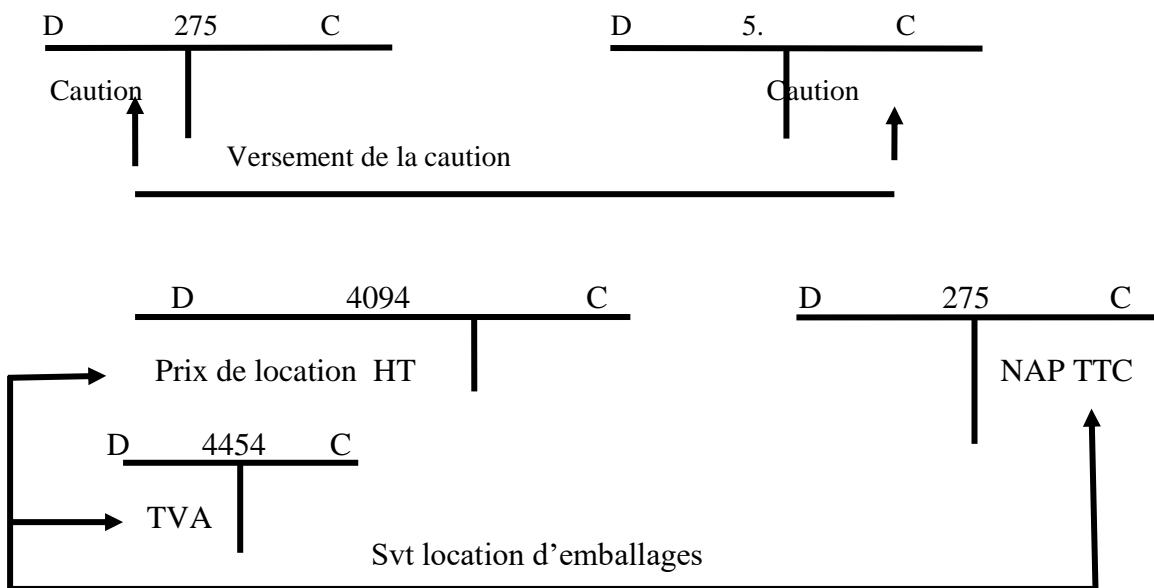
- Chez le fournisseur



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



- Chez le client



**Exercice d'application :** l'entreprise MAMA loue les 50 emballages à l'entreprise NONO au prix de 50 000 HT le mois. La location a eu lieu le 01/01/2013. NONO paye la caution le même jour pour un montant de 2 000 000 F par chèque N° 345.

**TAF :** enregistrer cette opération chez MAMA et NONO en date du 01/01/2013 et 31/01/2013.

**Solution :**

Prélèvement d loyer de janvier = 50 000

TVA = 50 000 x 0,125 = 6 250

- Chez le fournisseur MAMA

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

		01/01			
521		banque		2 000 000	
	165	dépôts et cautionnement reçu			2 000 000
		Chèque N°345			
			31/01		
165		dépôts et cautionnement reçu		59 625	
	4432				50 000
	7073				9 625

- Chez le client (NONO)

		01/01			
275		dépôts et cautionnement versé		2 000 000	
	521	banque			2 000 000
		Chèque N°345			
			31/01		
6225		location d'emballages		50 000	
4454		Etat, TVA récup serv ext		9 625	
	275	dépôts et cautionnement versé			59 625

### f) Le prêt d'emballages commerciaux

Le prêt et la restitution des emballages commerciaux prêtés ne s'enregistrent pas au journal. C'est une opération basée sur la confiance. L'enregistrement s'effectue sur la fiche de stock des emballages.

**NB :** La non restitution des emballages prêtés dans les délais se transforme en une cession ou vente.

#### ➤ Principe et enregistrement

- Chez le fournisseur

		date			
6033		Δ° des stocks autres approv		C.Â	
	3352	emballages récup non ident			C.Â
		Bon de sortie N°...			
			d°		
411 /5.		Client/ cpte de trésorerie		NAP	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

7074	bonis sur cession d'emb	montant HT
4431	Etat, TVA fact. /vente Svt facture N°.....	TVA

- Chez le client

		Date			
6082			achats d'emballages récup non ident	montant HT	
4452			Etat, TVA récup sur achat	TVA	
	401/5.		Fournisseurs/cpte de trésorerie Svt facture N°...		NAP
				d°	
3352			emballages récup non ident	C.Â	
6033			$\Delta^\circ$ des stocks autres approv Bon d'entrée N°.....		CÂ

**Exercice d'application** : l'entreprise MAMA a réalisé les opérations suivantes avec son client NONO.

01/09/2012 : MAMA prête 120 cassiers de bière à son client NONO pour 240 000 F HT (le coût d'achat des 120 casiers s'élève à 200 000 F. délais de restitution 9 jours après le prêt.

12/09/2012 : les emballages prêtés ne sont pas toujours restitués.

**TAF** : procéder à la comptabilisation de ces opérations chez MAMA et NONO.

### Solution

- chez MAMA

		12/09			
6033			$\Delta^\circ$ des stocks autres approv	200 000	
	3352		emballages récup non ident Bon de sortie N°...		200 000
				d°	
411			Client	286 200	
	7074		bonis sur cession d'		240 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

4431	Etat, TVA fact. /vente Svt facture N°.....	46 200
------	---	--------

- Chez le client

	12/09		
6082		achats d'emballages récup non ident	240 000
4452		Etat, TVA récup sur achat	46 200
401		Fournisseurs	
		Svt facture N°...	
		d°	
3352		emballages récup non ident	240 000
6033		Δ° des stocks autres approv Bon d'entrée N°.....	240 000
			286 200

### g) La non restitution des emballages consignés

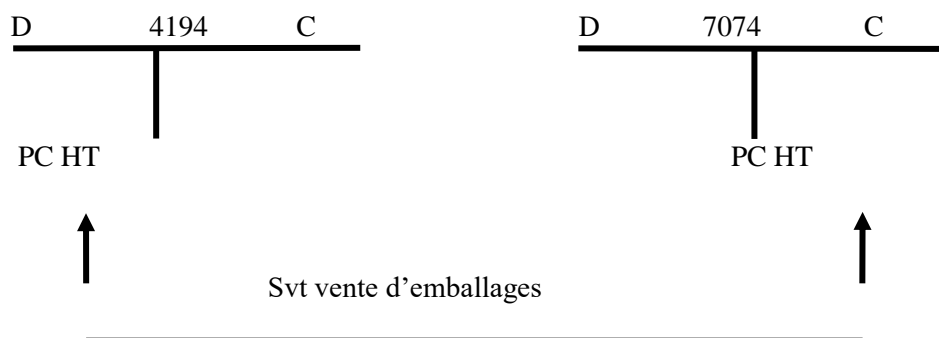
Il peut arriver que le client ne retourne pas les emballages consignés. Ceci peut être source de plusieurs raisons.

- Le client conserve les emballages pour ses propres besoins
- Les emballages sont détruits, égarés, ou volés

#### ➤ Principe et enregistrement

- Chez le fournisseur

Quelques soient les raisons avancées par le client pour justifier la non restitution, la consignation se transforme en une vente ferme. L'enregistrement comptable est le suivant :



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

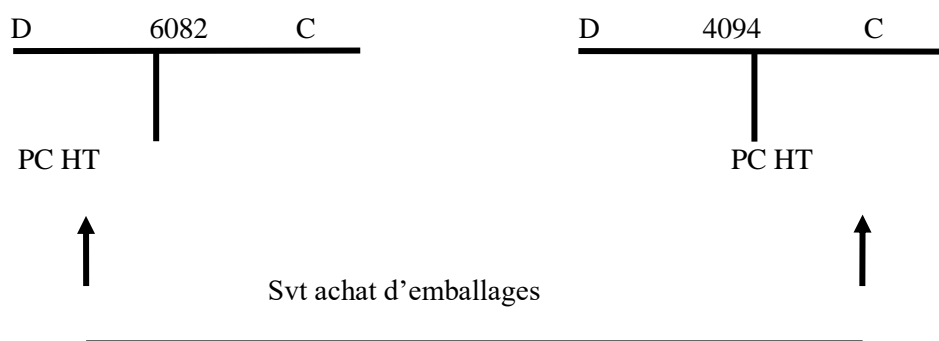
**NB 1** : il n y a pas de TVA ici, car elle avait déjà été comptabilisée lors de la consignation.

**NB 2** : si l'entreprise pratique l'inventaire permanent passer l'écriture de sortie de stock.

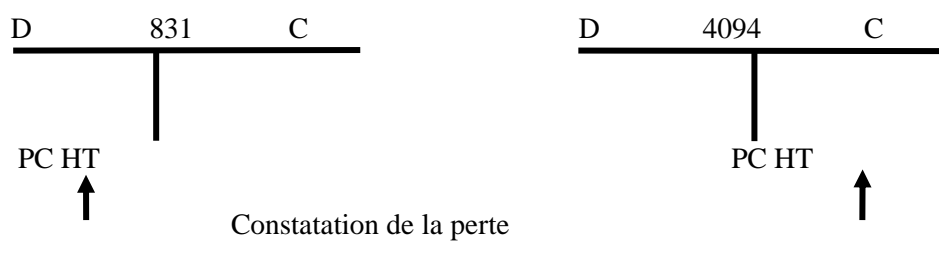
- Chez le client

Chez le client, la non restitution peut être volontaire ou non.

En cas de non restitution volontaire, la consignation se transforme en l'achat.



En cas de non restitution involontaire (destruction ou vols), on constate la perte.



**Exercice d'application** : les opérations suivantes ont été réalisées entre l'entreprise PLASTICAM et l'entreprise NANSEP

01/04/2013 : PLASTICAM consigne 100 casiers à NANSEP au prix unitaire de 5 000 F.

08/04/2013 : NANSEP retourne 50 casiers (prix de reprise 4 500 F) et conserve le reste.

**TAF** : enregistrer ces opérations chez PLASTICAM et MAMA sachant que parmi les emballages conservés 25 casiers ont été volés par le magasinier.

### Solution

Calculs annexes

01/04/2013

08/04/2013

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

PC HT = 100 x 5 000 = 500 000

PR HT = 50 x 4 500 = 225 000

TVA = 500 000 x 0,1925 = 96 250

TVA = 225 000 x 0,1925 = 43 312,5

NAP = 596 250

NAD = 268 312,5

Bonis = 50 (5 000 - 4 500) = 25 000

Vente = 50 x 5 000 = 250 000

- Chez le fournisseur (PLASTICAM)

		01/04	
411		client	596 250
	4194 4432	client dette pour emb cons Etat, TVA fact sur prest serv Svt consignation	500 000 96 250
		08/04	
	4194	clients dette pour emb cons	250 000
	4432	Etat, TVA fact sur prest serv	43 312,5
	411	clients	268 312,5
	7074	bonis sur reprise d'emb	25 000
		Svt déconsignation d'emb	
		d°	
	4194	client dette pour emb cons	250 000
	7074	bonis sur reprise d'emb	250 000
		Svt vente d'emballages	

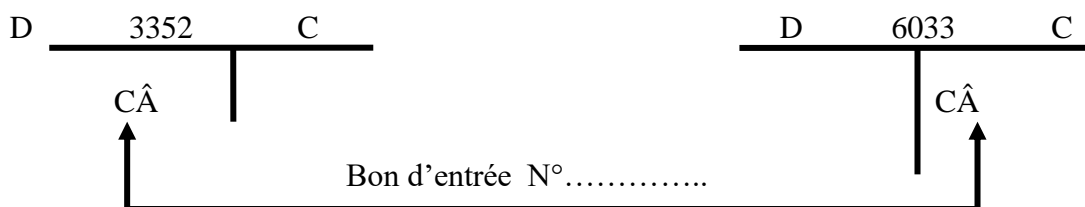
- Chez le client (NANSEP)

		01/04	
4094		fournisseur créances pour emb à rendre	500 000
	4454	Etat, TVA récup sur serv ext	96 250
	401	fournisseur Svt consignation d'emb	596 250
		08/04	
	401	fournisseur	268 312,5
	6224	Malis sur emballage	25 000
	4094	fournisseur créances pour emb	250 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	4454	Etat, TVA récup sur serv ext Svt déconsignation		43 312,5
		————— d° —————		
6082		achat d'emballages récup non ident	125 000	
	4094	fournisseur, créances pour emb Svt achat d'emb		125 000
		————— d° —————		
831		charges HAO constatées	125 000	
	4094	fournisseur, créance pour emb Constatation de la perte		125 000

**Remarque** : lors d'une perte d'emballages dans les magasins du propriétaire, on passe l'écriture suivante :



Leçon N° 3 :

**LA COMPTABILITE MATIERE DES EMBALLAGES RECUPERABLES :**  
*La fiche de stock des emballages*

### 1. Définition

**La fiche de stock des emballages** est un document conçu pour enregistrer les mouvements en quantités dont l'entreprise est propriétaire. Elle permet de connaître en permanence la quantité des emballages en magasin chez le client (prêt, consignation ou location) et la quantité total des emballages appartenant à l'entreprise.

**NB** : une fiche de stock des emballages peut être en quantité ou en valeur.

### 2. Tracé d'une fiche de stock d'emballages en quantité

**THEME** : l'entreprise NANSEP a réalisé pendant le mois de septembre 2012 les opérations ci-après concernant les emballages.

**TAF** :

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

1. Enregistrer les opérations au journal de l'entreprise NANSEP.
2. Présenter la fiche de stock des emballages en quantités chez NANSEP

**02/09** : achat contre chèque bancaire :

1 200 plastiques vides (emballages perdus) 120 000 F HT  
300 caisses en plastique (emballages récupérables) 300 000 F HT  
2 cuves (utilisables dans l'entreprise) 5 000 000 F HT

**05/09** : consignation de 100 caisses à 1 500 F l'unité au client TALLA

**08/09** : le client TALLA retourne 70 caisses et promet de rendre le reste le 15/09

**09/09** : prêt de 40 caisses au client MOUSSA. Caution 8 000 F. PC N° 41

**10/09** : location de 80 caisses au client OWONA à 500 F l'unité. Caution 15 000 F. PC N° 42

**12/09** : achat de 500 caisses par chèque bancaire à raison de 1 000 F la caisse

**15/09** : restitution partielle par MOUSSA de 30 caisses

Restitution de 10 caisses par TALLA, les 20 autres étant détruites nous les lui facturons

**17/09** : consignation de 150 caisses au client ETAME

**20/09** : facturation au client MOUSSA pour non restitution des caisses prêtées

**22/09** : restitution par OWONA des 80 caisses et remboursement de la caution. PC N° 43

**24/09** : reçu du fournisseur FOKOU 150 caisses contenant des marchandises. Prix de consignation 1 000 F par caisse

**26/09** : consignation au client TONDE 80 caisses

**28/09** : restitution de 130 caisses au fournisseur FOKOU. Nous en conservons 10, les 10 autres étant détruites.

**Autres renseignements :**

➤ **Chez NANSEP**

Le stock initial au 01/09/2012 est de 800 caisses (dont 200 en consignation, 100 en location, 100 en prêt et le reste en magasin).

Le prix de consignation est de 1 500 F par caisse

Le prix d'achat est de 1 000 F par caisse

Le prix de reprise ou déconsignation est de 1 300 F par caisse

➤ **Chez FOKOU**

Le prix de consignation est de 1 000 F par caisse

Le prix de reprise est de 800 F par caisse

**NB** : taux de TVA 19,25%

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### Solution

#### 1. Comptabilisation

		02/09	
243		matériel d'emballage	5000 000
4451		Etat, TVA récup sur immobilisation	962 500
4452		Etat, TVA récup sur achat	80 850
6081		achat d'emballage perdus	120 000
6082		achat d'emballage récup non ident	300 000
521		banque locale Chèque N°.....	6 463 350
		d°	
3352		emballages récup non ident	300 000
6033		Δ° des stocks autres approv Bon d'entrée N°.....	300 000
		05/09	
411		clients	178 675
4194		clients, dette pour emb cons	150 000
4432		Etat, TVA facturée sur prest serv Svt consignation	28 875
		08/09	
4194		clients, dette pour emb cons	105 000
4432		Etat, TVA facturée sur prest serv	17 517,5
411		client	108 517,5
7074		bonis sur cession d'emb	14 000
		09/09	
571		caisse	8 000
165		dépôt et cautionnement reçus Svt PC N° .....	8 000
		10/09	
411		client	47 700
7073		location	40 000
4432		Etat, TVA facturée sur prest serv Svt location d'emballage	7 700
		d°	
571		caisse	15 000
165		dépôts et cautionnement reçus Svt PC N° 42	15 000
		12/09	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

6082	achat d'emballages	500 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	96 250	
	521 banque locale		596 250
	Chèque N°.....		
	d°		
3352	emballages récup non ident	500 000	
	6033 Δ° des stocks autres approv		500 000
	Bon d'entrée N°.....		
	15/09		
4194	clients, dette pour emb cons	15 000	
4432	Etat, TVA facturée sur prest serv	2 502	
	411 client		17 502
	7074 bonis sur cession d'emb		2 000
	Svt déconsignation		
	d°		
4194	clients, dette pour emb cons	30 000	
	7074 bonis sur cession d'emballages		30 000
	Svt facturation		
	17/09		
411	clients	268 312	
	4194 clients, dette pour emb cons		225 000
	4432 Etat, TVA facturée sur prest serv		43 312
	Svt consignation		

		20/09			
411			clients	9 887	
165			dépôt et cautionnement reçus	8 000	
	4194		clients, dette pour emb cons		15 000
	4432		Etat, TVA facturée sur prest serv		2 887
			Svt facturation		
		22/09			
165			dépôts et cautionnement reçus	15 000	
	571		caisse		15 000
			Svt PC N° .....		
		24/09			
4094			fournisseur, créances pour emb à rendre	150 000	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

4454	Etat, TVA récup sur serv ext	28 875	
	401 fournisseur		178 785
	Svt consignation FOKOU		
	_____ 26/09 _____		
411	clients	143 100	
	4194 clients, dette pour emb cons		120 000
	4432 Etat, TVA facturée sur prest serv		23 100
	Svt consignation		
	_____ 28/09 _____		
401	fournisseur	124 020	
6224	Malis sur emballage	26 000	
	4094 fournisseur créances pour emb		20 020
	4454 Etat, TVA récup sur serv ext		130 000
	Svt déconsignation		
	_____ d° _____		
6082	achat d'emballages récup non ident	10 000	
831	charges HAO constatées	10 000	
	4094 fournisseur, créances pour emb		20 000
	Svt achat d'emb		
	_____ d° _____		
3352	emballages récup non ident	10 000	
	6033 Δ° des stocks autres approv		10 000
	Bon d'entrée N°.....		
	_____ d° _____		
6033	Δ° des stocks autres approv	10 000	
	3352 emballages récup non ident		10 000
	Bon de sortie N°.....		

### 2. Fiche de stock des emballages

Dates	libellés	Mvts du stock total			Mvts en magasin			Chez les clients			Stock total
		Achats	Ventes	Pertes	entrées	Sorties	Stock	Prêt	Locat	Consi	
01/09	Stock initial						400	100	100	200	800

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

02/09	Achat	300			300		700	100	100	200	1100
05/09	Cons à Talla					100	600	100	100	300	1100
08/09	Décons Talla				70		670	100	100	230	1100
09/09	Prêt à Moussa					40	630	140	100	230	1100
10/09	Locat à Owona					80	550	140	180	230	1100
12/09	Achat	500			500		1050	140	180	230	1600
15/09	Restit Moussa				30		1080	110	180	230	1600
d°	Décons Talla				10		1090	110	180	220	1600
d°	Facturation		20				1090	110	180	200	1580
17/09	Cons Etame					150	940	110	180	350	1580
20/09	Vente Moussa		10				940	100	180	350	1570
22/09	Restit Owona				80		1020	100	100	350	1570
26/09	Cons Tonde					80	940	100	100	350	1570
28/09	Achat FOKOU	20			20		960	100	100	350	1590

**CHAPITRE 5 : LA COMPTABILITE GENERALE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES**

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

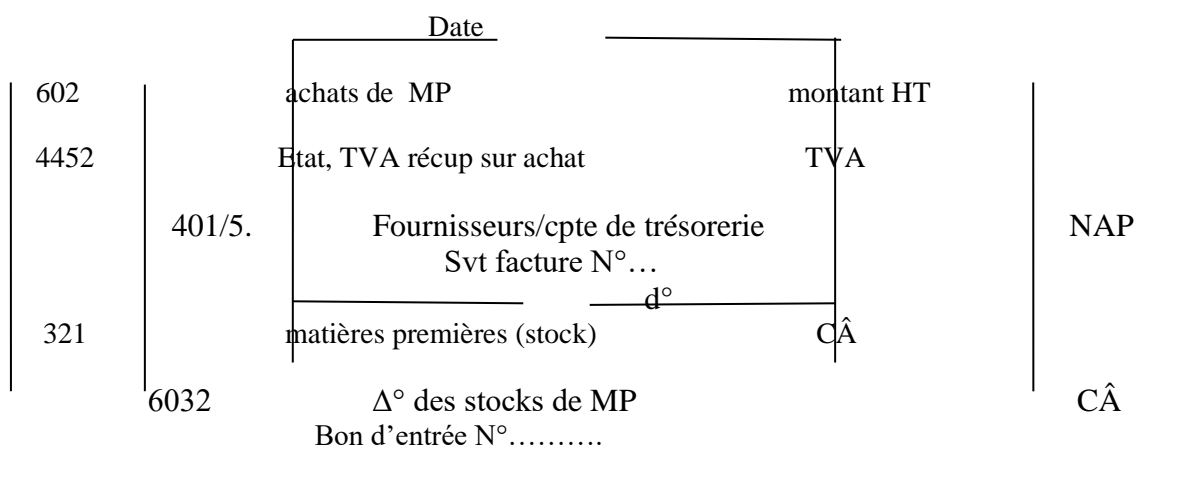
**Objectifs pédagogiques opérationnels : à la fin de ce chapitre l'élève de PCG doit être capable de maîtriser l'analyse comptable des opérations suivantes :**

- *Achat des matières premières (MP)*
- *Transformation des matières premières et fournitures liés en produits finis (PF)*
- *Ventes des produits finis*

L'entreprise industrielle a pour activité principale la transformation des matières premières qu'elle achète en produits finis ou résiduels. Ainsi, les opérations d'achat, de transformation et de vente méritent d'être comptabilisées.

## 1. Achat des MP et fournitures liés

### ➤ Principe et enregistrement



**Exercice d'application :** enregistrer le document ci-dessous chez CAMLAIT en inventaire permanent.

MILKCAM	
	DOIT :
CAMLAIT	
Facture N°V234	le : 03/10/2012
Montant brut (1 000 sacs de lait)	5 000 000
Remise 10%	500 000
Net com	4 500 000
Escompte 2%	90 000
Net fin	4 410 000
Emb consignés	200 000
	300 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Port facturé	848 925
TVA/M'ses	38 500
TVA/ emb	<u>57 750</u>
TVA /port	5 855 175
NAP TTC	

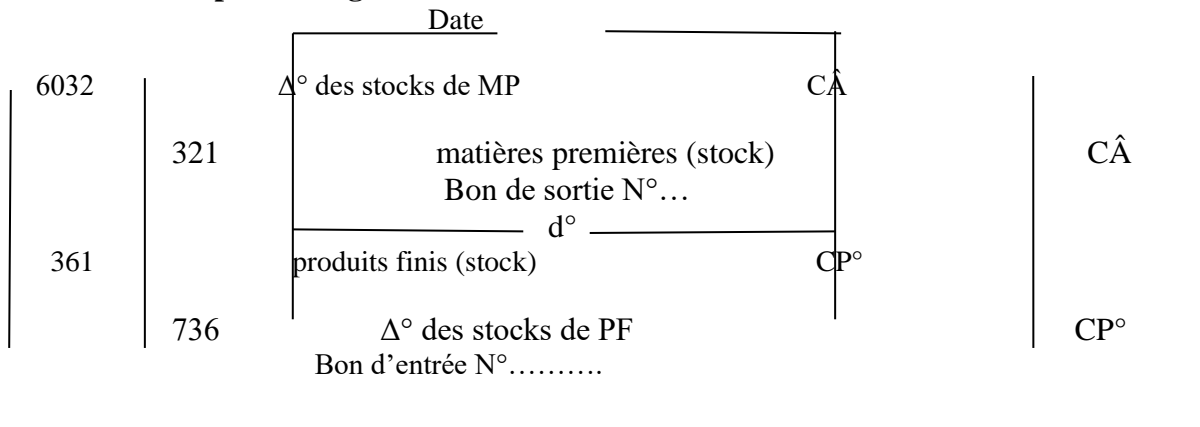
	03/10		
602	achat de MP	4 500 000	
611	transport sur achat	300 000	
4094	fournisseur créance pour emb	200 000	
4452	Etat, TVA récup sur achat	848 925	
4453	Etat, TVA récup sur transport	57 750	
4454	Etat, TVA récup sur serv ext	38 500	
401	fournisseur		5 855 175
773	escompte obtenu		90 000
	Svt facture N° V234		
	d°		
321	matières premières (stock)	4 800 000	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

6032	Δ° des stocks de MP Bon d'entrée N°.....	4 800 000
------	---	-----------

### 2. Transformation des MP en PF

#### ➤ Principe et enregistrement



**Exercice d'application :** le 06/10 l'entreprise CAMLAIT sort du magasin quelques sacs de lait pour la fabrication de 100 000 pots de yaourts.

**TAF :**

- a) Sachant la fabrication de 10 000 pots nécessite 50 sacs de lait, calculer le nombre de sacs de lait sortis du magasin, ainsi que le coût de ses sacs.
- b) Sachant que les autres charges de production (Main d'œuvre directe et charges indirectes) s'élèvent à 2 000 000 F, calculer le coût de production des 100 000 pots et le coût de production d'un pot.
- c) Procéder à la comptabilisation.

**Solution**

- a) Calcul du nombre de sacs sortis et leur coût

$$\text{Nbre de sacs} = \frac{100\,000}{10\,000} \times 50 = 500 \text{ sacs}$$

$$\text{Coût des 500 sacs} = \frac{4\,800\,000}{1\,000} \times 500 = 2\,400\,000$$

- b) Calcul du CP° de 100 000 pots et d'un pot

$$\text{CP° 100 000 pots} = 2\,400\,000 + 2\,000\,000 = 4\,400\,000$$

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

CP° d'un pot = 4 400 000 / 100 000 = 44 F

### c) Comptabilisation

		06/10		
6032		Δ° des stocks de MP	2 400 000	
	321	matières premières (stock) Bon de sortie N°...		2 400 000
		d°		
	361	produits finis (stock)	4 400 000	
	736	Δ° des stocks de PF Bon d'entrée N°.....		4 400 000

### 3. Vente des produits finis

#### ➤ Principe et enregistrement

		Date		
736		Δ° des stocks de PF	CP°	
	361	produits finis (stock) Bon de sortie N°...		CP°
		d°		
	411/5.	Client /compte de trésorerie	NAP	
	702	vente de PF		PV HT
	4431	Etat, TV facturée sur vente Svt facture N°.....		TVA

**Exercice d'application** : le 10/10 l'entreprise CAMLAIT vend à l'entreprise « BON YAOURT » 75 000 pots de yaourt au prix unitaire de 80 F.

**TAF** : procéder à la comptabilisation de cette opération chez CAMLAIT

#### Solution :

CP° des yaourts vendus = 75 000 x 44 = 3 300 000

		10/10		
736		Δ° des stocks de PF	3 300 000	
	361	produits finis (stock)		3 300 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Bon de sortie N°...			
d°			
411/5.		Client /compte de trésorerie	7 155 000
	702	vente de PF	6 000 000
	4431	Etat, TV facturée sur vente	1 155 000
		Svt facture N°.....	

### Cas pratique de synthèse

Au cours de mois d'octobre, l'entreprise NANSEP qui fabrique des lits à base des planches a effectué les opérations suivantes :

12/10 : achat de 15 000 planches pour 150 000 000. Port payé : 300 000 F. Facture N°10

14/10 : fabrication de 1500 lits (la fabrication d'un lit nécessite 5 planches). Les autres frais de fabrication s'élèvent à 18 000 000 F

16/10 : vente de 900 lits au prix unitaire de 75 000 F. règlement par chèque bancaire.

**TAF** : procéder à la comptabilisation de ces opérations.

### Solution

12/10			
602		achat de MP	150 000 000
611		transport sur achat	300 000
4452		Etat, TVA récup sur achat	28 875 000
	401	fournisseur	179 175 000
		Svt facture N°10	
d°			
321		matières premières (stock)	150 300 000
	6032	Δ° des stocks de MP	150 300 000
		Bon d'entrée N°.....	
14/10			
6032		Δ° des stocks de MP	75 150 000
	321	matières premières (stock)	75 150 000
		Bon de sortie N°.....	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

	—————d°—————	
361	produits finis (stock)	93 150 000
	736            Δ° des stocks de PF	93 150 000
	Bon d'entrée N°.....	
	—————16/10—————	
	736            Δ° des stocks de PF	55 890 000
	361            produits finis (stock)	55 890 000
	Bon de sortie N°...	
	—————d°—————	
513	banque locale	80 493 750
	702            vente de PF	67 500 000
	4431          Etat, TV facturée sur vente	12 993 750
	Svt facture N°.....	

---

## CHAPITRE 6 : LES REGLEMENTS

Les opérations d'achat et de vente de marchandises se terminent par un règlement qui peut être fait au moment de l'opération (**règlement au comptant**) ou à une date ultérieure (**règlement à terme**). Ces règlements sont effectués dans le cadre du cycle de trésorerie.

### LES REGLEMENTS AU COMPTANT

Leçon N° 1 :

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *D'identifier les différents modes de règlement au comptant*
- *Mémoriser l'analyse comptable des règlements au comptant*

#### **I. Les règlements en espèces**

Ce sont les opérations financières que l'entreprise effectue avec les tiers par la **remise de la monnaie**.

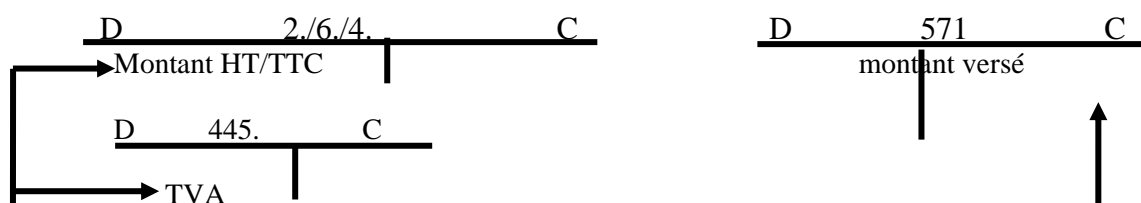
##### **1. Documents utilisés lors des règlements en espèces**

Ces documents servent de preuve en cas de litiges. Nous pouvons citer entre autre :

- Le reçu
- La quittance
- La pièce de caisse

##### **2. Principe et enregistrement**

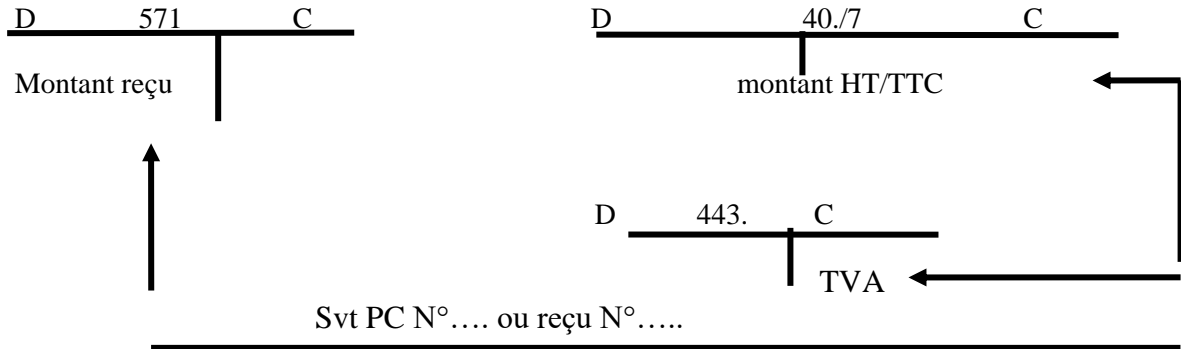
- **Lors du paiement en espèces**



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt PC N°.... ou reçu N°.....

- Lors du règlement reçu en espèces



**Exercice d'application** : comptabiliser les documents suivants au journal de l'entreprise NANSEP.

ETS NANSEP Pièce de caisse N° 001 <b>Recette</b> : / <b>Dépense</b> : 17 000 <b>Motif</b> : frais de transport pour le compte du client NONO Le 14/10	ETS NANSEP Pièce de caisse N° 002 Recette : / <b>Dépense</b> : 1500 000 <b>Motif</b> : paiement salaire du personnel Le 15/10	ETS NANSEP Pièce de caisse N° 003 Recette : / <b>Dépense</b> : 2 500 000 <b>Motif</b> : règlement du client MBOCK Le 16/10
--	--	---

**Solution**

		14/10			
613		transport pour le compte d'un tiers	17 000		
	571	caisse siège social			17 000
		Svt PC N° 001			
4221		personnel rémunération due	1 500 000		
	571	caisse siège social			1 500 000
		Svt PC N° 002			

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

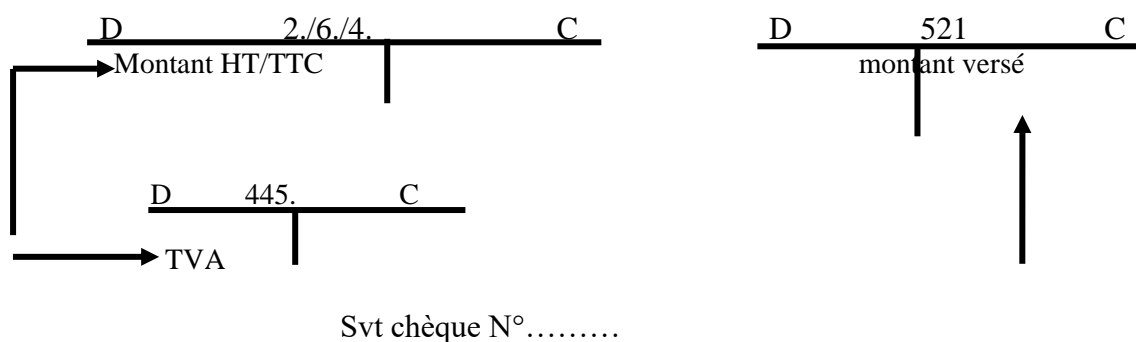
	————— 16/10 —————	
571	caisse siège social	2 500 000
	411 client	2 500 000
Svt PC N° 003		

## II. Les règlements par chèque bancaire

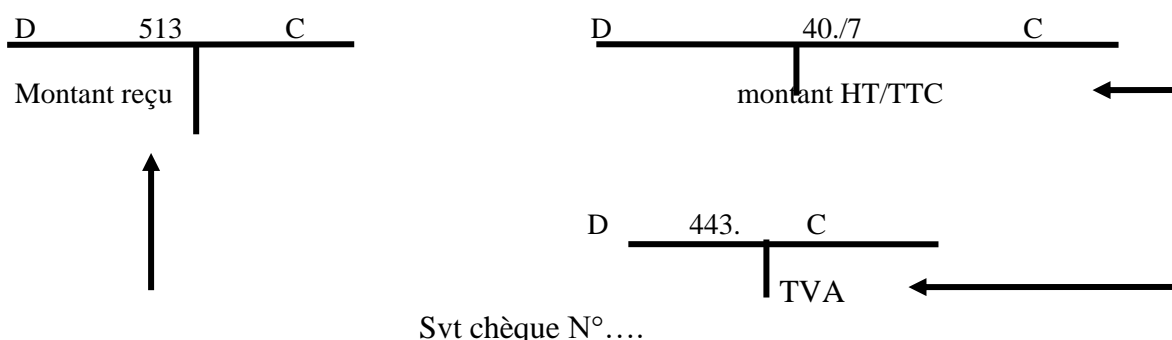
Ce sont des opérations financières que l'entreprise effectue avec les tiers par l'intermédiaire de la banque. Il s'agit : des règlements par chèque bancaire obtenus des clients et d'autres débiteurs ; des règlements par chèque bancaire effectués par l'entreprise au profit des fournisseurs et autres créanciers ; des virements bancaires ; des coupons d'intérêts obtenus par l'entreprise ; des recouvrements des effets et autres titres ; de l'escompte des effets de commerce.

### ➤ Principe et enregistrement

#### • Règlement effectué par chèque bancaire



#### • règlement reçu en par chèque bancaire



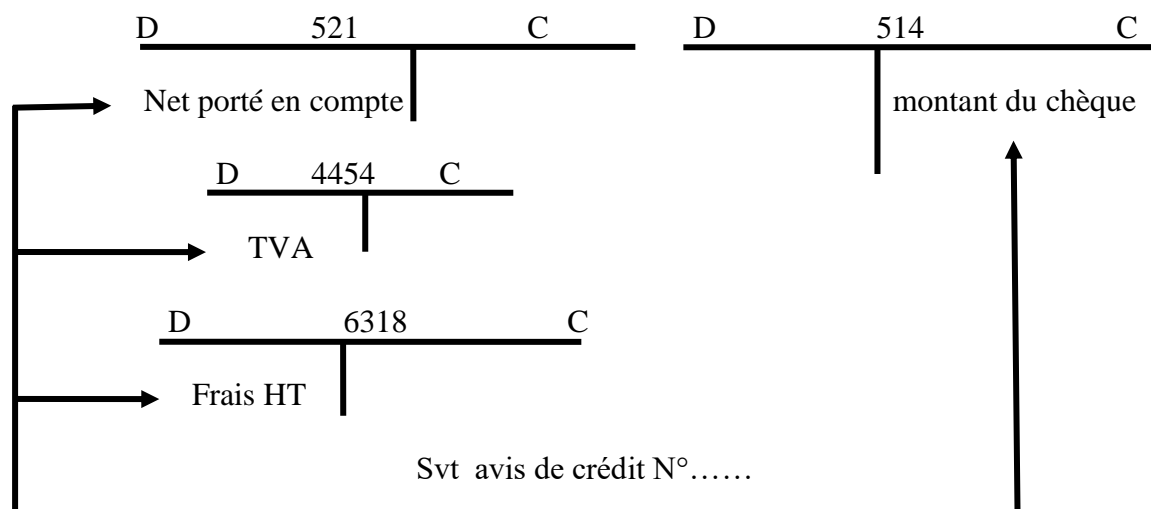
#### • Lors de la remise du chèque à l'encaissement



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt remise à l'encaissement

- A la réception de l'avis de crédit



**Exercice d'application** : l'entreprise NANSEP met à votre disposition les documents suivants

**TAF** : procéder à la comptabilisation de ces documents

BICEC Souche de chèque BICEC N° 01 Ordre : SABACAM <b>Montant</b> : 1200 000 <b>Motif</b> : règlement de la facture N°320 du 04/10 Le 09/10	BICEC Avis de crédit N°415 Destinataire : ETS NANSEP Net à votre crédit : 790 460 <b>Motif</b> : encaissement chèques du 06/10, compte tenu des commissions Le 10/10	BICEC Avis de débit N° 0312 Destinataire : ETS NANSEP <b>Montant</b> : 143 100 <b>Motif</b> : votre facture d'électricité de septembre Le 05/10								
BICEC Bordereau de remise des chèques à l'encaissement <b>Client</b> : ETS NANSEP <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">N° chèques</th> <th style="text-align: right;">montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>032612</td> <td style="text-align: right;">240 000</td> </tr> <tr> <td>032613</td> <td style="text-align: right;"><u>560 000</u></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>800 000</b></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Le 06/10</p>			N° chèques	montant	032612	240 000	032613	<u>560 000</u>	<b>Total</b>	<b>800 000</b>
N° chèques	montant									
032612	240 000									
032613	<u>560 000</u>									
<b>Total</b>	<b>800 000</b>									

**Solution**

Calculs annexes

$$\text{Frais d'électricité HT} = \frac{143\,100}{1,1925} = 120\,000$$

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

$$\text{Commissions TTC} = 800\,000 - 790\,460 = 9\,540 \quad \text{Commissions HT} = \frac{9\,540}{1,1925} = 8\,000$$

05/10			
6052		fournitures non stockable électricité	120 000
4454		Etat, TVA récup sur serv extér	23 100
	521	banque locale	143 100
		Avis de débit N° 0312	
06/10			
514		chèque à l'encaissement	800 000
	513	chèque à encaisser	800 000
		Remise chèque à l'encaissement	
09/10			
401		fournisseur	1 200 000
	521	banque locale	1 200 000
Svt chèque N°01			
10/10			
521		banque locale	790 460
6318		divers frais	8 000
4454		Etat, TVA récup sur serv extér	1 540
	514	chèque à l'encaissement	800 000
Svt avis de crédit N° 415			

**Remarque** : en plus du compte banque, l'entreprise peut ouvrir un compte de chèques postaux ; Mais ce compte n'équivaut pas à un compte banque car le compte de chèques postaux ne peut être créditeur (le centre de chèques postaux ne consent ni avances ni découverts, ni prêt, le centre chèques postaux n'escompte jamais les effets de commerce).

**NB 1** : en ce qui concerne l'analyse comptable les opérations effectuées par les chèques se font de la même façon que celles réalisées par chèque bancaire ; à la seule différence qu'au lieu d'utiliser le compte « 521 » on utilise le compte « 531 ».

**NB 2** : pour les règlements par carte de crédit l'analyse comptable ne change pas à la seule différence que le compte « **521** » est substitué par le compte « **515** ».

Leçon N° 2 :

<b>LES TITRES DE PLACEMENT</b>
--------------------------------

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *De définir un titre de placement*
- *Mémoriser les opérations d'acquisition et de cession des titres de placement*

## **I. Définition**

Les **titres de placement** ou **valeur de placement** sont des titres acquis par l'entreprise en vue de réaliser un gain à brève échéance. L'entreprise acquiert en effet ses titres à *titre spéculatif* pour utiliser les excédents temporaires de liquidité de l'entreprise.

## **II. Acquisition (achat) des titres de placement**

Les titres de placement entre dans l'entreprise au prix d'achat.

### **1. Les comptes utilisés**

501 : titre du trésor et bon de caisse

502 : action à court terme

503 : obligations

504 : bons de souscription

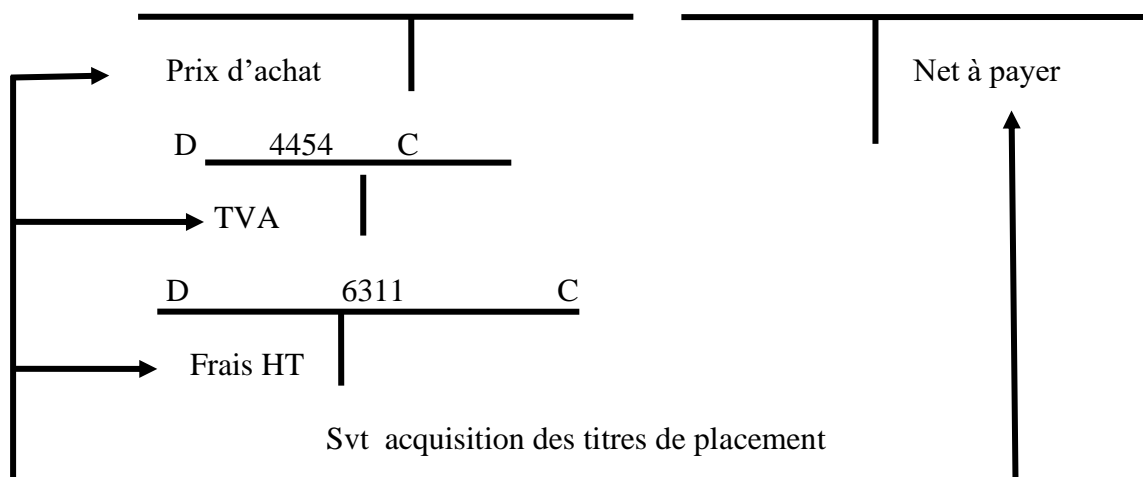
505 : titres négociables hors région

506 : intérêt courus

508 : autres valeurs assimilées

### **2. Principe et enregistrement**

D	50.	C	D	521	C
---	-----	---	---	-----	---



## Exercice d'application

Le 24/11/2012, dans le but spéculatif, l'entreprise MAMA achète 100 actions cotées à 12 000F l'unité. Les frais d'achat sont de 140 000 HT. L'opération d'achat a été effectuée par la BICEC.

**TAF** : enregistrer cette opération chez MAMA

## Solution

	24/11		
5022	actions cotées	1 200 000	
6311	frais sur titre	140 000	
4454	Etat, TVA récup sur serv ext	26 950	
521	banque locale	1 366 950	
Svt achat des actions cotées			

## III. Cessions (vente) des titres de placement

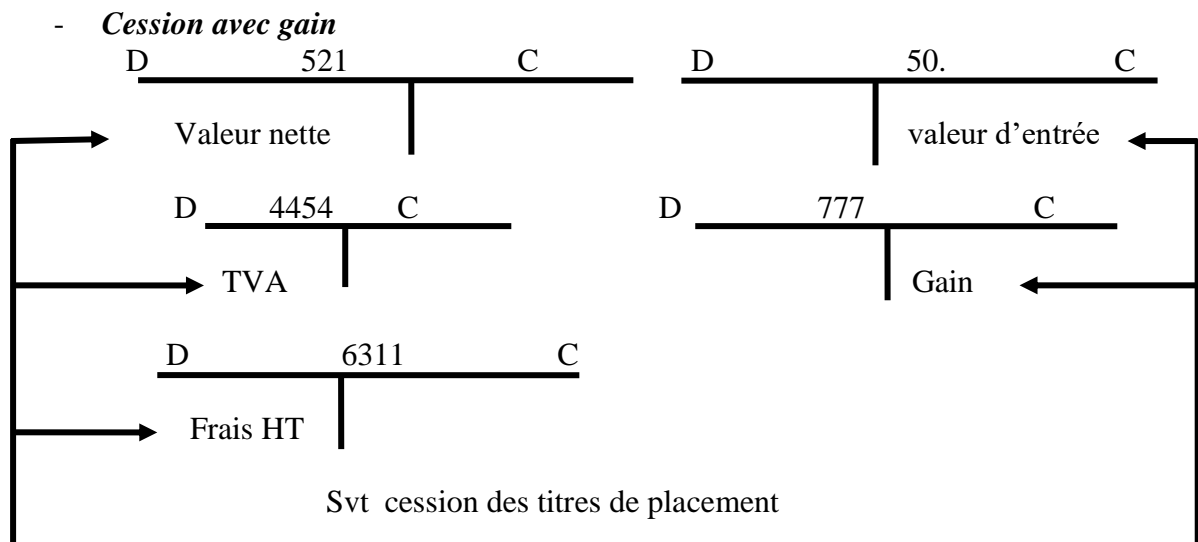
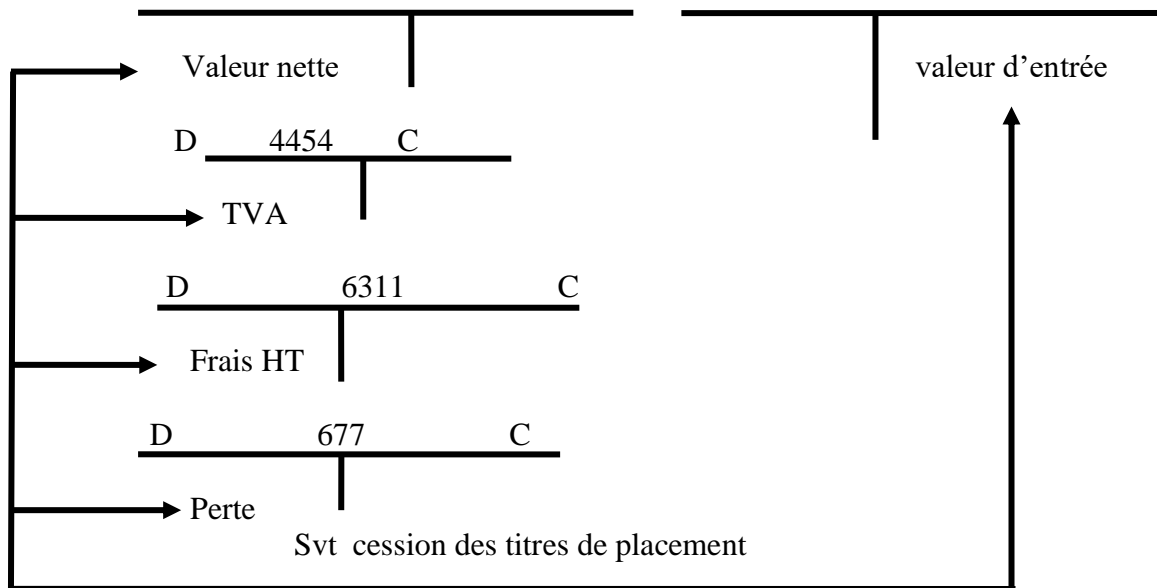
Lors de la cession des titres d'une même société, la valeur de sortie est exprimée selon la méthode du PEPS ou du CMUPACE. La cession des titres de placement peut entraîner soit un gain (prix de cession supérieur à la valeur d'entrée) ou une perte (prix de cession inférieur à la valeur d'entrée).

### ➤ Principe et enregistrement

- *Cession avec perte*

D	521	C	D	50.	C
---	-----	---	---	-----	---

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



### Exercice d'application

Le 12/12, l'entreprise MAMA cède 50 actions acquises le 24/11 au prix de 14 000 F l'unité. Frais de cession 100 000 HT.

Le 18/12, elle vend également les 50 actions restantes au prix de 10 000 F l'unité. Frais de cession 80 000 HT.

**TAF** : passer les écritures qui s'imposent sachant que toutes les opérations ont été réalisées par l'intermédiaire de la SGBC.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### Solution

		12/12		
521		banque locale	580 750	
6311		frais sur titre	100 000	
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	1 9 250	
	5022	actions cotées		600 000
	777	gain sur cession des titres de placement		100 000
		Svt cession des actions cotées		
		18/12		
521		banque locale	324 600	
6311		frais sur titre	80 000	
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	15 400	
677		perte sur cession des titres de placement	100 000	
	5022	actions cotées		600 000
		Svt cession des actions cotées		

### Leçon N°3 :

<b>LES REGLEMENTS A TERME : LES EFFETS DE COMMERCE</b>
--

*Objectifs pédagogiques opérationnels : A la fin de cette leçon, l'élève de la classe de PCG doit être capable*

- *De définir un effet de commerce, une traite ou lettre de change, un billet à ordre*
- *D'établir la différence entre une traite et un billet à ordre*
- *De présenter une traite et un billet à ordre*
- *Analyser les opérations relatives à la circulation des effets de commerce*

## I. Définition et types d'effet de commerce

Un *effet de commerce* est un titre de créance négociable qui rend plus sûre l'encaissement de la créance à terme et permet de la mobiliser. On distingue plusieurs types d'effets de commerce. Mais dans le cadre de cette leçon, nous étudierons les plus usuels à savoir : la lettre de change ou traite et le billet à ordre.

### 1. La lettre de change

#### 1.1. Définition

La *lettre de change* est un écrit par lequel un créancier (**fournisseur ou tireur**) invite son débiteur (**client ou tiré**), à payer une somme donnée à une date déterminée (**échéance**) à son ordre ou à l'ordre d'une autre personne (**bénéficiaire**).

#### 1.2. Présentation et description de la traite

..... .....(1) .....  ACCEPTATION OU AVAL (9)	A.....(2) Le.....(3) Au..... (4) BPF.....(5)  Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulé SANS PROTET veuillez payer A l'ordre de.....(6) La somme de.....(7) (valeur en ..... ) (8)						
N°..... (10)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 50%; text-align: center; padding: 5px;">                     TIRE (11)                 </td> <td style="width: 50%; text-align: center; padding: 5px;">                     signature du tireur (13)                 </td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; text-align: center; padding: 5px;">                     Domiciliation (12)                 </td> <td style="border: 1px solid black; height: 40px;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">                     TIMBRE                       FISCAL                 </td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom; padding: 5px;">                     (14)                 </td> </tr> </table>	TIRE (11)	signature du tireur (13)	Domiciliation (12)		TIMBRE  FISCAL	(14)
TIRE (11)	signature du tireur (13)						
Domiciliation (12)							
TIMBRE  FISCAL	(14)						

- (1) : nom et adresse du tireur (fournisseur)      (2) : lieu de création de la traite  
 (3) : date de création de la traite                      (4) : date d'échéance de la traite  
 (5) : montant de la traite en chiffre                  (6) : bénéficiaire de la traite

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

- |  |  |
|--|--|
| (7) : montant de la traite en lettre   | (8) : valeur en marchandises ou en espèces |
| (9) : date d'acceptation par le tiré   | (10) : numéro de la traite                 |
| (11) : nom et adresse du tiré (client) | (12) : banque et numéro de compte du tiré  |
| (13) : signature du tireur             | (14) : timbre fiscal à oblitérer           |

### Exercice d'application

Le 12/11/2012, l'entreprise NANSEP ; BP : 4012 Douala, a tiré la lettre de change N°123 sur l'entreprise MAMA ; BP : 234 Edéa, en règlement de la facture N°432 d'un montant de 2 385 000 F portant sur la vente de marchandises. La traite est payable à l'ordre de NANSEP et doit échoir le 20/12/2012.

Le 14/11/2012, la traite est acceptée par MAMA et domiciliée à la BICEC, agence de BALI Douala au numéro de compte 000242442

**TAF** : présenter cette lettre de change

### Solution

## 2. Le billet à ordre

### 2.1. Définition

Le **billet à ordre** est un écrit par lequel le souscripteur (client ou débiteur) s'engage à payer une somme donnée à une date déterminée (échéance) à l'ordre de son créancier (fournisseur). C'est donc le

<b>ETS NANSEP</b> <b>BP : 4012</b> <b>Douala</b>	<b>A Douala, Le 12/11/2012 Au 20/12/2012 BPF : 2 385 000</b>  Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulé SANS PROTET veuillez payer A l'ordre de <b>nous-mêmes (NANSEP)</b> La somme de : <b>deux million trois cent quatre vingt cinq mille FCFA</b> (valeur en : <b>marchandises</b> )				
ACCEPTATION OU AVAL <i>Acceptée pour          somme et date le          14/11/2012</i>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">           TIRE  <b>ETS MAMA</b>  <b>BP : 234 Edéa</b> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">           signature du tireur  <b>ETS NANSEP</b> </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">           Domiciliation  <b>BICEC agence de BALI douala</b>  <b>N° compte 000242442</b> </td> <td style="padding: 5px; text-align: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <del>TIMBRE FISCAL</del> </div> </td> </tr> </table>	TIRE <b>ETS MAMA</b> <b>BP : 234 Edéa</b>	signature du tireur <b>ETS NANSEP</b>	Domiciliation <b>BICEC agence de BALI douala</b> <b>N° compte 000242442</b>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <del>TIMBRE FISCAL</del> </div>
TIRE <b>ETS MAMA</b> <b>BP : 234 Edéa</b>	signature du tireur <b>ETS NANSEP</b>				
Domiciliation <b>BICEC agence de BALI douala</b> <b>N° compte 000242442</b>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <del>TIMBRE FISCAL</del> </div>				
<b>N° 123</b>					

client qui établit le billet à ordre, contrairement à la traite qui est établie par le fournisseur et transmise au client pour acceptation.

## 2.2. Présentation et description du billet à ordre

..... .....(1) .....  AVAL (9)	A.....(2) Le.....(3) Au.....(4) BPF.....(5)  Contre ce BILLET à ORDRE, je paierai A l'ordre de.....(6) La somme de.....(7) (valeur en .....)(8)				
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">                     _____                      souscripteur                      (11)                 </td> <td style="border: none; text-align: center;">                     signature du souscripteur                      (13)                 </td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">                     _____                      Domiciliation                 </td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	_____ souscripteur (11)	signature du souscripteur (13)	_____ Domiciliation	
_____ souscripteur (11)	signature du souscripteur (13)				
_____ Domiciliation					
N°..... (10)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">                     _____                      (12)                 </td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center; width: 150px; height: 40px;">                     TIMBRE                      FISCAL (14)                 </td> </tr> </table>	_____ (12)	TIMBRE FISCAL (14)		
_____ (12)	TIMBRE FISCAL (14)				

- |   |   |
|---|---|
| (1) : nom et adresse du souscripteur (client) | (2) : lieu de création du billet à ordre          |
| (3) : date de création du billet à ordre      | (4) : date d'échéance du billet à ordre           |
| (5) : montant du billet à ordre en chiffre    | (6) : bénéficiaire du billet à ordre              |
| (7) : montant du billet à ordre en lettre     | (8) : valeur en marchandises ou en espèces        |
| (9) : nom de l'avaliste                       | (10) : numéro du billet à ordre                   |
| (11) : nom et adresse du souscripteur         | (12) : banque et numéro de compte du souscripteur |
| (13) : signature du souscripteur              | (14) : timbre fiscal à oblitérer                  |

### **Exercice d'application**

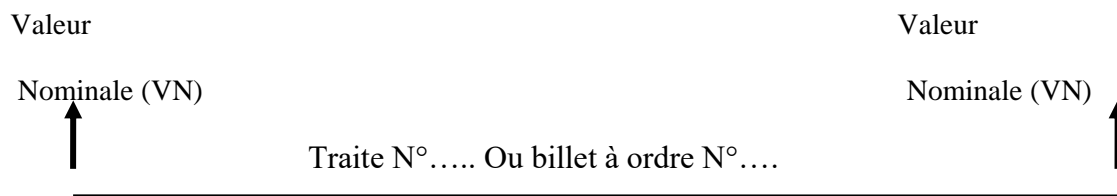
Le 13/09/2012, l'entreprise MAMA ; BP : 412 Douala ; compte SGBC N° 5001475 agence Akwa-Douala, souscrit à l'ordre de l'entreprise NANSEP, le billet à ordre N°70, en règlement d'une dette portant sur un achat de marchandises d'un montant de 675 490 F, échéance au 15/10/2012.

**TAF** : présenter le billet à ordre

### **Solution**



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



**NB** : la valeur nominale est le montant porté sur la traite ou le billet à ordre.

**Exercice d'application** : enregistrer dans chez NANSEP et MAMA la LC N°123 et le BO N°70.

### Solution

- Chez NANSEP

4121		14/11	clients, EAR	2 385 000		13/09	clients	2 385 000
	411		Svt LC N° 123					
4121			clients, EAR	675 490				675 490
	411		clients					675 490
			Svt BO N° 70					

- Chez MAMA

401		14/11	fournisseurs	2 385 000		13/09	fournisseurs, EAP	2 385 000
	4021		Svt LC N° 123					

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

401	fournisseurs	675 490
4021	fournisseurs, EAP	675 490
	Svt BO N° 70	

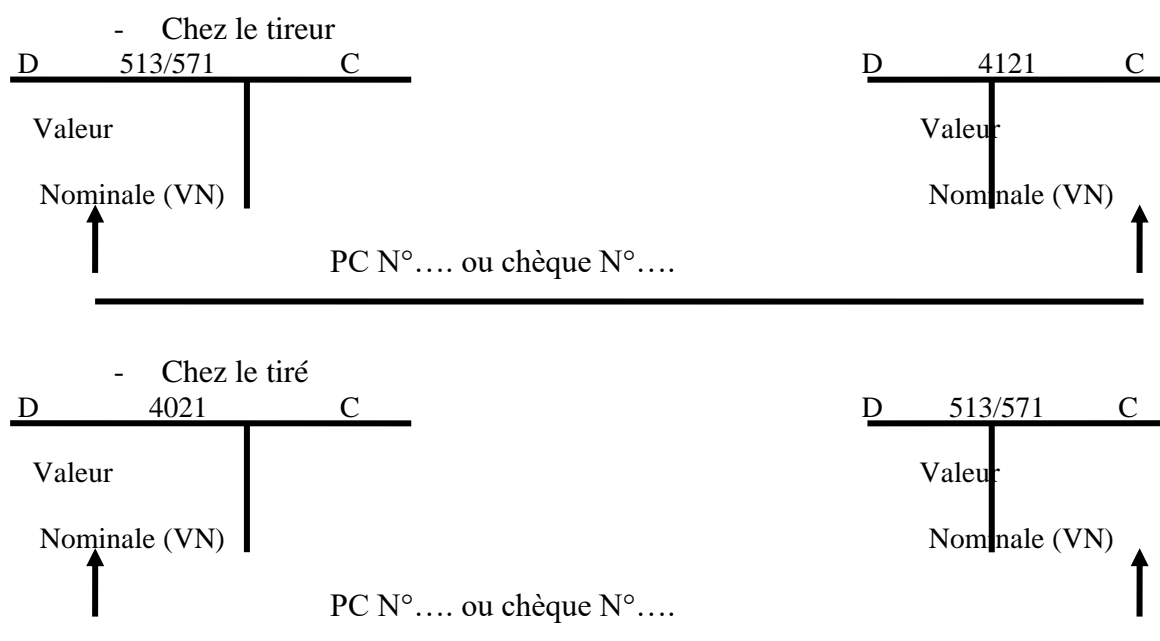
---

### III. Le paiement des effets de commerce

Le paiement de l'effet de commerce peut se faire directement (c'est-à-dire entre le tireur et le tiré) lorsque l'effet est encore dans le porte feuille du tireur ; ou par l'intermédiaire d'une banque.

#### • Paiement direct

Dans ce cas, le bénéficiaire de l'effet, généralement le fournisseur se présente au tiré à l'échéance pour paiement. L'analyse comptable est la suivante :



#### Exercice d'application

Le jour l'échéance, l'entreprise NANSEP se présente auprès de MAMA pour paiement de traite N°123. MAMA le règle par chèque bancaire.

**TAF** : enregistrer cette opération chez NANSEP et MAMA

#### Solution

- chez NANSEP

20/12

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

513	chèque à encaisser	2 385 000
	4121 clients, EAR	2 385 000

Svt chèque N°....

- chez MAMA

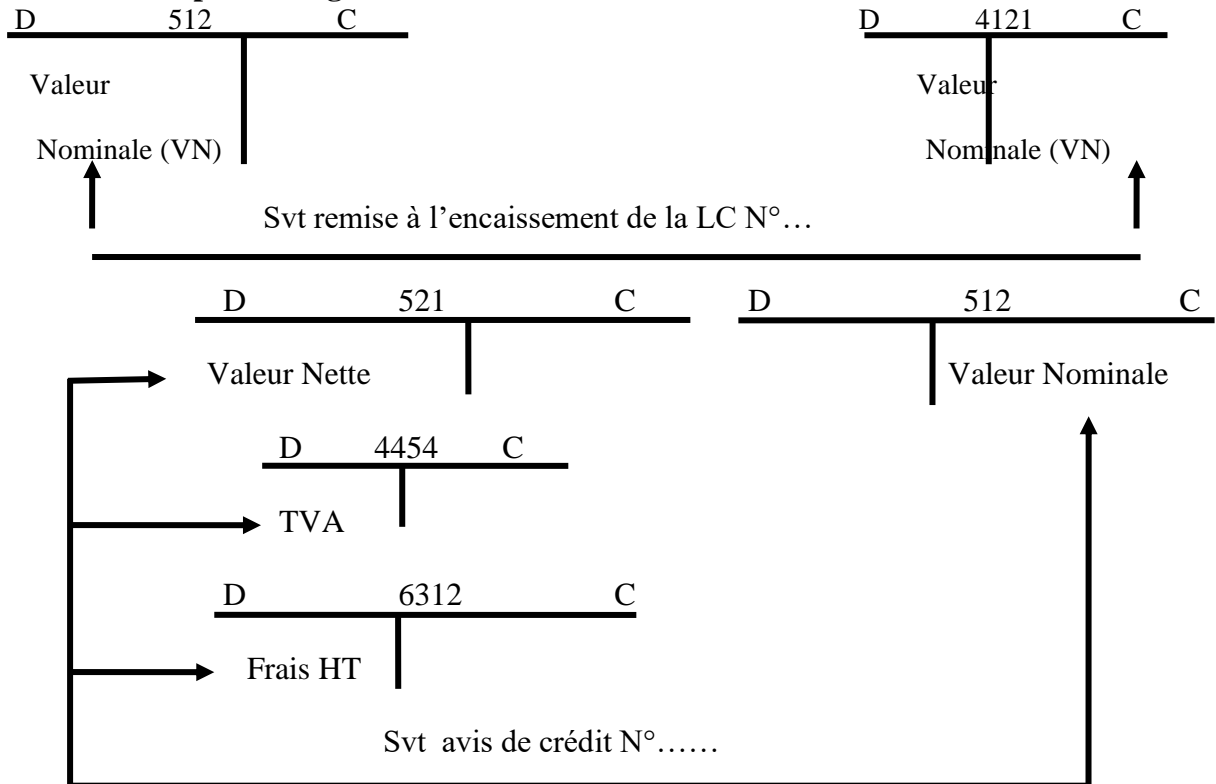
		20/12							
4021		fournisseur, EAP							
	521	banque locale							
				2 385 000				2 385 000	

Svt chèque N°....

- **paiement par l'intermédiaire d'une banque : endossement pour procuration**

Généralement, l'effet est domicilié à la banque. Le bénéficiaire de l'effet (le fournisseur) donne mandat (la charge) à sa banque d'encaisser à sa place. Lorsque la mission est remplie, la banque envoie un avis de crédit au bénéficiaire de l'effet.

➤ **Principe et enregistrement**



**Exercice d'application**

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Il est mis à votre disposition les documents suivants de l'entreprise NANSEP

BICEC				
Bordereau de remise des effets à l'encaissement				
N°	Nom du tiré	Lieu paiement	Echéance	Montants
BO N°17	EWANE	SGBC Douala	23/10/2012	600 000
LC N°40	OUMAROU	BICEC Douala	23/10/2012	1 500 000
Total				2 100 000
Douala, le 03/10/2012			le déposant : NANSEP	

BICEC Avis de crédit N° 321 Bénéficiaire : ETS NANSEP Montant : 2 076 150 Motif : encaissement BO N° 17 et LC N°40 Le 25/10/2012
---

**TAF** : enregistrer les documents ci-dessous chez NANSEP

### Solution

Frais TTC = 2 100 000 – 2 076 150 = 23 850 F

Frais HT = 23 850/1,1925 = 20 000

		03/10					
512		effet à l'encaissement					
	4121	client EAR					
		Svt remise à l'encaissement					
			25/10				
521		banque locale					
6312		frais sur effet					
4454		Etat, TVA récup sur serv ext					
	512	effet à l'encaissement					
		Avis de crédit N°321					

## IV. Circulation des effets de commerce

Les effets de commerce circulent par **endossement**. Pour le tiré, il n'y a aucun mouvement comptable à constater. Pour le bénéficiaire, l'endossement translatif entraîne des mouvements à constater.

*L'endossement d'un effet de commerce* est l'opération qui consiste à inscrire au verso de l'effet, les mentions suivantes :

Veuillez payer à l'ordre de..... (nom du nouveau bénéficiaire ou de la banque si c'est une procuration)

A ..... (le lieu)      le..... (la date)

Signature de l'endosseur

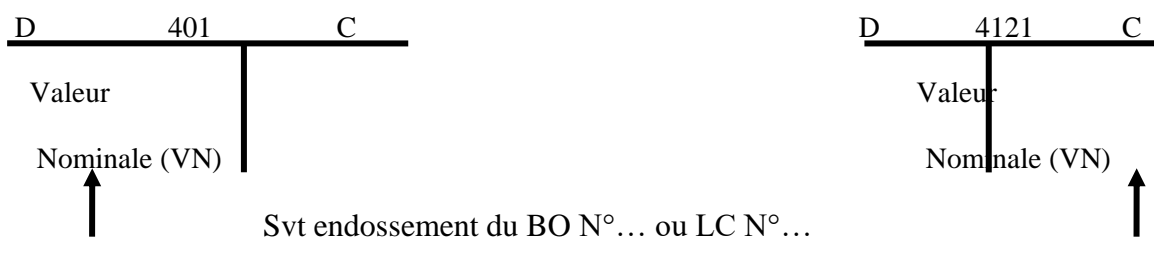
**NB** : l'endosseur est l'ancien bénéficiaire, c'est son nom qui figure au recto de l'effet de commerce. L'endossataire est le nouveau bénéficiaire.

### 1. Endossement à titre de paiement d'une dette : endossement translatif de propriété

Ici, le tireur endosse l'effet au bénéfice d'un de ses créanciers qui en devient le propriétaire.

#### ➤ Principe et enregistrement

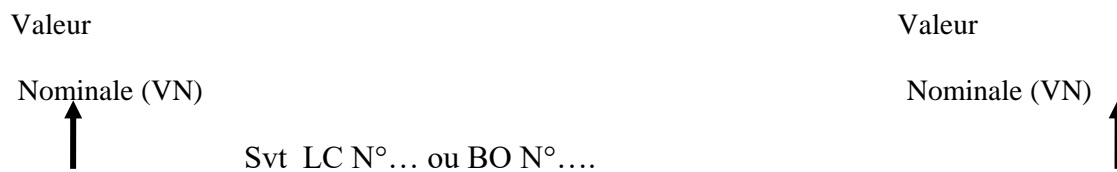
- Chez l'endosseur



- Chez l'endossataire



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



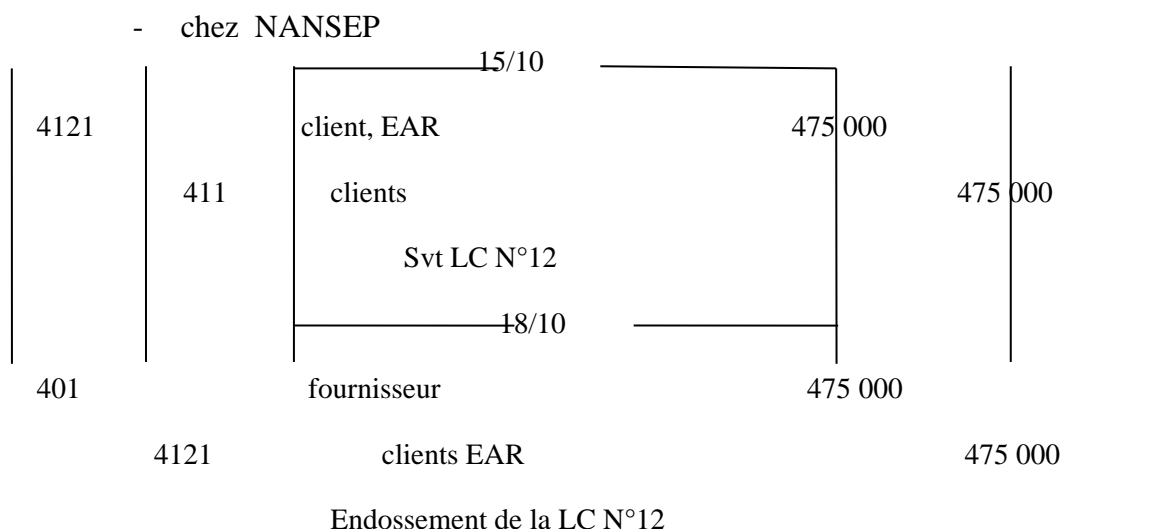
### Exercice d'application

Le 15/10/2012, l'entreprise NANSEP tire la traite N°12 d'un montant de 475 000 F sur le client NONO. Echéance 30/11/2012.

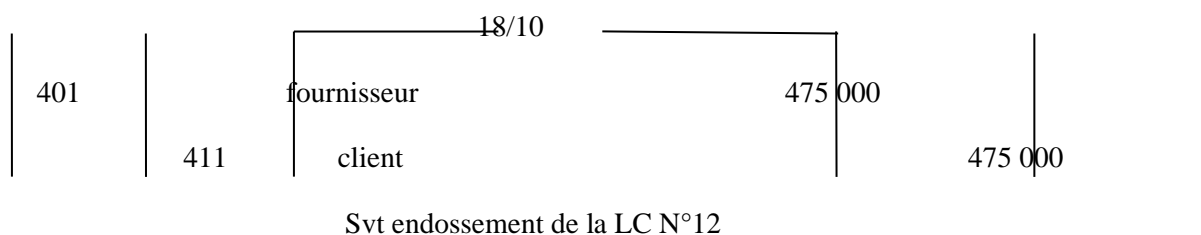
Le 18/10/2012, l'entreprise NANSEP endosse à l'ordre de l'entreprise FOKOU à qui elle doit 475 000 F la traite N° 12. Echéance de la dette 30/11/2012.

**TAF** : présenter le transfert de propriété et procéder à l'analyse comptable chez NANSEP, NONO et FOKOU.

### Solution



**Remarque** : au lieu de passer les deux écritures ci-dessus, on peut passer l'unique écriture suivante :



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- chez NONO			
401		15/10	
	fournisseur	475 000	
	4021	fournisseur, EAP	475 000
Svt chèque N°....			
- chez FOKOU			
411		18/10	
	client	475 000	
	4121	client, EAR	475 000
Svt LC N°12			

**Remarque :** lorsque l'échéance de la dette ne coïncide pas avec celle de la traite, les deux parties (l'endosseur et l'endossataire) vont convenir d'un taux d'intérêt. Ces intérêts constituent :

- une charge financière pour l'un
- un produit financier pour l'autre

### **2. Endossement par suite de négociation : Escompte de l'effet de commerce**

Le bénéficiaire d'un effet qui a besoin de fond avant l'échéance de cet effet peut le vendre à son banquier. On dit qu'il a *négocié ou escompté son effet*. Le banquier lui remettra la valeur nominale de l'effet diminuée des agios TTC. Le bénéficiaire recevra alors *la valeur escomptée ou valeur Nette*.

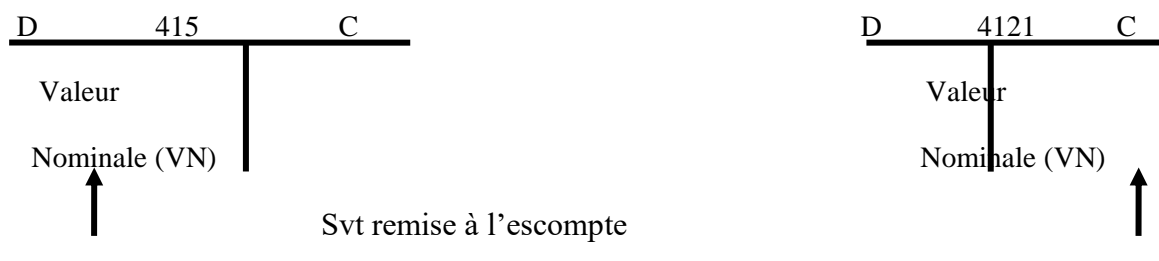
$$\text{Valeur Escomptée} = \text{Valeur Nominale} - \text{Agios TTC}$$

$$\text{Agios HT} = \text{Escompte} + \text{commissions}$$

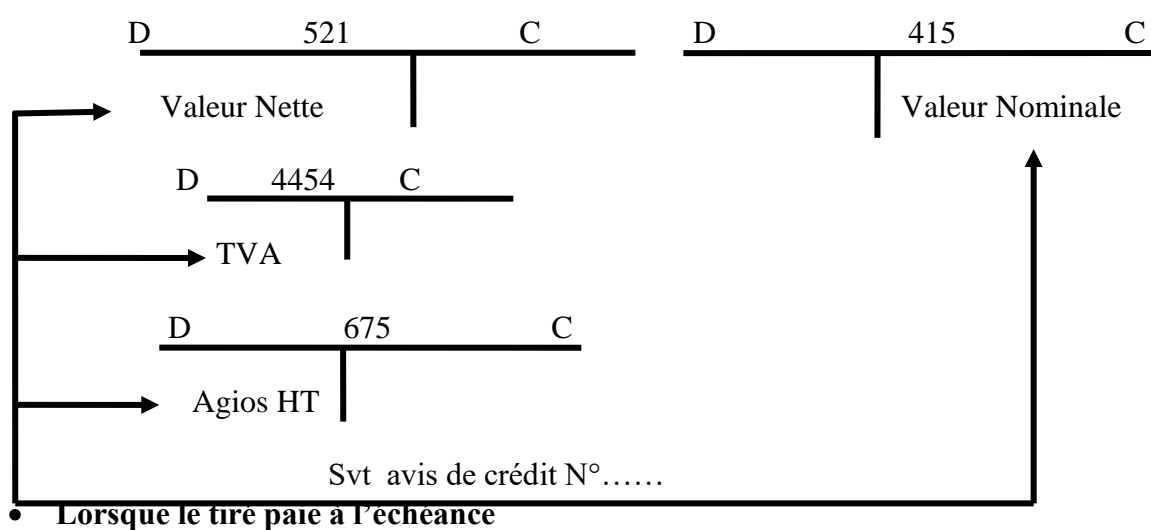
#### ➤ Principe et enregistrement

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

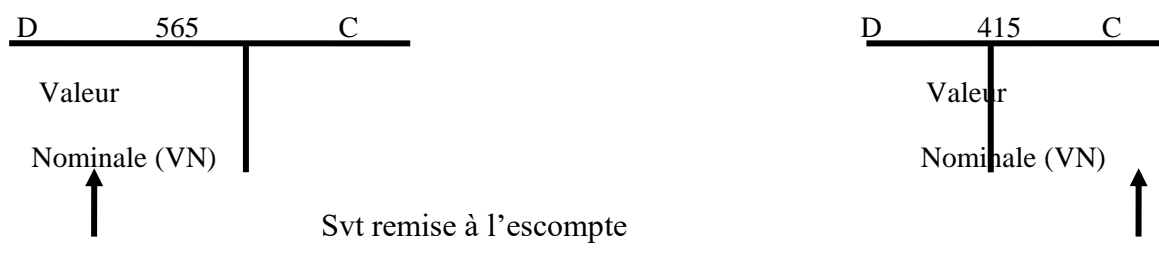
- Lors de remise de l'effet à l'escompte



- A la réception du bordereau d'escompte



- Lorsque le tire paie à l'échéance



### Exercice d'application :

Le 23/10/2012, l'entreprise MAMA négocie auprès de la BICEC le Billet à ordre N°75 souscrit sur NONO d'une valeur nominale de 2 550 000 et échéant au 20/11/2012. Les conditions d'escompte à la BICEC sont les suivants :

Taux d'escompte : 24%

Commission d'endossement : 2%

Commission de manipulation : 3% de la valeur nominale

Le 24/10/2012 : l'entreprise MAMA reçoit le bordereau d'escompte N°12 en annexe.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

### TAF :

1. Compléter le bordereau d'escompte N°12
2. Sachant que le client NONO paie le BO °75 le 20/11, passer les écritures qui s'imposent dans le journal des ETS MAMA.

### Solution :

1. Complétons le bordereau d'escompte N°75

BORDEREAU DE REMISE A L'ESCOMPTE N°75		
Valeur nominale		2 550 000
Escompte	47 600	
Commission d'endos	3 966,67	
Commission de manipulation	76 500	
AgiOS HT	128 066,67	
TVA 19,25%	24 652,83	
AgiOS TTC	152 719,5	152 719,5
Valeur Nette		2 397 280,5

### Calculs annexes

$$\text{Escompte} = \frac{2\,550\,000 \times 24 \times 28}{36\,000} = 47\,600$$

$$\text{Commission d'endos} = \frac{2\,550\,000 \times 2 \times 28}{36\,000} = 3\,966,67$$

$$\text{Commission de manipulation} = \frac{2\,550\,000 \times 5}{100} = 76\,500$$

$$\text{AgiOS HT} = 47\,600 + 3\,966,67 + 76\,500 = 128\,066,67$$

$$\text{TVA} = 128\,066,67 \times 0,1925 = 24\,652,83$$

$$\text{AgiOS TTC} = 128\,066,67 + 24\,652,83 = 152\,719,5$$

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

Valeur nette = 2 550 000 – 152 719,5 = 2 397 280,5

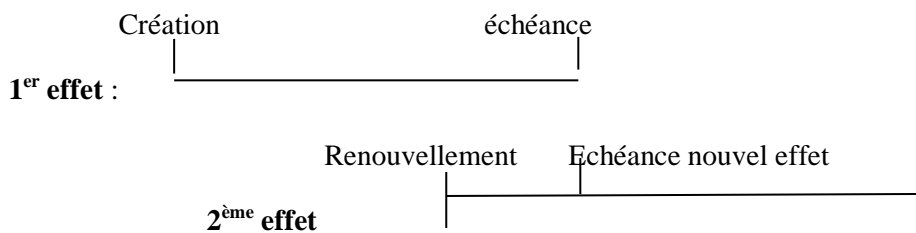
### 2. Comptabilisation

		23/10			
415		client EENE		2 550 000	
	4121	client EAR			2 550 000
		Svt remise à l'escompte			

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

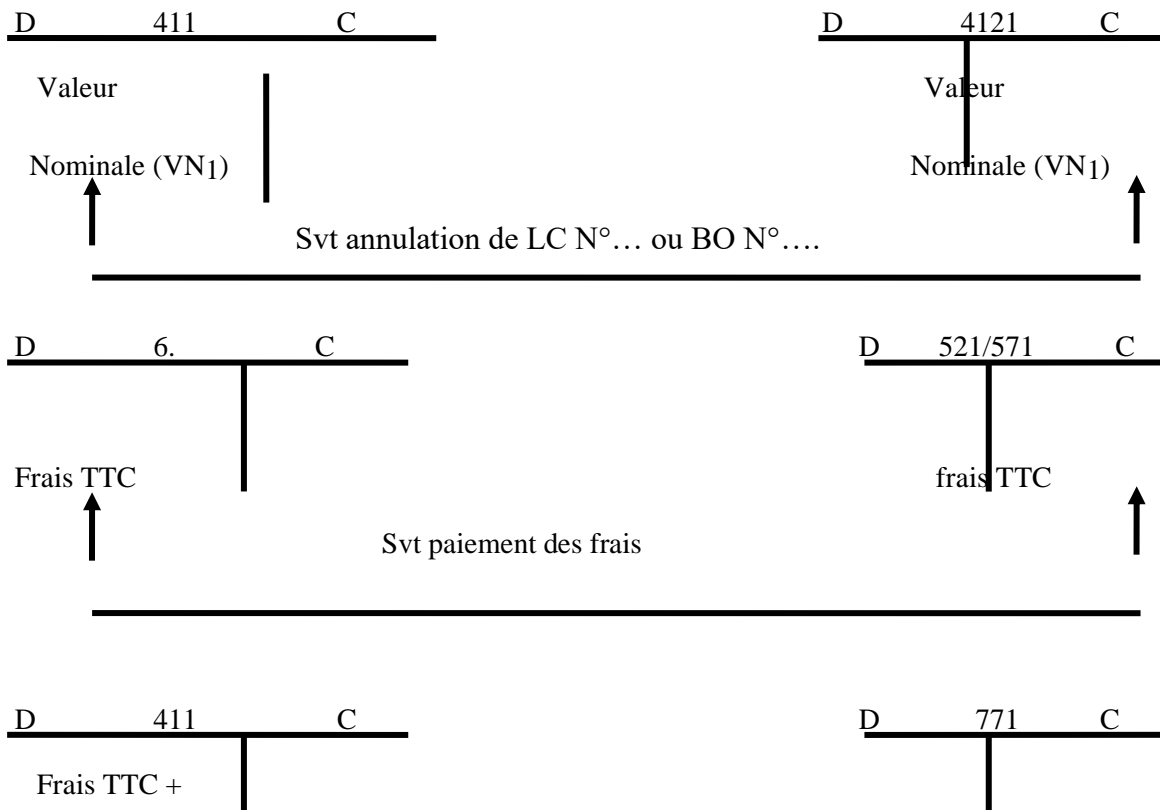
Quelques jours avant l'échéance, le tiré informe le tireur qu'il ne pourra payer. Le tireur annule le 1<sup>er</sup> effet, crée un nouvel effet qui a une échéance plus lointaine et donc la valeur nominale est la suivante :

Valeur nominale nouvel effet = valeur nominale ancien effet
+ Intérêts de retard



## ➤ Principe et enregistrement

- Chez le tireur

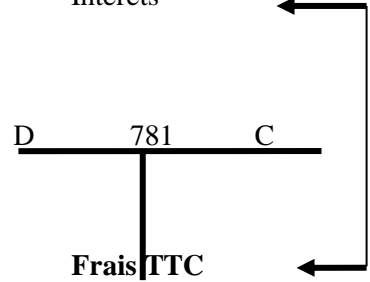


# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

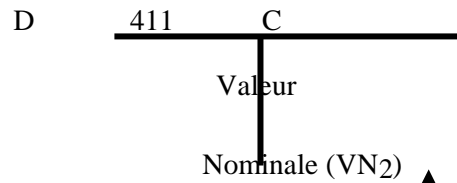
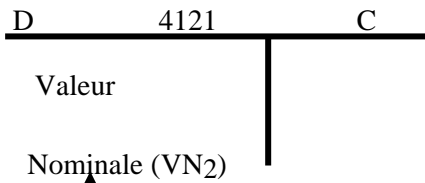
Intérêts



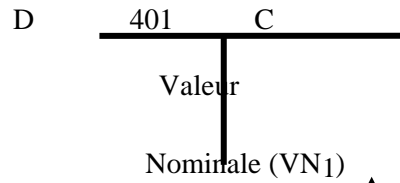
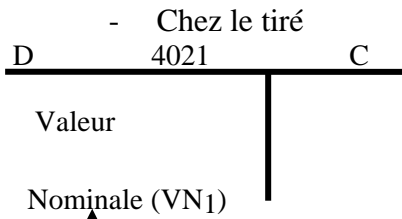
Intérêts



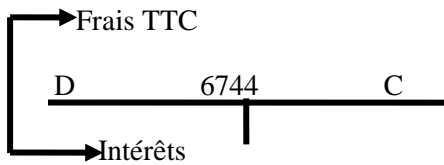
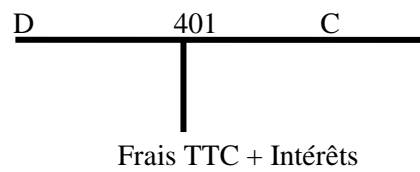
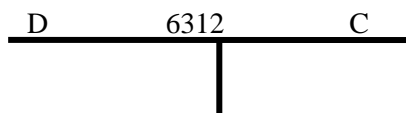
## Svt imputation des frais



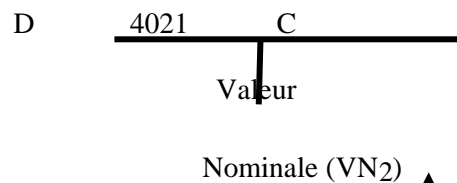
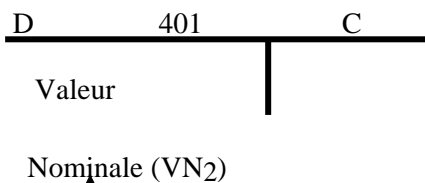
Svt LC N°... ou BO N°....



Svt annulation de LC N°... ou BO N°....



## Prise en compte des frais et intérêts



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt LC N°... ou BO N°....

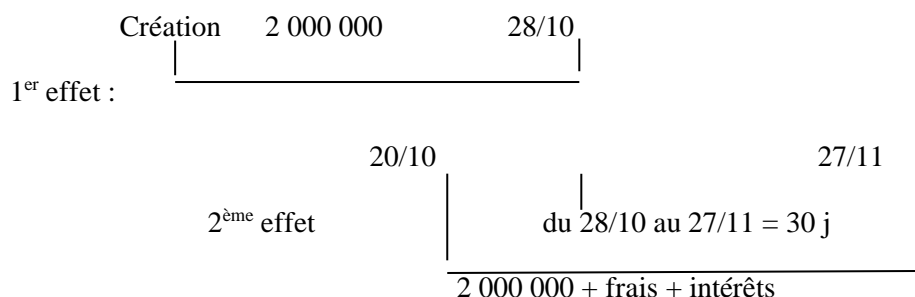
## Exercice d'application

Le 20/10/2012, l'entreprise MAMA informe l'entreprise NANSEP qu'elle ne pourra payer à l'échéance du 28/10/2012 la traite N°55 de valeur nominale 2 000 000 F. elle sollicite à cet effet une prorogation d'échéance. L'entreprise NANSEP accepte de tirer une nouvelle traite N°56 échéant le 27/11, moyennant des intérêts de retard au taux de 9% l'an et des frais sur effet payé ce jour à 4 500 F (PC N° 34).

### TAF :

1. Calculer la VN du nouvel effet (traite N°56)
2. Procéder à la comptabilisation chez NANSEP et MAMA

### Solution



1. Calcul de la VN du nouvel effet

$$\text{Intérêts} = \frac{2\,000\,000 \times 9\% \times 30}{36\,000} = 15\,000$$

$$\text{VN}_2 = 2\,000\,000 + 15\,000 + 4\,500 = 2\,019\,500$$

2. Comptabilisation

- Chez NANSEP (le tireur)

		20/10	
411			2 000 000
	4121	client EAR	2 000 000
		Svt annulation traite N°55	
		d°	
6312		frais sur effet	4 500

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

571	caisse	4 500
	Paielement des frais	
	----- d° -----	
411	client	19 500
771	intérêts de prêt	15 000
781	transfert de charge d'exploitation	4 500
	Svt imputation des frais	
	----- d° -----	
4121	client EAR	2 019 500
411	client	2 019 500
	Svt traite N°56	

- Chez MAMA (le tiré)

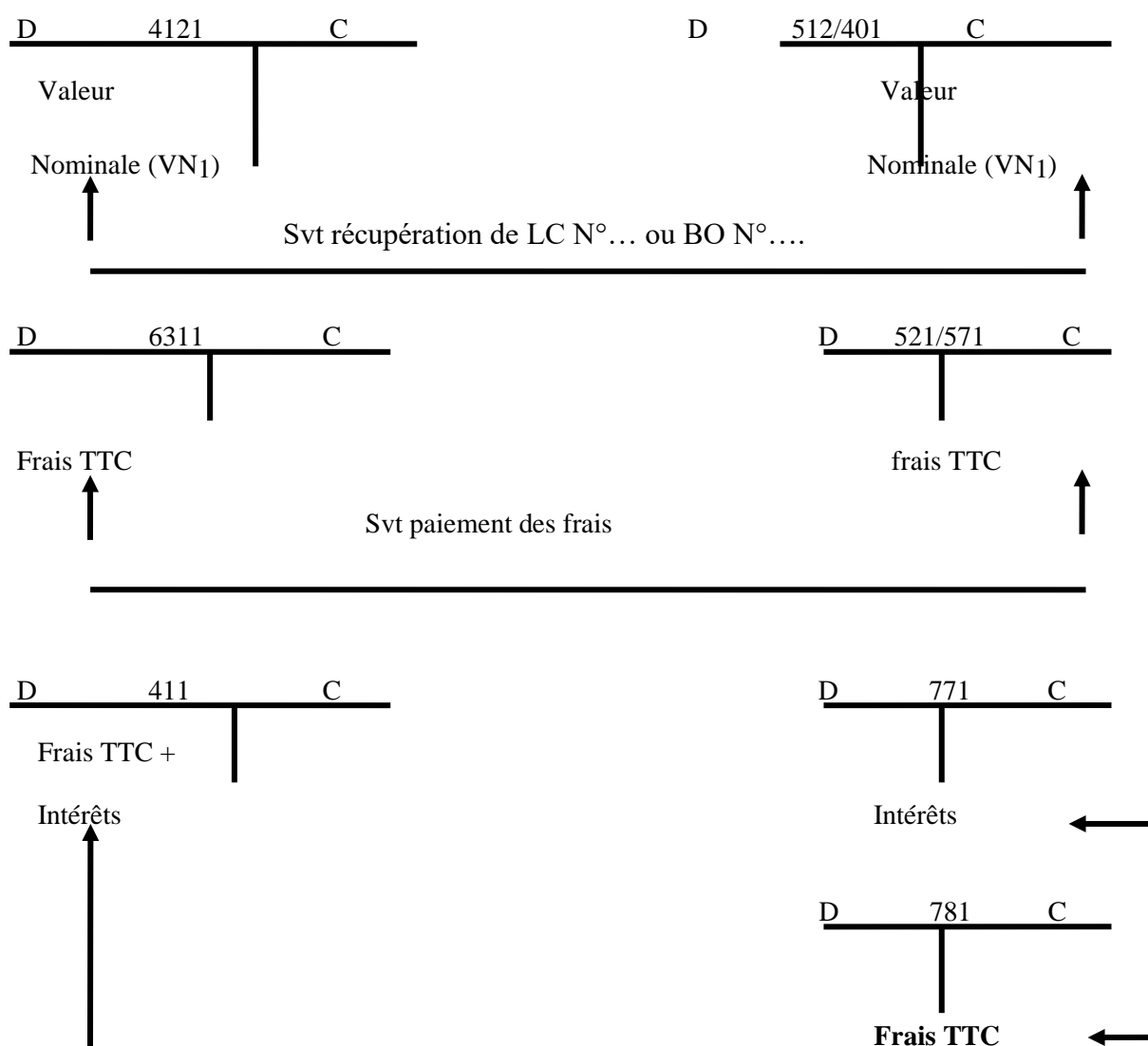
		20/10		
4021	fournisseur EAP	2 000 000		
401	fournisseur		2 000 000	
	Svt annulation traite N°55			
	----- d° -----			
6312	frais sur effet	4 500		
6744	intérêt sur dette commerciales	15 000		
401	fournisseur		19 500	
	Prise en compte des frais			
	----- d° -----			
401	fournisseur	2 019 500		
4021	fournisseur EAP	2 019 500		
	Svt traite N°56			

## 2<sup>ème</sup> cas : l'effet avait été remis à l'encaissement ou endossé à l'ordre d'un tiers

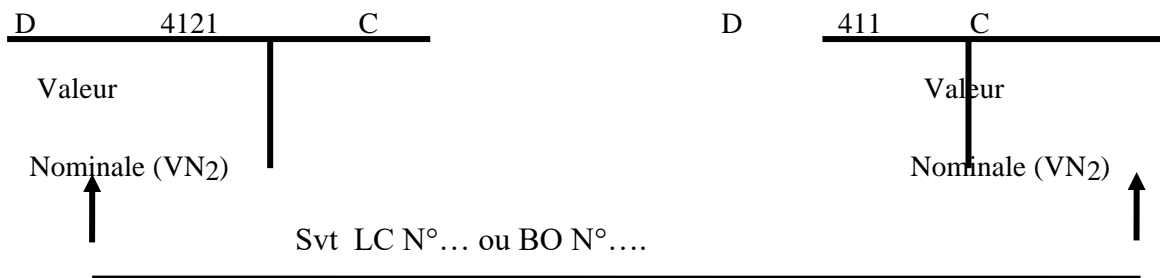
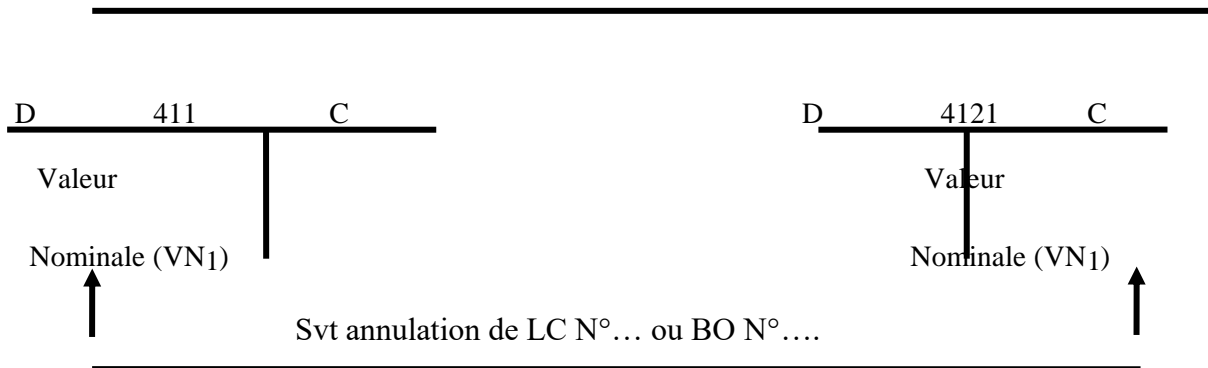
Ici, le tireur n'est plus en possession de l'effet. Il doit donc le récupérer soit chez le banquier (si l'effet avait été remis à l'encaissement), soit chez son fournisseur (si l'effet avait été endossé à l'ordre de ce tiers).

### ➤ Principe et enregistrement

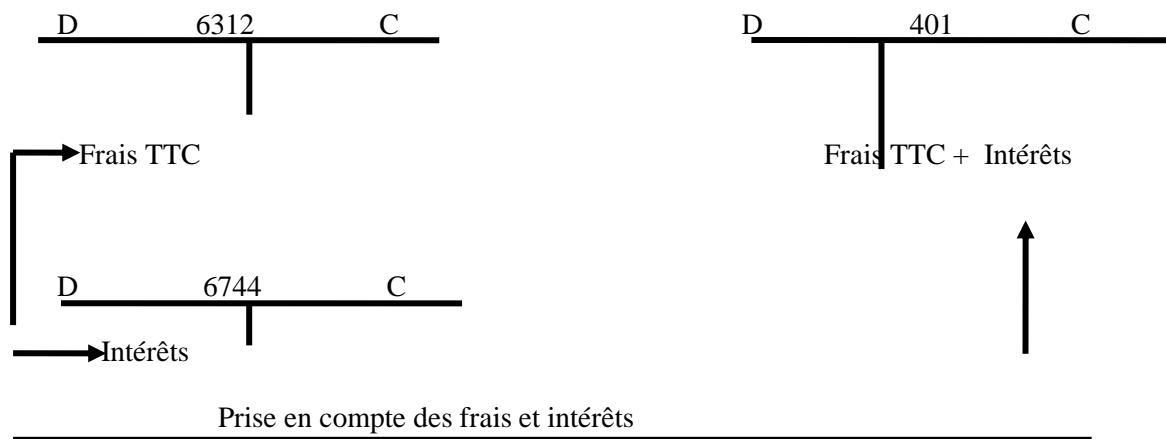
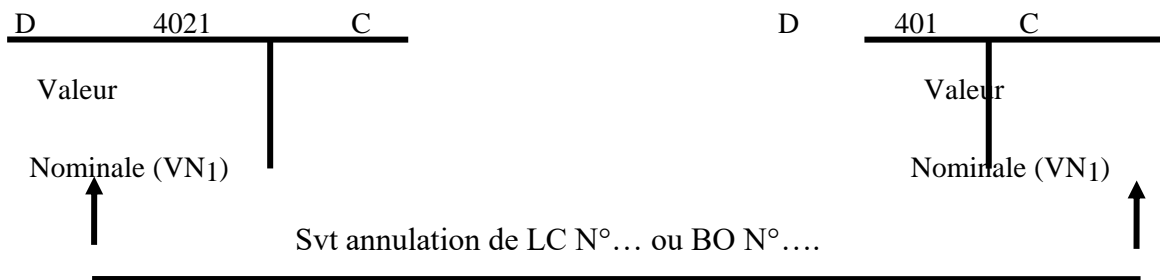
- Chez le tireur



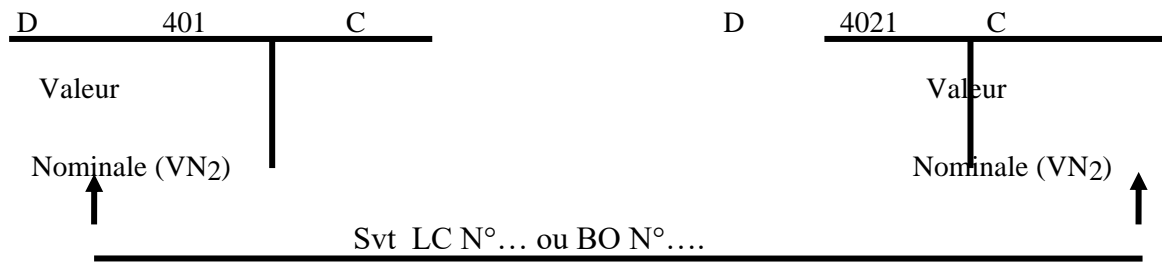
**Svt imputation des frais**



- Chez le tiré



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



### Exercice d'application

Le 15/10/2012, en règlement de la facture V334, NANSEP tire sur son client MAMA la traite N°12, dont l'échéance est fixée le 31/10/2012. Montant : 1 600 000 F.

Le 18/10/2012, NANSEP remet la traite N°12 à l'encaissement.

27/10/2012, MAMA informe NANSEP qu'il ne pourra pas honorer à son engagement le 31/10. NANSEP accepte le même jour et demande aussi tôt à sa banque le retrait de la traite N°12. Le banquier accepte et lui remet la traite N°12 moyennant des frais d'un montant de 8 000 HT, payé en espèces.

Le 29/10, NANSEP tire une nouvelle traite N°13 sur MAMA à échéance fin novembre 2012 ; intérêt de retard au taux 12% l'an.

**TAF** : procéder à la comptabilisation chez NANSEP et MAMA

### Solution

$$\text{Intérêts} = \frac{1\,600\,000 \times 12 \times 30}{36\,000} = 16\,000$$

$$\text{VN}_2 = 1\,600\,000 + 16\,000 + 9\,540 = 1\,625\,540$$

- Chez NANSEP

		15/10					
4121		client EAR		1 600 000			
	411	client			1 600 000		
		Svt traite N°12					
		18/10					
512		effet à l'encaissement		1 600 000			

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

4121	client EAR	1 600 000
	Svt remise à l'encaissement traite N°12	
	—————27/10—————	
4121	client EAR	1 600 000
512	effet à l'encaissement	1 600 000
	Svt récupération de la traite N°12	
	—————d°—————	
6312	frais sur effet	9 540
571	caisse	9 540
	Paiement des frais	
	—————d°—————	
411	client	25 540
771	intérêts de prêt	16 000
781	transfert de charge d'exploitation	9 540
	Svt imputation des frais	
	—————d°—————	
411	client	1 600 000
4121	client EAR	1 600 000
	Svt annulation traite N°12	
	—————29/10—————	
4121	client EAR	1 625 540
411	client	1 625 540
	Svt traite N°13	

- Chez MAMA

	—————15/10—————		
401	fournisseur	1 600 000	
4021	fournisseur EAP	1 600 000	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

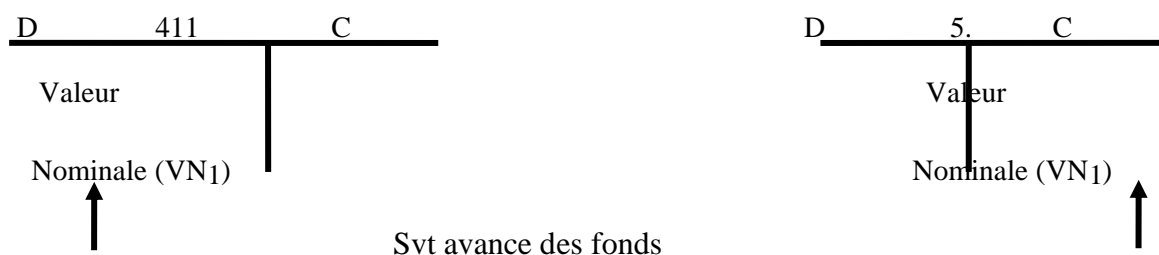
Svt traite N°12			
----- 27/10 -----			
4021		fournisseur EAP	1 600 000
	401	fournisseur	1 600 000
Svt annulation traite N°12			
d° -----			
6312		frais sur effet	9 540
6744		intérêt sur dette commerciales	16 000
	401	fournisseur	25 540
		Prise en compte des frais	
----- 29/10 -----			
401		fournisseur	1 625 540
	4021	fournisseur EAP	1 625 540
Svt traite N°13			

### 3<sup>ème</sup> cas : l'effet avait été remis à l'escompte : avance des fonds au tiré

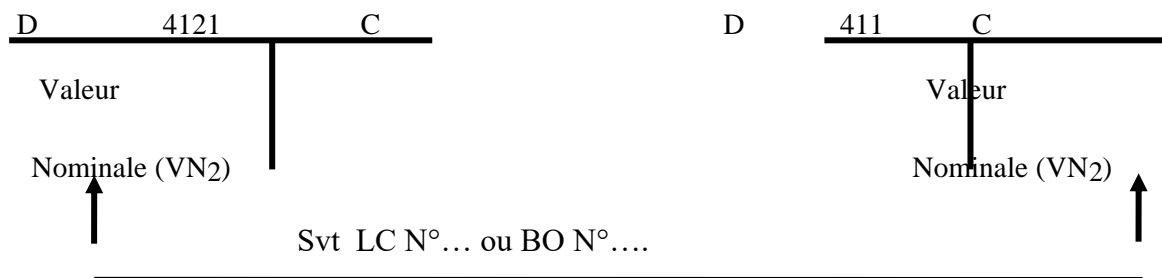
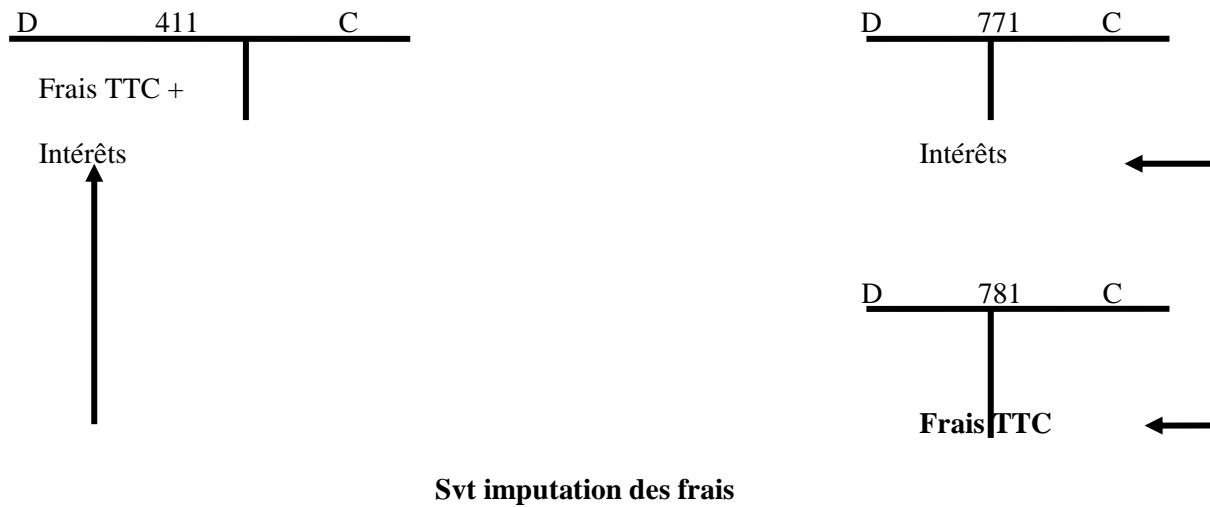
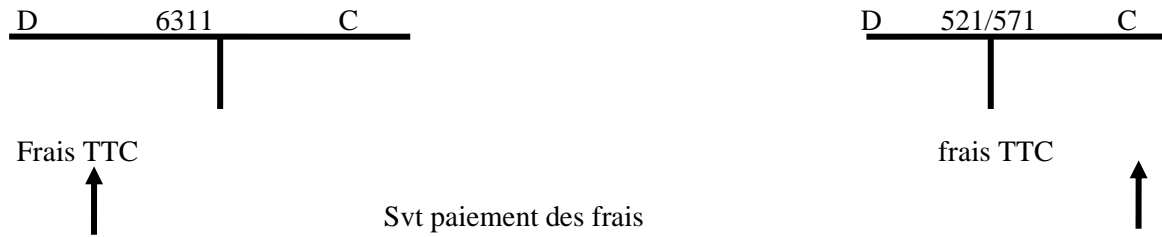
L'annulation d'un effet de commerce qui a déjà été négocié à la banque est souvent difficile. Il peut arriver que le banquier à lui-même réescompté l'effet. De plus le tireur ayant déjà encaissé le montant de l'effet, se doit pour le récupérer avoir les sommes nécessaires. Généralement, lorsque le tiré est dans l'impossibilité de payer à l'échéance un effet qui a été escompté, le tireur pour maintenir les bonnes relations avec sa banque lui fait une **avance de fonds** pour honorer à son engagement.

#### ➤ Principe et enregistrement

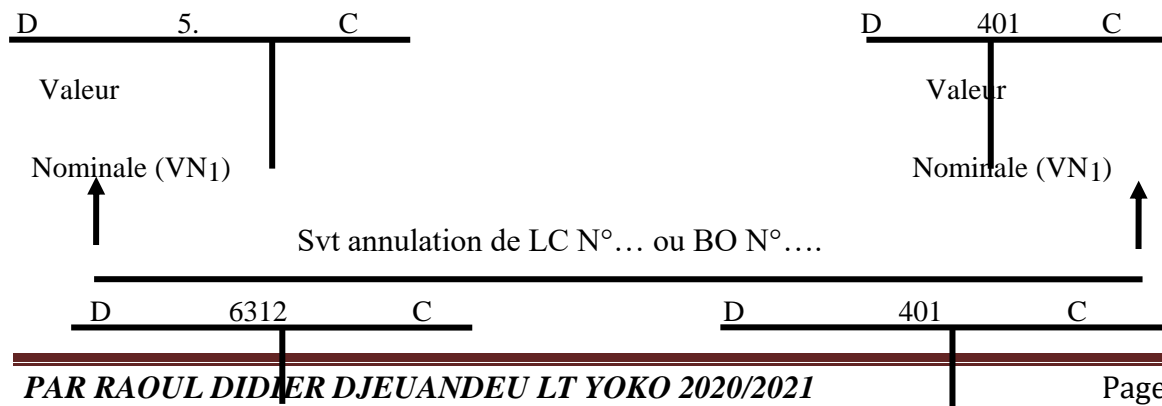
##### - Chez le tireur



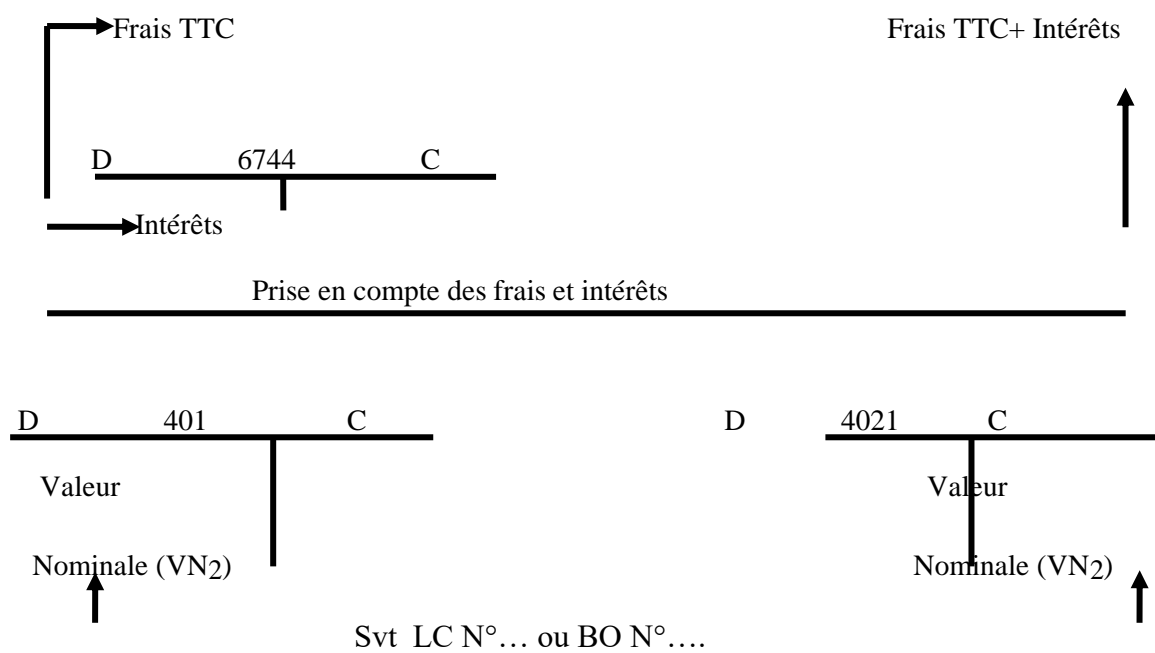
# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



- Chez le tiré



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



### Exercice d'application

Le 22/10/2012, l'entreprise MAMA sollicite auprès de l'entreprise NONO une prorogation d'échéance du billet à ordre N°24 échéant au 15/11, de valeur nominale 4 000 000 F.

Le 23/10/2012, NONO informe MAMA qu'il n'est plus en possession de l'effet et qu'il l'avait négocié auprès de sa banque. Néanmoins NONO lui envoie un chèque BICEC d'une valeur de 4 000 000 F, pour honorer à son engagement.

Le 25/10/2012, NONO crée la traite N°009 en remplacement du billet à ordre N°24, échéant au 28/11/2012, moyennant des intérêts de retard au taux de 12%, et des frais sur effet de 6000 F (payé par PC N° 12).

**TAF** : procéder à la comptabilisation chez MAMA et NONO

### Solution

Décompte :

Octobre : 23/10 au 31/10 = 8 jours

Novembre : 28 jours

36 jours

$$\text{Intérêts} = \frac{4\,000\,000 \times 12 \times 36}{36\,000} = 48\,000$$

$$\text{VN}_2 = 4\,000\,000 + 48\,000 + 6\,000 = 4\,054\,000$$

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### - Chez NONO

		23/10		
411		client	4 000 000	
	521	banque locale		4 000 000
		Svt chèque N°.....		

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	_____ d° _____	
401	fournisseur	4 054 000
	4021 fournisseur EAP	4 054 000
	Svt traite N°009	

### V. Les effets impayés

Lorsque le tiré n'a pas prévenu le tireur qu'il ne pourra pas payer à l'échéance, on assiste à un incident, car l'effet sera impayé à l'échéance. Trois cas sont possibles :

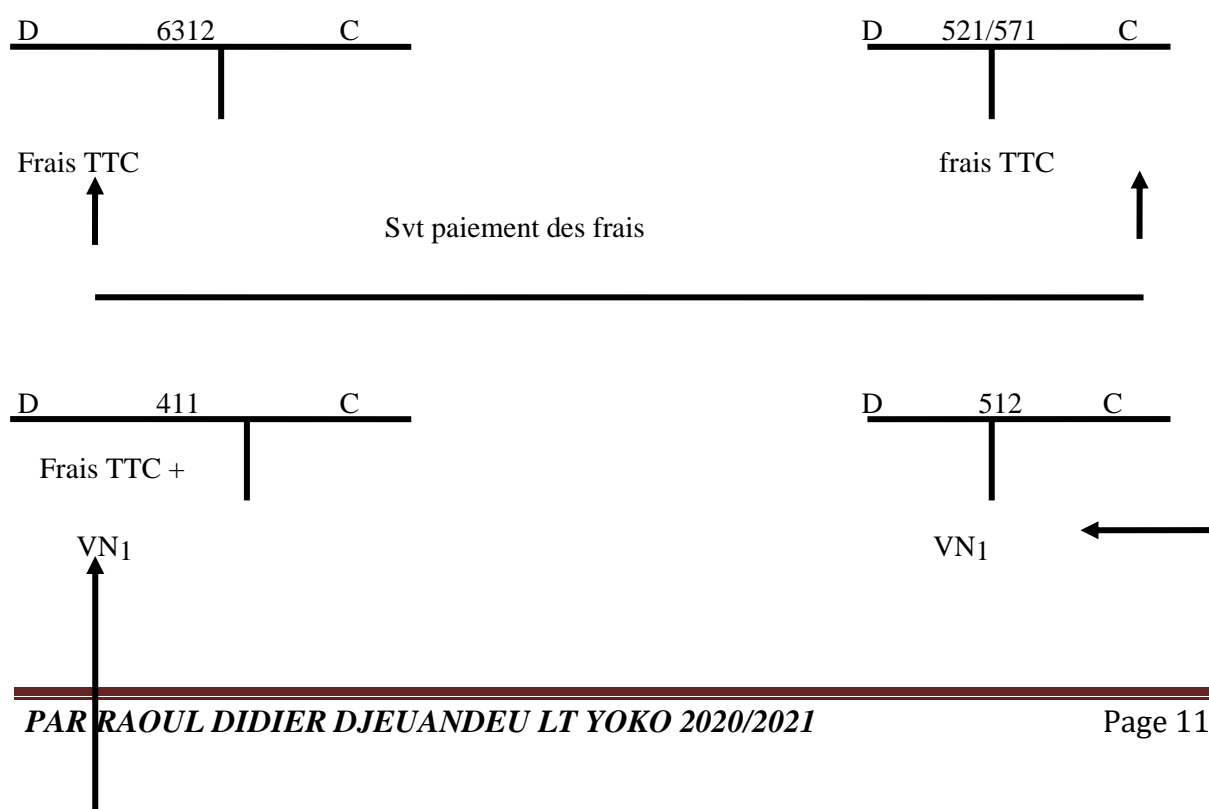
- L'effet avait été remis à l'encaissement
- L'effet avait été escompté
- L'effet avait été endossé

#### a) L'effet avait été remis à l'encaissement

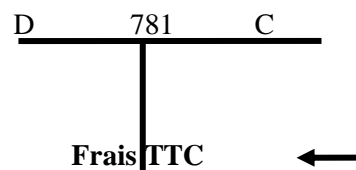
La banque informe le tireur du retour impayé. Elle envoie un avis de débit qui comporte les frais d'impayés.

#### ➤ Principe et enregistrement

- Chez le tireur

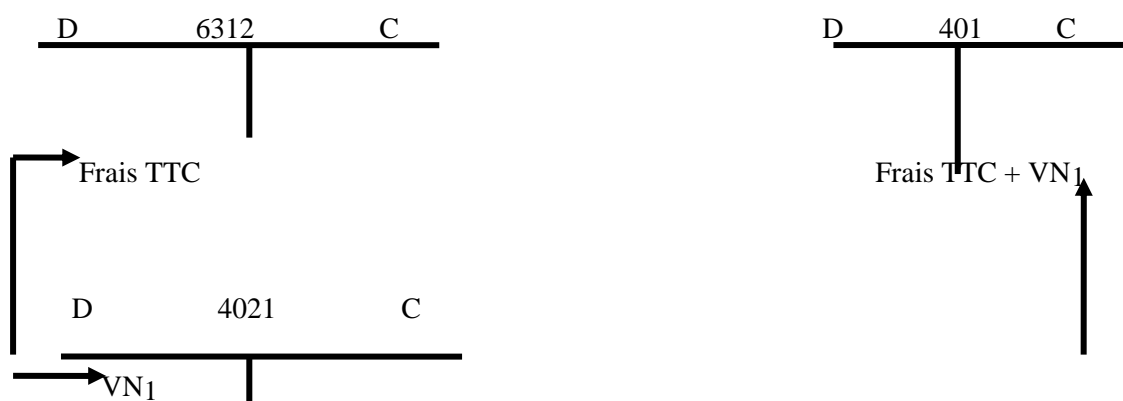


# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



Svt imputation des frais et annulation de l'effet

- Chez le tiré



Prise en compte des frais et annulation de l'effet

## Exercice d'application

Le 12/10, la société NANSEP remet à l'encaissement à la SGBC Akwa-Douala le billet à ordre N°18 de valeur nominale 1 500 000 F souscrit par l'entreprise NONO.

Le 20/10, MAMA reçoit de la SGBC un avis débit 11 925 F pour le BO N°18 impayé.

Le 21/10, MAMA informe NONO pour cette situation.

**TAF** : procéder à l'analyse comptable chez MAMA et NONO

## Solution

- Chez MAMA

		12/10			
512		effet à l'encaissement	1 500 000		
	4121	client EAR		1 500 000	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt BO N°18

————— 25/10 —————

6312	frais sur effet	11 925
521	banque locale	11 925
Paiement des frais		
————— d° —————		
411	client	1 511 925
512	effet à l'encaissement	1 500 000
781	transfert de charge d'exploitation	11 925
Svt imputation des frais		

- Chez NONO

		25/10		
6312	frais sur effet		11 925	
4021	fournisseur EAP		1 500 000	
401	fournisseur		1 511 925	

Paiement des frais

### **b) L'effet avait été négocié**

La banque informe le tireur du retour impayé en lui envoyant un avis de débit qui comporte :

- La VN de l'effet
- Les frais d'impayés

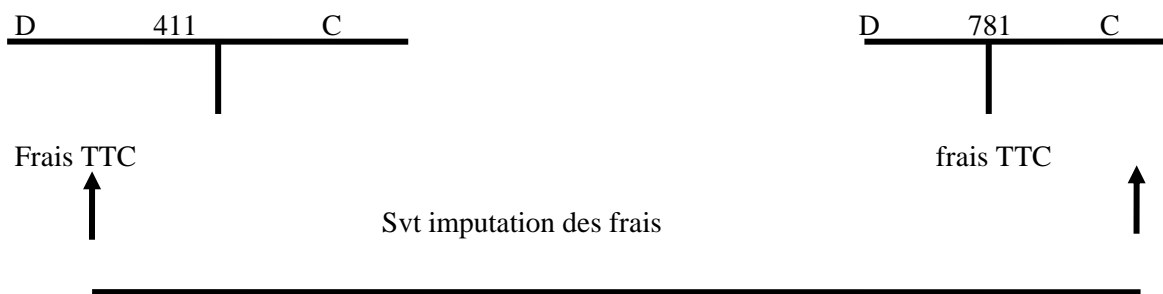
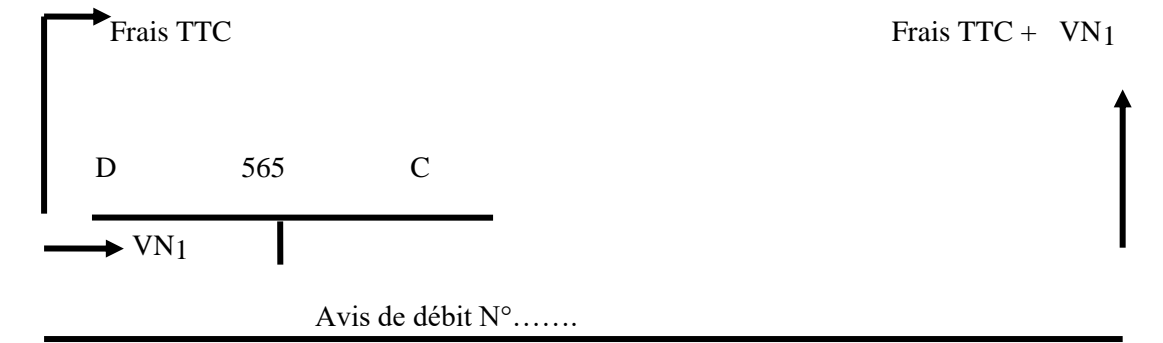
#### ➤ **Principe et enregistrement**

- Chez le tireur

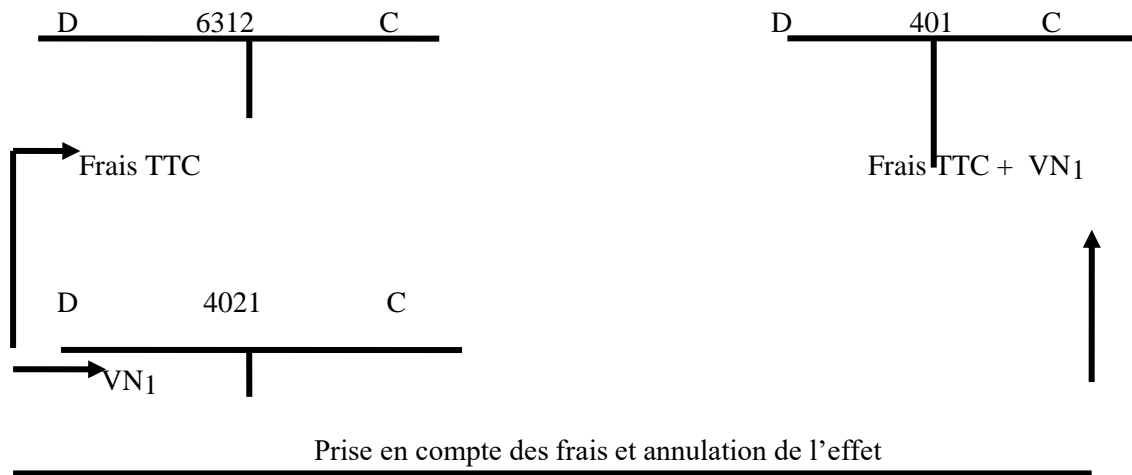
D		6312		C

D		521		C

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



- Chez le tiré



### Exercice d'application

Le 20/10/2012, l'entreprise NANSEP a remis à l'escompte à la BICEC la traite N°45 sur les ETS MAMA de valeur nominale 2 100 000 à échéance au 15/11/2012.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

Le 22/10/2012, NANSEP reçoit l'avis de crédit, net porté en son compte 2 049 315 F compte tenu des frais d'escompte.

Le 19/11/2012, l'entreprise NANSEP reçoit un avis de débit concernant la traite N°45 et des frais d'impayés de 14 310 F sur cet effet.

Le 20/11/2012, NANSEP informe les ETS MAMA de cette situation.

**TAF** : procéder à l'analyse comptable chez NANSEP et MAMA

### Solution

- Chez NANSEP			
		20/10	
415	client EENE	2 100 000	
4121	client EAR	2 100 000	
	Svt remise à l'escompte		
		22/10	
521	banque locale	2 049 315	
675	escompte des effets de commerce	42 000	
4454	Etat, TVA récup sur serv ext	8 085	
565	escompte de crédit ordinaire	2 100 000	
	Avis de crédit N°.....		
		19/11	
565	escompte de crédit ordinaire	2 100 000	
6312	frais sur effet	14 310	

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

521	banque locale	2 114 310
	Svt avis de débit N°.....	
	—————20/11—————	
411	client	14 310
781	transferts de charges d'exploitation	14 310
Imputation des frais		

- Chez MAMA

		25/10							
6312	frais sur effet	14 310	401	fournisseur	2 100 000	401	fournisseur	2 114 310	
4021	fournisseur EAP								

Annulation de l'effet et prise en cpte des frais

### c) L'effet avait été endossé à l'ordre d'un créancier

L'endossataire (nouveau bénéficiaire), informe l'endosseur (le tireur) du retour impayé.

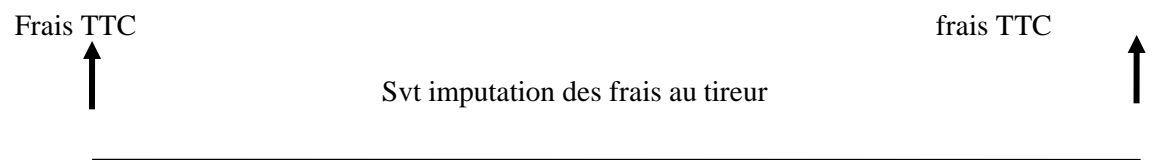
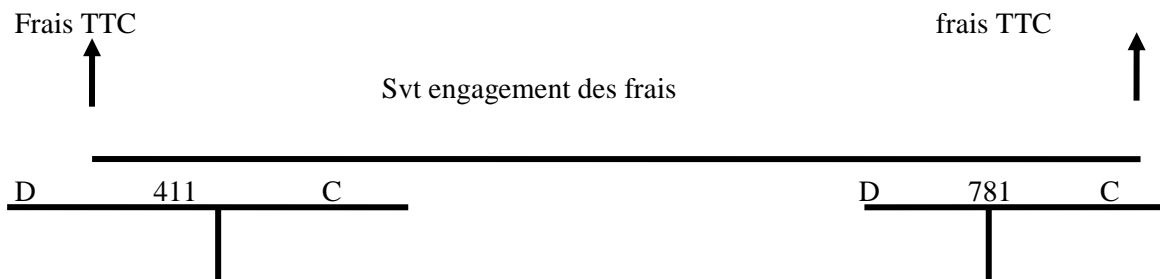
#### ➤ Principe et enregistrement

- Chez l'endossataire

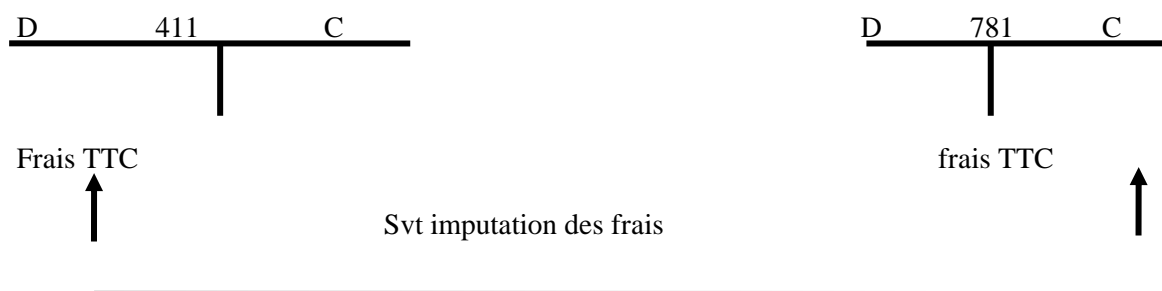
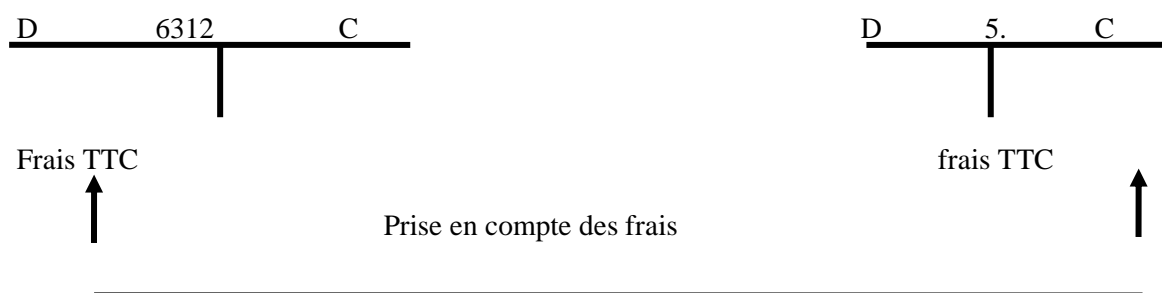
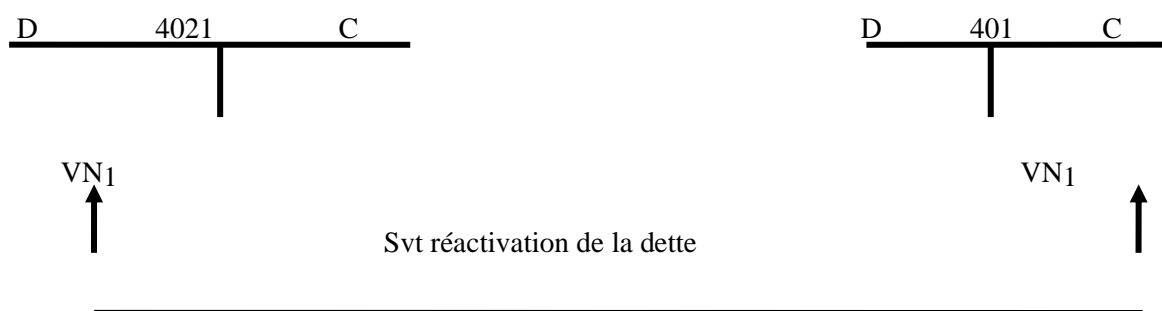
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">411</td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">VN<sub>1</sub></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> </tr> </table>	D	411	C	VN <sub>1</sub>			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">4121</td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">VN<sub>1</sub></td> </tr> </table>	D	4121	C			VN <sub>1</sub>
D	411	C											
VN <sub>1</sub>													
D	4121	C											
		VN <sub>1</sub>											
Svt annulation de l'effet													
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">6312</td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> </tr> </table>	D	6312	C				<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">D</td> <td style="width: 40%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">5.</td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black;">C</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"></td> </tr> </table>	D	5.	C			
D	6312	C											
D	5.	C											

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

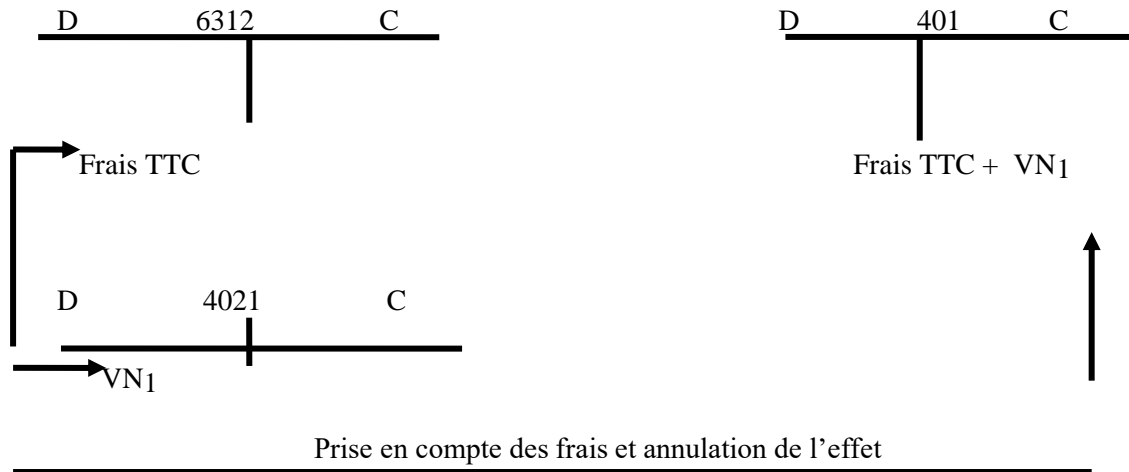


**- Chez le tireur**



**- Chez le tiré**

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



## Exercice d'application

Le 20/10/2012, l'entreprise NANSEP a endossé à l'ordre de son fournisseur FOKOU la traite N°43 tiré sur les ETS MAMA de valeur nominale 2 000 000 à échéance au 15/11/2012.

Le 17/11/2012, l'entreprise NANSEP reçoit une lettre de FOKOU concernant le retour impayé de la traite N°43 et des frais d'impayés de 19 250 F (PC N°98) sur cet effet.

Le 18/11/2012, NANSEP informe les ETS MAMA de cette situation.

**TAF** : procéder à l'analyse comptable chez NANSEP, FOKOU et MAMA

## Solution

- chez FOKOU ( l'endossataire)

		17/11			
411					
	client	2 000 000			
	4121 client EAR		2 000 000		
	Svt annulation traite N°43				
	d°				
6312	frais sur effet	19 250			
	571 caisse		19 250		
Paiement des frais					

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	d°		
411		client	19 250
	781	transfert de charge d'exploitation	19 250
		Svt imputation des frais	

- chez MAMA (tiré)

	18/11		
6312		frais sur effet	19 250
4021		fournisseur EAP	2 000 000
	401	fournisseur	2 019 250
		Annulation de l'effet et prise en cpte des frais	

- chez NANSEP (tireur)

	20/10		
401		fournisseur	2 000 000
	411	client	2 000 000
		Svt endossement traite N°43	
	17/11		
411		client	2 000 000
	401	fournisseur	2 000 000
		Svt réactivation de la dette et la créance	
	d°		
6312		frais sur effet	19 250
	571	caisse	19 250
		Paiement des frais	
	d°		

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

411	client	19 250	
	781	transfert de charge d'exploitation	19 250
		Svt imputation des frais	

---

### CHAPITRE 6 : L'ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

*Objectifs pédagogiques opérationnels : à la fin de ce chapitre l'élève de PCG doit être capable de :*

- *D'énoncer le principe de la réciprocité des comptes*
- *Présenter un état de rapprochement bancaire*
- *De procéder à l'analyse comptable d'un état de rapprochement bancaire*

Toute entreprise qui possède un compte bancaire reçoit régulièrement un relevé bancaire qui porte sur les mouvements enregistrés au cours de la période précédente par la banque. Elle va comparer les soldes et les mouvements du relevé bancaire à ceux qui figurent sur son propre relevé c'est-à-dire son compte banque.

A la date d'inventaire, le solde du compte banque dans les livres de l'entreprise ne correspondent pas souvent au solde du compte de l'entreprise à la banque. Car dans ces **comptes réciproques** :

- Certaines opérations ont été omises ou mal comptabilisées dans l'entreprise où à la banque
- D'autres n'ont pas été passés par faute de document de base ou d'informations

Pour remédier à cette situation, le comptable de l'entreprise doit procéder à un rapprochement d'où le chapitre intitulé : *Etat de rapprochement bancaire*.

### **I. Principe de la réciprocité des comptes**

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

Deux comptes sont dits réciproques lorsque tenus dans deux comptabilités différentes, ils enregistrent les mêmes opérations mais en sens inverse. Ainsi donc, lorsqu'une somme est portée au débit du compte banque dans l'entreprise, elle doit se retrouver au crédit du compte entreprise à la banque. D'où le schéma suivant :

Pour l'entreprise		Pour la banque	
D banque (521)	C	D relevé bancaire (411)	C
Dépôts des fonds	Retraits des fonds	Retrait des fonds	Dépôts de fonds

### II. Les étapes de l'état de rapprochement bancaire

L'objet de l'état de rapprochement bancaire est de déterminer des *soldes identiques* en fin de période pour l'entreprise et pour la banque. Pour cela, il faut procéder par étapes :

- Vérifier que les soldes de début de période soient identiques, aussi bien dans le compte banque de l'entreprise que sur le relevé bancaire. Dans le cas contraire, chiffrer l'écart et le rechercher dans les premières opérations ;
- Pointer toutes les opérations qui sont enregistrées dans l'entreprise et à la banque pour le même montant ;
- Dresser l'état de rapprochement bancaire en y portant les opérations qui ne figurent pas sur l'un ou l'autre ;
- Déterminer les soldes de la période qui doivent être identiques mais en sens inverse.

### III. Présentation de l'état de rapprochement bancaire

L'état de rapprochement bancaire ou de réconciliation bancaire est un tableau à double entrée qui se présente de la manière suivante :

Date	Libellés	Compte banque dans l'entreprise		Compte entreprise à la banque	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Soldes à rapprocher				
		On porte les opérations qui sont au <b>crédit du relevé bancaire</b> mais qui n'apparaissent pas au débit du compte banque	On porte les opérations qui sont au <b>débit du relevé bancaire</b> mais qui n'apparaissent pas au crédit du compte banque	On porte les opérations qui sont au <b>crédit du compte bancaire</b> mais qui ne figurent pas au débit du relevé bancaire	On porte les opérations qui sont au <b>débit du compte bancaire</b> mais qui n'apparaissent pas au crédit du relevé bancaire
	Soldes fin de période	<b>Solde 1 = Solde 2</b>			

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

**NB 1** : Lorsque toutes les opérations ont été reportées sur l'état de rapprochement, on tire les soldes **S1** et **S2** qui doivent être identiques. Ensuite, on passe au journal les opérations enregistrées dans la partie de rapprochement bancaire réservée au compte banque dans l'entreprise.

**NB 2** : seules les sommes qui figurent sur le relevé envoyé par la banque sont exactes.

Exercices d'application

**Exercice 1** : les erreurs d'imputation

Le compte banque et le relevé reçu de la BICEC par l'entreprise NANSEP se présentent comme suit en annexe.

**TAF** :

1. Présenter l'état de rapprochement bancaire
2. Procéder à la comptabilisation

Débit		Compte banque		Crédit	
Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
01/01	Solde à nouveau	850 000	03/01	Chèque N°110	250 000
12/01	Avis de crédit	1 000 000	07/01	Chèque N°111	360 000
15/01	Versement	500 000	10/01	Domiciliation échue	400 000
23/01	Remise chèque	800 000	11/01	Chèque N°112	150 000
27/01	Remise chèque	1 200 000	16/01	Chèque N°113	740 000
			20/01	Chèque N°114	290 000
			21/01	Chèque N°115	510 000
			25/01	Versement au F/sseur	350 000
			30/01	Solde débiteur	1 300 000

Relevé bancaire				
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Soldes
01/01	Solde à nouveau		850 000	850 000
05/01	Chèque N°110	250 000	-	600 000
05/01	Domiciliation	400 000	-	200 000
06/01	Virement client	-	1 000 000	1 200 000
11/01	Versement	-	500 000	1 700 000

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

15/01	Chèque N°111	36 000	-	1 664 000
18/01	Chèque N°114	290 000	-	1 374 000
26/01	Encaissement chèque	-	800 000	2 174 000
27/01	Domiciliation échue	498 000	-	1 676 000
28/01	Versement au fournisseur	350 000	-	1 326 000
29/01	Virement du client MBOMA	-	315 000	1 641 000
30/01	Frais de tenue de compte	9 540	-	1 631 460 (SC)

### Solution

#### 1. Présentons l'état de rapprochement bancaire

Libellés	Compte 521 chez NANSEP		Le compte 411 à la banque	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Soldes à rapprocher	1 300 000	-	-	1 631 460
Virement du client MBOMA	315 000	-	-	-
Domiciliation échue	-	498 000	-	-
Frais de tenue de compte	-	9 540	-	-
Retour chèque N°111	324 000	-	-	-
Chèque N°112	-	-	150 000	-
Chèque N°113	-	-	740 000	-
Chèque N°115	-	-	510 000	-
Remise chèque	-	-	-	1 200 000
Soldes rapprochés	-	1 431 460	1 431 460	-
Totaux	1 939 000	1 939 000	2 831 460	2 831 460

#### 2. Comptabilisation

		30/01					
521		banque locale		639 000			
	411	client			315 000		
	514	chèque à l'encaissement			324 000		
		Svt état de rapprochement bancaire débit					
			d°				
4454		Etat, TVA récup sur serv ext		1 540			
6318		divers frais		8 000			
4021		fournisseur EAP		498 000			
	521	banque locale			507 540		
		Svt état de rapprochement bancaire crédit					

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

**Exercice 2 :** les soldes à nouveau ne sont pas identiques

Le compte SGBC tenu par l'entreprise MAMA se présente comme suit pour la période du 1<sup>er</sup> au 30/12/2012

Compte banque tenu par l'entreprise				
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Soldes
01/12	Solde à nouveau	-	-	5 135 400 (SD)
08/12	Chèque N°0657 au fournisseur TALA	-	1 141 600	3 993 800
09/12	Remise chèque NONO	6 501 600	-	10 495 400
10/12	Remise chèque SIMO	3 000 000	-	13 495 400
12/12	Effet domicilié échue	-	2 400 000	11 095 400
15/12	Virement des CCP	7 000 000	-	18 095 400
16/12	Chèque N°0658 ordre NGANDO	-	1 124 600	16 970 800
17/12	Remise chèque vente au comptant	4 941 600	-	21 912 400
18/12	Chèque N°0659 ordre WAMBA	-	2 841 200	19 071 200
19/12	Chèque N°0660 ordre MAXI	-	5 660 800	13 410 400
20/12	Chèque N°0661 ordre NGWET	-	10 000 000	3 410 400
29/12	Chèque N°0662 ordre NOUMSI	-	3 052 640	357 760
30/12	Remise chèque, vente au comptant	3 860 800	-	4 218 560
31/12	Chèque N°0663 ordre EITEL	-	1 400 560	2 818 000 (SD)

L'extrait de compte adressé par la SGBC à l'entreprise MAMA se présente ainsi :

Relevé bancaire				
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Soldes
01/12	Solde à nouveau	-	-	7 135 400 (SC)
02/12	Ordre de virement JACQUES	-	3 000 000	10 135 400
03/12	Chèque N°0655 ordre MOISE	1 250 210	-	8 885 190
05/12	Chèque N°0656 ordre MASSIL	749 790	-	8 135 400
06/12	Effet domicilié échue	1 741 000	-	6 394 400
07/12	Chèque impayé	1 060 000	-	5 334 400
10/12	Remise chèque	-	6 501 600	11 836 000
12/12	Remise chèque	-	3 000 000	14 836 000
13/12	Prélèvement AES SONEL	1 961 000	-	12 875 000
14/12	Effet domicilié	2 400 000	-	10 475 000
15/12	Chèque N°0657	1 141 600	-	9 333 400
16/12	Chèque N°0658 ordre NGANDO	1 124 600	-	8 208 800
17/12	Remise chèque vente au comptant	-	3 860 800	12 069 600
18/12	Chèque N°0659 ordre WAMBA	2 481 200	-	9 588 400
19/12	Chèque N°0660 ordre MAXI	5 660 800	-	3 927 600
20/12	Chèque N°0661 ordre NGWET	10 000 000	-	6 072 400 (SD)
22/12	Remise chèque	-	4 941 600	1 130 800
24/12	Virement CCP	-	7 000 000	5 869 200 (SC)
25/12	Effet escompté (1)	-	6 855 200	12 724 400
31/12	Coupons des actions	-	497 800	13 222 200 (SC)

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

(1) Valeur nominale : 7 000 000

**NB** : en cas de différence de montant entre les documents considérer celui du relevé.

**TAF** :

1. Présenter l'état de rapprochement bancaire
2. Procéder à la comptabilisation

### Solution

#### 1. Présentons l'état de rapprochement bancaire

Libellés	Compte 521 chez NANSEP		Le compte 411 à la banque	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Soldes à rapprocher	2 818 000	-	-	13 222 200
Virement JACQUES	3 000 000	-	-	-
Effet domicilié	-	1 741 000	-	-
Chèque impayé	-	1 060 000	-	-
Prélèvement AES SONEL	-	1 961 000	-	-
Agios	-	144 000	-	-
Coupons des actions	497 800	-	-	-
Chèque N°0659	360 000	-	-	-
Chèque N°0662	-	-	3 052 640	-
Chèque N°0663	-	-	1 400 560	-
Effet escompté (VN)	7 000 000	-	-	-
Soldes rapprochés	-	8 769 000	8 769 000	-
<b>Totaux</b>	<b>13 675 000</b>	<b>13 675 000</b>	<b>13 222 200</b>	<b>13 222 200</b>

#### 2. Comptabilisation

		31/12		
521		banque locale	13 675 800	
	401	fournisseur	360 000	
	411	client	3 000 000	
	565	escompte de crédit ordinaire	7 000 000	
	5186	coupons échus	497 800	
		Svt état de rapprochement bancaire débit		

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	_____ d° _____	
402	fournisseur EAP	1 741 000
4454	Etat, TVA récup sur serv ext	23 374,5
675	escompte des effets de commerce	121 425,5
6052	fournitures non stockable électricité	1 961 000
512	effet à l'encaissement	1 060 000
521	banque locale	4 906 800
	Svt état de rapprochement bancaire crédit	

**Remarques :** lorsque les soldes de début ne sont pas identiques, il faut vérifier les premiers numéros de chèques du relevé et du compte banque. Dans le cas précédent, le premier numéro de chèque du relevé commence par N°0655 et celui de la banque par N°0657. Donc le relevé présente un retard des numéros N°0655 et N°0656 (ce sont ces deux chèques qui présente la différence entre les soldes à nouveau).

Lorsqu'un effet est escompté la différence le montant figurant sur le relevé et celui figurant sur le compte banque matérialise l'**Agio TTC. Qui s'enregistre toujours au crédit de la banque.**

### Exercice 3 : Etat de rapprochement bancaire linéaire

Le compte 521 SGBC chez NANSEP est débiteur de 106 800 F au 31/03/2012. Le relevé trimestriel à la même date indique un solde créditeur de 48 500 F. le pointage du relevé avec le compte banque présente les divergences suivantes :

- Un chèque de 23 000 F remis le 25/03 au fournisseur MBOCK ne figure pas sur le relevé.
- Un chèque de 19 000 F reçu du client BABA et remis à l'encaissement le 27/03 n'est pas crédité par la banque.
- Une remise à l'escompte de 78 000 F figure sur le relevé pour 74 350 F.
- La banque a payé des effets domiciliés pour 165 500 F.
- Le compte NANSEP a été crédité du virement du client DUPONT d'un montant de 104 700 F.
- Le relevé mentionne 1 060 F des frais bancaire et 3 210 F d'intérêts créditeurs.

**TAF :**

Présenter l'état de rapprochement bancaire  
Procéder à la comptabilisation

### Solution

1. Présentons l'état de rapprochement bancaire

Libellés	Compte 521 chez NANSEP	Le compte 411 à la banque
----------	------------------------	---------------------------

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Soldes à rapprocher	106 800	-	-	48 500
Chèque du 25/03	-	-	23 000	-
Chèque du 27/03	-	-	-	19 000
Agios	-	3 650	-	-
Effet domicilié	-	165 500	-	-
Virement client	104 700	-	-	-
Frais bancaire	-	1 060	-	-
Intérêts créditeurs	3 210	-	-	-
Soldes rapprochés	-	44 500	44 500	-
Totaux	214 710	214 710	67 500	67 500

### 2. Comptabilisation

		31/12			
521	banque locale				
	411 client				
	771 intérêt de prêt				
	Svt état de rapprochement bancaire débit				
	d°				
402	fournisseur EAP				
4454	Etat, TVA récup sur serv ext				
675	escompte des effets de commerce				
631	frais bancaire				
	521 banque locale				
	Svt état de rapprochement bancaire crédit				

**Remarques :** la présentation de l'état de rapprochement bancaire linéaire nécessite que l'élève se pose quelques questions importantes à savoir :

- Qui détient l'information ? est-ce l'entreprise ou la banque ?
- Si c'est la banque où à t'elle enregistrée l'information (au débit ou crédit)
- Si c'est l'entreprise où à t'elle enregistrée l'information (au débit ou crédit)

Une fois les réponses apportées à ces questions il devient aisé d'établir l'état. Par exemple si c'est la banque qui détient l'information cela suppose qu'elle l'a enregistré chez elle. Donc il revient à l'entreprise d'enregistrer la même opération. Si l'opération avait entraînée le **débit** du relevé bancaire, il faut **créditer** le compte banque tenu dans l'entreprise.

*Objectifs pédagogiques opérationnels : à la fin de ce chapitre l'élève de PCG doit être capable de :*

- *De citer les différents modes de financement de l'entreprise*
- *De procéder à l'analyse comptable de ces différents modes de financement*

**Le cycle de financement** concerne les moyens de financement de l'entreprise. C'est le *potentiel financier* de l'entreprise. Il correspond aux comptes de la classe 1 et comprend :

- Les capitaux propres (capital + les réserves)
- Les emprunts et dettes assimilées
- Les dettes de crédit bail et ressources assimilées
- Les dettes liées aux participation et comptes de liaison des sociétés de participation.

### **I. Financement par les fonds propres**

Les fonds propres d'une entreprise individuelle sont constitués : du capital, du résultat, des subventions, des provisions réglementées.

#### ***1.1. financement par le capital***

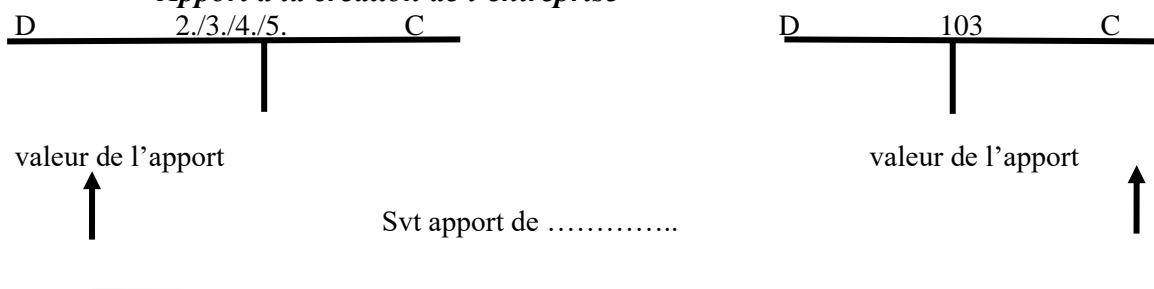
Le capital est la première source de financement de l'entreprise son apport peut être :

- En numéraire c'est-à-dire par une somme d'argent
- En nature c'est-à-dire constitué par d'autres biens autres que l'argent
- Mixte c'est-à-dire que l'exploitant apporte de l'argent et d'autres biens

**Remarque :** un apport peut être fait à la création de l'entreprise ou en cours d'exercice.

#### **➤ Principe et enregistrement**

- ***Apport à la création de l'entreprise***







## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

### 1. comptabilisation

		15/01		
231		bâtiment industriel	30 000 000	
245		matériel de transport	10 000 000	
521		banque locale	5 000 000	
571		caisse	500 000	
	103	capital personnel		45 500 000
		Svt apport de NANSEP		
		08/03		
104		capital de l'exploitant	200 000	
	521	banque locale		200 000
		Svt retrait de NANSEP		
		10/09		
521		banque locale	3 000 000	
	104	capital de l'exploitant		3 000 000
		Svt apport de NANSEP		
		15/10		
104		capital de l'exploitant	300 000	
	571	caisse		300 000
		Svt retrait de NANSEP		

### 2. écritures de régularisation

Solde du 104 = 3 000 000 – (200 000 + 300 000) = 2 500 000 F

		31/12/07		
104		capital de l'exploitant	2 500 000	
	103	capitale personne		2 500 000

---

	Svt régularisation	
	-----01/01/08-----	
131	résultat (bénéfice)	3 250 000
	103 capital personnel	3 250 000
	Svt incorporation du résultat	

---

## II. Financement par les emprunts

Les emprunts et les dettes assimilées sont des ressources de financement externes remboursable à terme. Ils sont contractés auprès des établissements de crédit ou des tiers. Ils servent à financer les moyens de production. On distingue :

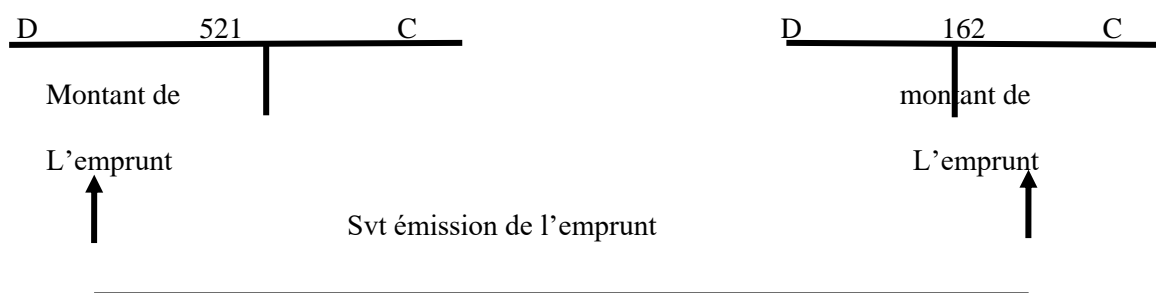
- Les emprunts indivis
- Les emprunts obligations

### *I.1. les emprunts indivis*

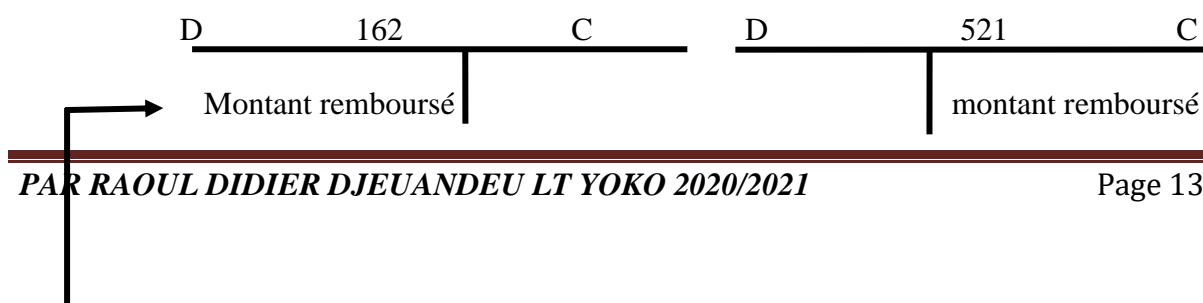
L'**emprunt indivis** est un emprunt contracté auprès d'un établissement de crédit ou d'un seul particulier.

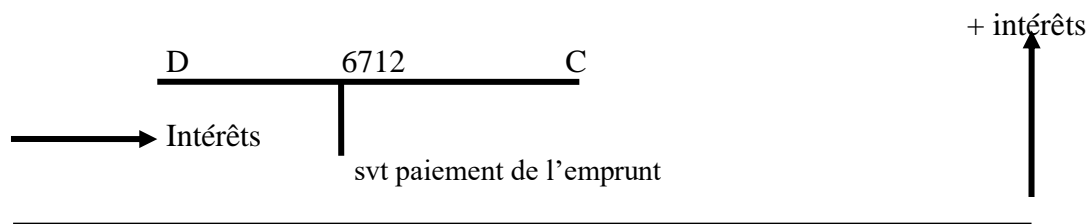
#### ➤ Principe et enregistrement

- *Lors de l'émission de l'emprunt*



- *Lors du remboursement de l'emprunt*





**NB** : le montant remboursé + l'intérêt = Annuité de l'emprunt (montant remboursé annuellement).

## I.2. les emprunts obligations

Lorsque l'emprunt porte sur une somme importante, l'entrepreneur peut contracter l'emprunt auprès de plusieurs prêteurs auxquels il remet des titres appelés **obligations**. On dit donc qu'il a effectué un **emprunt obligations**.

**Remarques :**

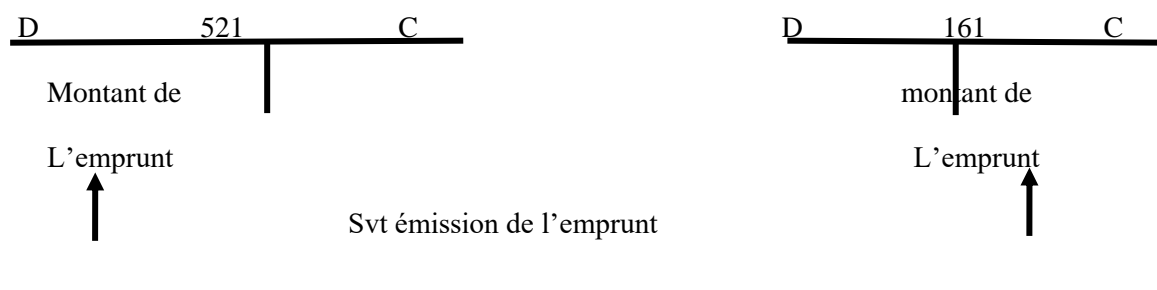
- Les obligations sont des titres négociables (c'est-à-dire qu'on peut les revendre)
- L'intérêt annuel que procure une obligation est appelé **coupon**.

L'emprunt obligations peut être émit au pair (c'est-à-dire à la valeur nominale) ou en dessous du pair.

### 1<sup>er</sup> cas : émission au pair (absence de prime d'émission)

#### ➤ Principe et enregistrement

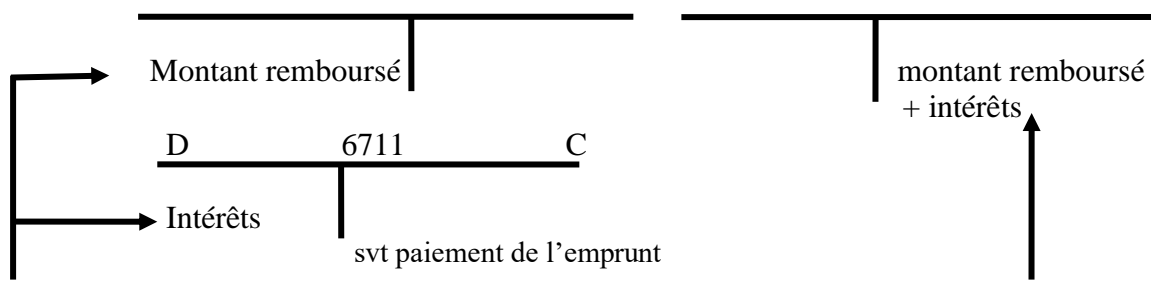
##### - Lors de l'émission



##### - Lors du remboursement

D            161            C      D            521            C

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

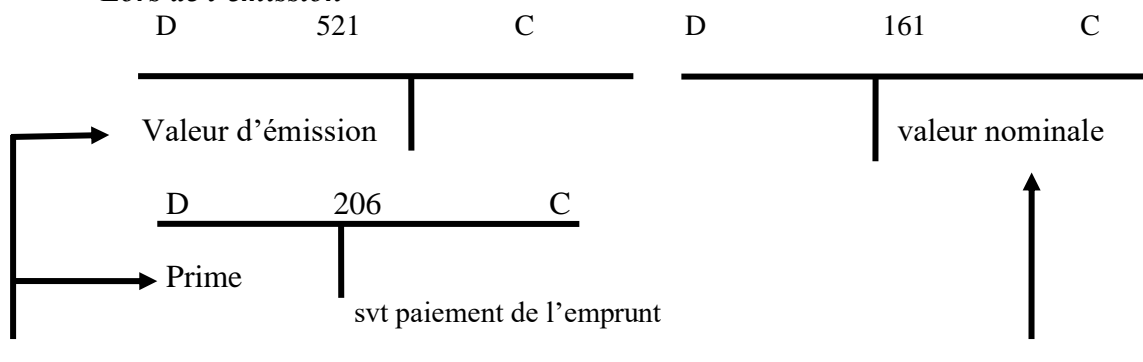


### 2<sup>ème</sup> cas : émission en dessous pair

Lorsque l'émission est effectuée à une valeur inférieure à la VN, il y a présence d'une prime d'émission (prime = VN – valeur d'émission).

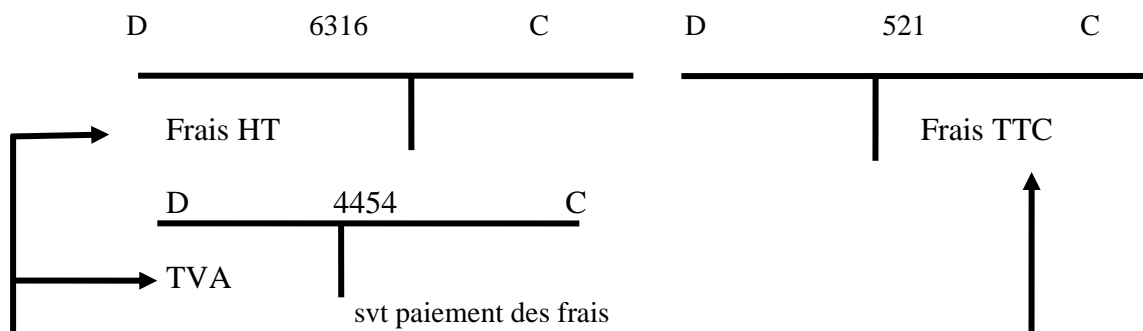
#### ➤ Principe et enregistrement

##### - Lors de l'émission



**NB** : en cas de paiement des frais, les écritures suivantes doivent être passées

##### - Paiement des frais des frais





## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Prime de remboursement = (10 200 – 9 800) 1 000 = 400 000

Montant total à rembourser = 9 800 000 + 400 000 = 10 200 000

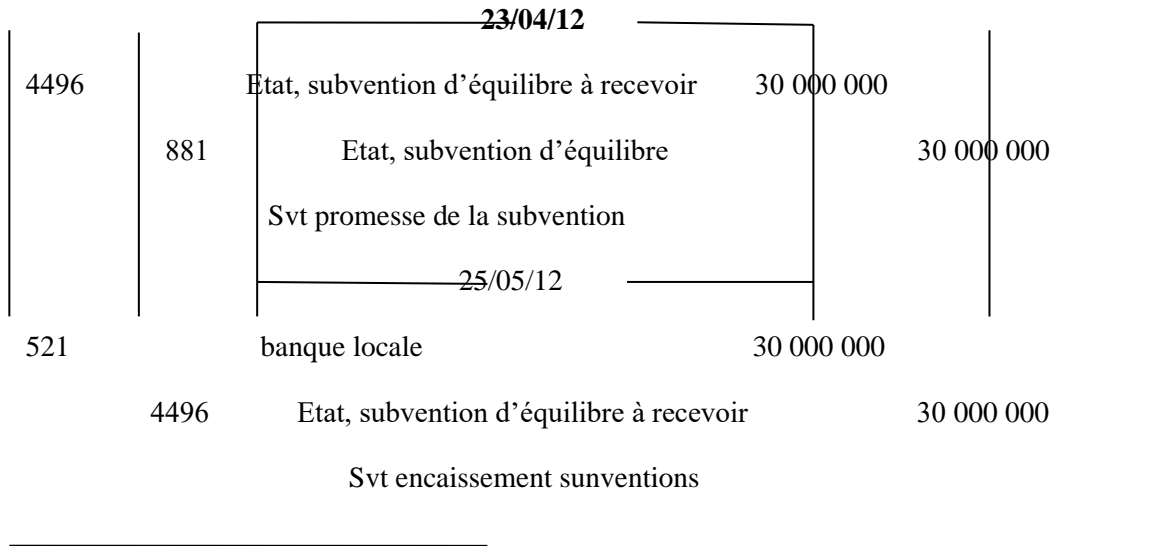
		01/01/2010	
521		banque locale	3 000 000
	162	emprunts auprès des ETS de crédit	3 000 000
		Svt chèque N°.....	
		31/12/2010	
	162	emprunts auprès des ETS de crédit	1 000 000
	6712	intérêt des emprunts auprès des ETS c crédit	300 000
	521	banque locale	1 300 000
		Svt remboursement du tiers de la dette	
		01/01/2011	
	521	banque locale	9 800 000
	206	prime de remboursement des obligations	400 000
	161	emprunts obligations	10 200 000
		Svt émission de l'emprunt	
		d°	
	6316	frais d'émission de l'emprunt	700 000
	4454	Etat, TVA récup sur serv exté	134 750
	521	banque locale	834 750
		Svt paiement des frais	
		d°	
	2026	frais d'émission des emprunts	700 000
	781	transfert de charges d'exploitation	700 000
		Svt immobilisation des frais	

### III. Les subventions





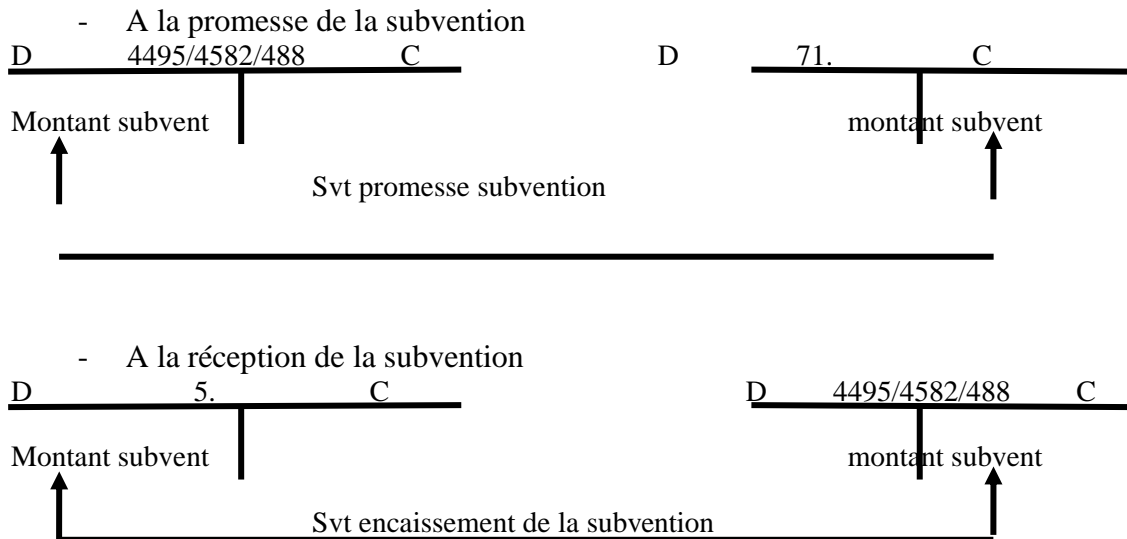
**Solution**



**c) La subvention d'exploitation**

**La subvention d'exploitation** est une aide reçue par l'entreprise pour faire face à ses dépenses d'exploitation ou de compenser l'insuffisance du prix de vente.

➤ **Principe et enregistrement**



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

## Exercice d'application

« Un espoir » est la dénomination de l'entreprise privée qui s'occupe des séropositifs.

Le 15/09/2012, cette entreprise reçoit un fax du ministère des affaires sociales l'informant qu'elle bénéficie d'une aide financière de 200 000 000 F afin de faire face à certaines de ses charges d'exploitation.

Le 10/12/2012, elle reçoit un avis de crédit de la SGBC relative à cette aide.

**TAF** : procéder à la comptabilisation

## Solution

		<b>15/09/12</b>		
4495		Etat, subvention d'exploitation à recevoir	30 000 000	
	7181	Etat, autres subvention d'exploitation		30 000 000
		Svt promesse de la subvention		
		<b>25/05/12</b>		
521		banque locale	30 000 000	
	4495	Etat, subvention d'exploitation à recevoir		30 000 000
		Svt encaissement subventions		

---

## IV. Crédit-bail

**Le crédit bail ou leasing** est une méthode de financement des investissements que l'on assimile à l'emprunt bien que la forme en soit particulière.

### 1. Définition

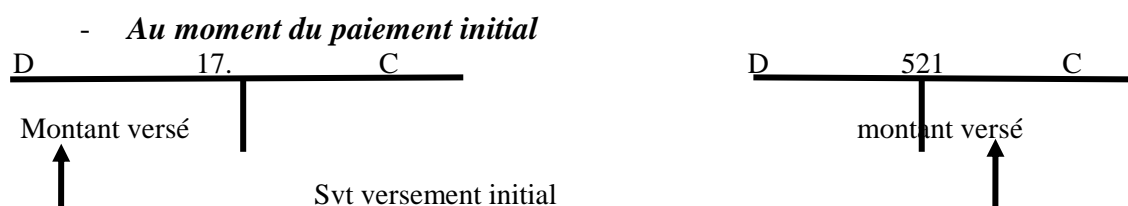
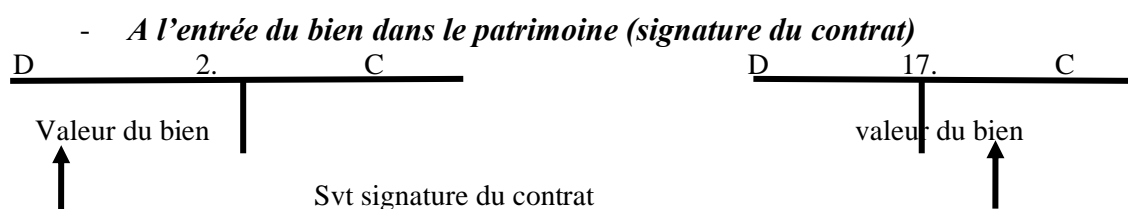
Le **crédit-bail** est un contrat de location des biens meubles ou immeubles, corporels ou incorporels assorti d'une possibilité de rachat par le locataire à la fin du contrat, moyennant une prime convenue à l'avance.

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

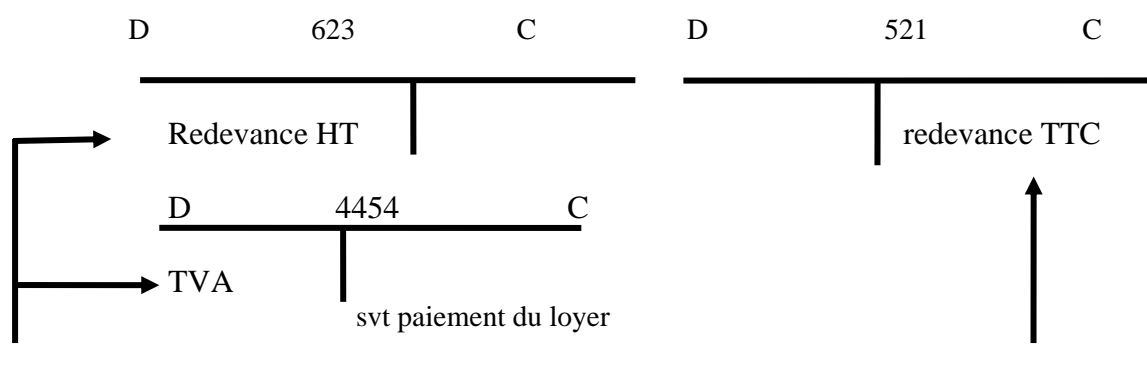
En vertu du principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence, le bien acquis en crédit la propriété de l'entreprise et est inscrit dans son patrimoine.

### 2. Analyse comptable

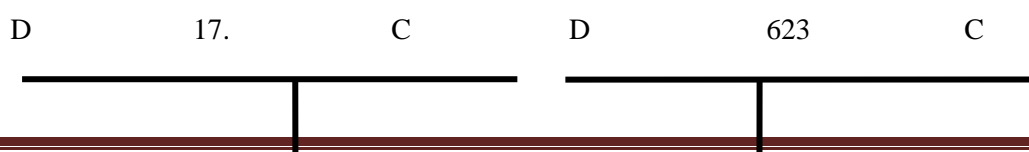
Le crédit-bail comme une acquisition d'immobilisation par emprunt en prenant l'hypothèse que l'option finale sera levée.



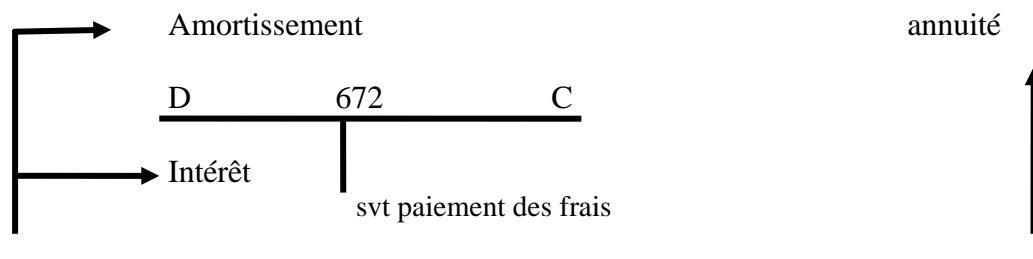
- *Lors du paiement de la redevance*



- *Régularisation en fin d'exercice*



## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG



### Exercice d'application

Le 01/01/2012, l'entreprise NANSEP souscrit un contrat de crédit-bail mobilier portant sur une chaîne de production pour l'exploitation d'une scierie industrielle d'une valeur de 200 000 000.

Le 01/02/2012, un chèque bancaire de 50 000 000 F est remis à TRATAFRIC et cette chaîne est directement mise à la disposition de l'entreprise. Sa durée de vie économique est de 10 ans. Le contrat de crédit-bail prévoit le paiement de 5 redevances annuelles de 32 000 000 F chacune. La première est payée au 31/12/2012. Le prix de rachat fixé au contrat lors de la levée d'option au 01/01/2017 est de 25 000 000 F.

**TAF :**

1. Comptabiliser la signature du contrat au 01/01/2012 et paiement du versement initial.
2. Comptabiliser le paiement par chèque bancaire de la redevance au 31/12/2012.
3. Comptabiliser le remboursement partiel (régularisation) au 01/01/2013
4. Indiquer l'écriture à passer lors de la levée d'option.

**NB :** intérêt contenu dans le premier loyer 2 000 000 F.

### Solution

#### 1. Signature du contrat et paiement initial

	<b>01/01/12</b>		
241	matériel industriel	200 000 000	
173	dettes de crédit-bail mobilier		200 000 000
	Svt signature du contrat		
	<b>01/02/12</b>		
173	dettes de crédit-bail mobilier	50 000 000	
	521 banque locale		50 000 000
	Svt versement initial		

#### 2. Paiement de la redevance au 31/12/2012

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

		<b>31/12/12</b>			
6233		crédit-bail mobilier	32 000 000		
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	6 160 000		
	521	banque locale		38 160 000	
Svt paiement loyer					

---

### 3. Ecriture de régularisation

		<b>01/01/13</b>			
173		dettes de crédit-bail mobilier	30 000 000		
6722		intérêts de crédit-bail mobilier	2 000 000		
	6233	crédit-bail mobilier		32 000 000	
Svt régularisation					

---

### 4. Levée d'option

		<b>01/01/17</b>			
173		dettes de crédit-bail mobilier	25 000 000		
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	4 812 500		
	521	banque locale		29 812 500	
Svt levée d'option					

---

## CHAPITRE 8 : LE CYCLE D'INVESTISSEMENT DE L'ENTREPRISE

*Objectifs pédagogiques opérationnels : à la fin de ce chapitre l'élève de PCG doit être capable de :*

- *De définir e identifier les différentes immobilisations*
- *De procéder à l'analyse comptable des opérations relatives aux immobilisations*

Une entreprise commerciale ou industrielle doit acquérir les moyens nécessaires à son activité. Ceux sont *les immobilisations*. Ces immobilisations sont des biens de toute nature destinés à rester sous leur forme pendant plusieurs années. Ils peuvent être :

- Les charges immobilisées

- Les immobilisations incorporelles
- Les immobilisations corporelles
- Les immobilisations financières

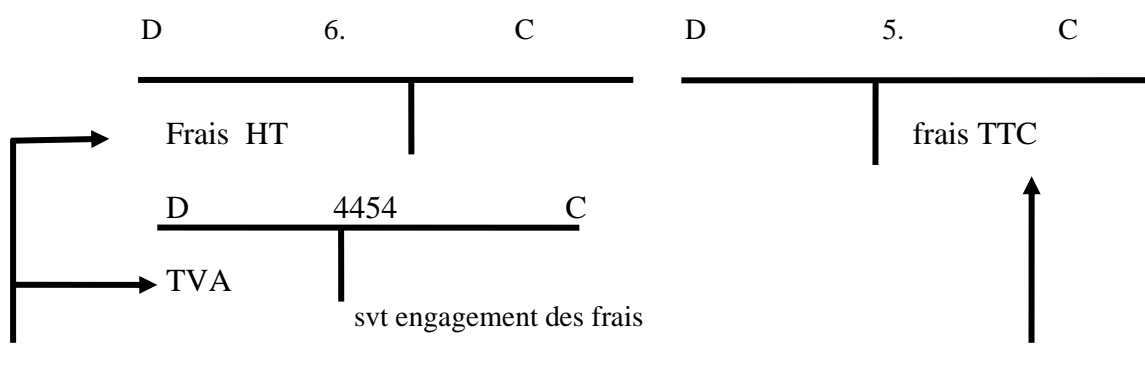
## I. Les charges immobilisées

### 1. Définition

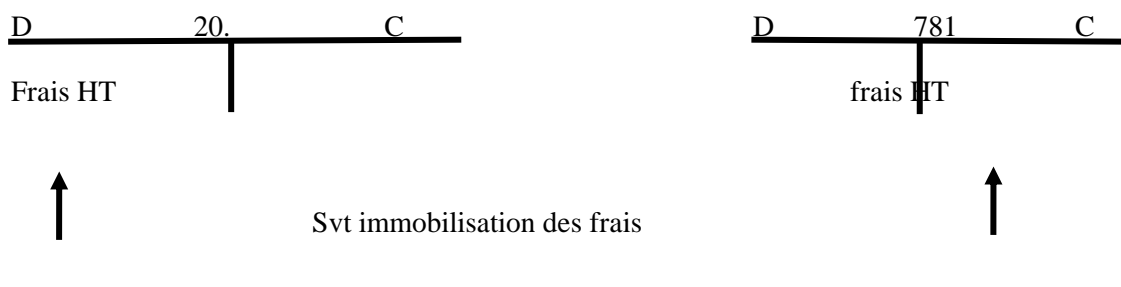
Les **charges immobilisées** sont des charges par nature inscrit d'abord dans les comptes de gestion (classe 6 et 8 impair) profitables à l'existence et au développement de l'entreprise, non seulement pour l'exercice mais aussi pour les exercices à venir. Parmi ces charges on peut citer : les frais d'établissement, les charges à répartir sur plusieurs exercices, les primes de remboursement des obligations.

### 2. Traitement comptable

- Engagement des frais



- Immobilisation des frais (à la clôture de l'exercice)



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

## Exercice d'application

L'entreprise NANSEP au capital de 20 000 000 F a été créée le 01/01/2010. Les frais de constitution payés à cet effet se répartissent comme suit :

- Honoraires du notaire : 800 000 F HT
- Frais d'acte : 500 000 F
- Droit d'enregistrement : 700 000 F

Le règlement est effectué par chèque bancaire.

**TAF** : procéder à la comptabilisation

## Solution

		01/01/10			
6324		honoraires	800 000		
6325		frais d'acte	500 000		
646		droit d'enregistrement	700 000		
4454		Etat, TVA récup sur serv ext	154 000		
	521	banque locale		2 154 000	
		Svt paiement frais			
		31/12/2010			
2011		frais de constitution	2 000 000		
	781	transfert de charge d'exploitation		2 000 000	
		Svt immobilisations des frais			

---

## II. Etude des immobilisations incorporelles, corporelles et financières

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des biens qui n'ont pas une existence matérielle et sont utilisés dans l'entreprise de façon durable. Nous pouvons citer : les frais de recherches et de développement ;

# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

l'exploitation et application ; les concessions ; les brevets ; licences ; marques ; fonds commercial ; droit au bail.....

## 2. Immobilisations corporelles

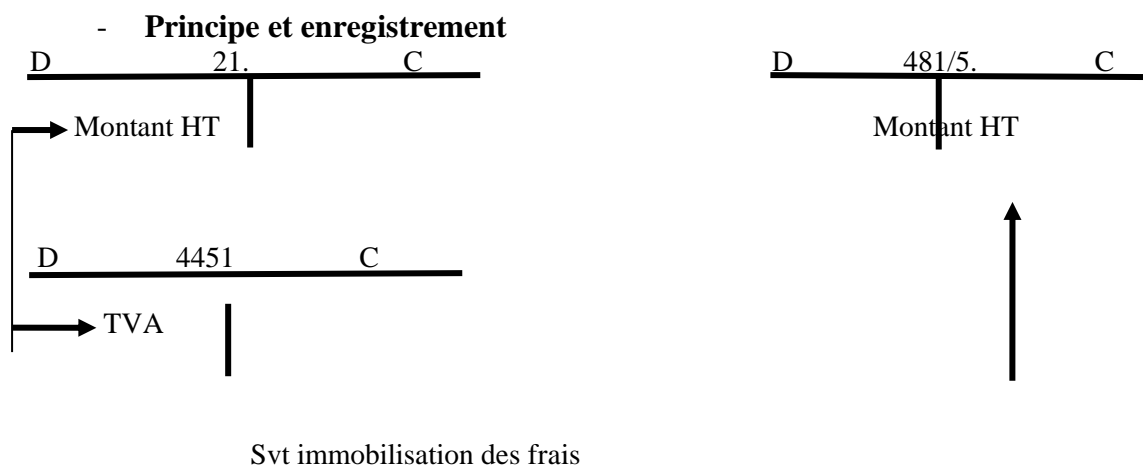
Les immobilisations corporelles sont des biens qui ont une existence matérielle. Ils sont utilisés de manière durable dans l'entreprise on peut citer entre autre : les terrains ; les bâtiments ; les installations et agencements ; le matériel.

## 3. Immobilisations financières

Elles sont constituées de : les titres de participation ; les autres immobilisations financières (titres immobilisés, titres participatif, dépôts et cautionnement...).

### III. Evaluation et comptabilisation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

#### a) Immobilisations incorporelles



#### Exercice d'application

Le 05/03/2010, les brasseries de Cameroun effectue les opérations suivantes :

- Achat d'un logiciel 250 000 HT

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- Achat d'un fond commercial 300 000 HT  
Règlement par chèque bancaire.

**TAF** : passer les écritures qui s'imposent.

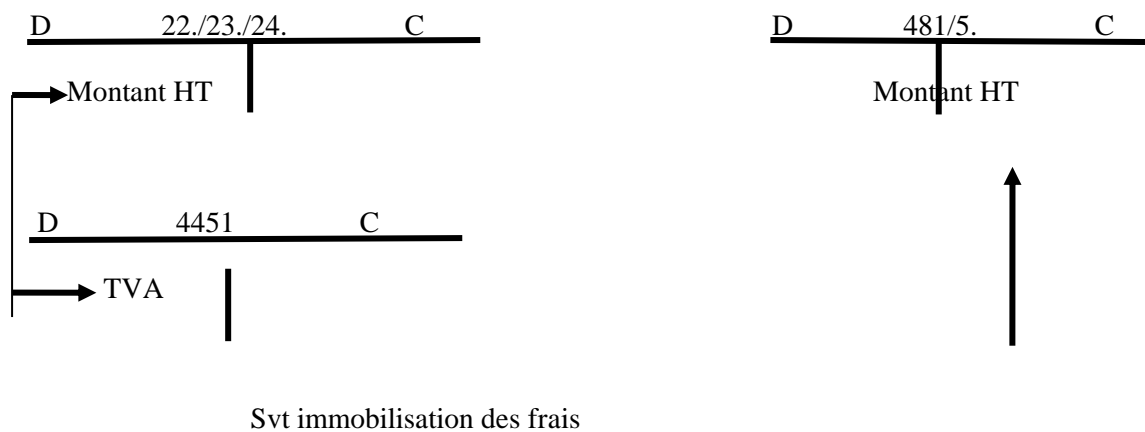
### Solution

		<b>05/03/10</b>		
213	logiciels		250 000	
215	fonds commercial		300 000	
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation		105 875	
521	banque locale			655 875
Svt acquisition des immob				

---

### b) Immobilisations corporelles

- **Principe et enregistrement**



### Exercice d'application

Le 15/08/2012, l'entreprise NANSEP a réalisé les opérations suivantes :

- Achat d'un terrain à YASSA : 50 000 000 HT

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- Achat d'un bâtiment industriel : 100 000 000 HT  
Règlement par chèque bancaire.

**TAF** : procéder à la comptabilisation

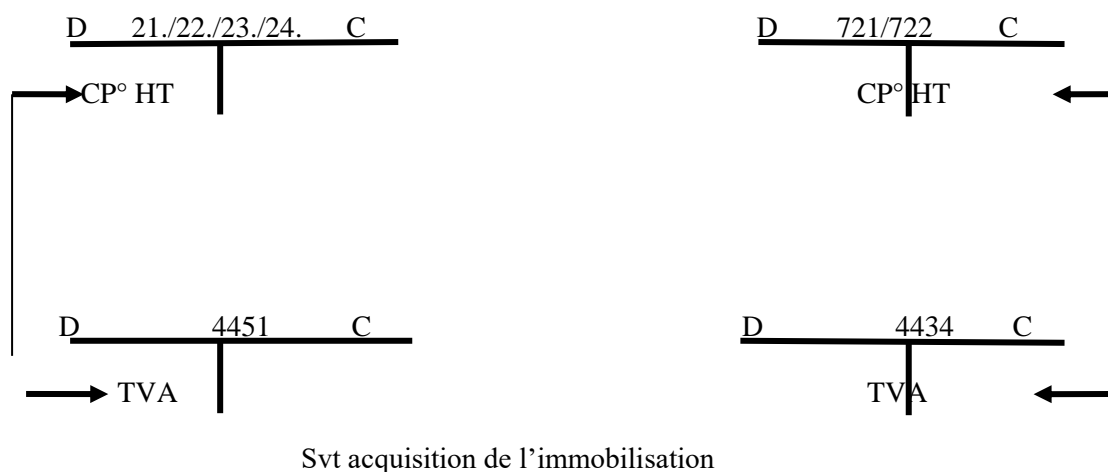
### Solution

		<b>15/08/12</b>		
221	terrains		50 000 000	
2311	bâtiments industriels		100 000 00	
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation		28 875 000	
521	banque locale			178 875 000
Svt acquisition des immob				

---

### c) Les productions livrées à soi même

- **Principe enregistrement**



### Exercice d'application

La Menuiserie NJOUMA a fabriqué un mobilier de bureau pour elle-même. Les dépenses engagées son les suivantes :

- Achat du bois : 1 500 000 F

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

- Matières consommables : 500 000 F
- Main d'œuvre : 400 000 F
- Autres charges : 200 000 F
- Dotations aux amortissements : 120 000 F

TAF :

1. Déterminer le coût de production de ce mobilier de bureau
2. Enregistrer son entrée dans le patrimoine de l'entreprise en date du 15/08/2012.

### Solution

1. Calcul du coût de production

$$CP^{\circ} = 1\,500\,000 + 500\,000 + 400\,000 + 200\,000 + 120\,000$$

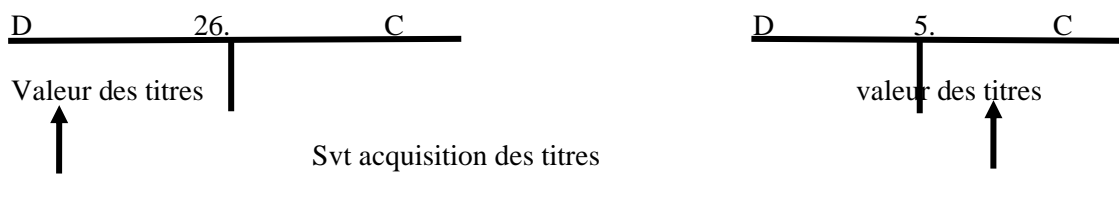
$$CP^{\circ} = 2\,720\,000 \text{ F}$$

2. comptabilisation

		<b>15/08/12</b>			
2444	matériel de bureau			2 720 000	
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation			523 600	
722	immobilisation corporelles			2 720 000	
4434	Etat, TVA fact sur facture livré à soi même			523 600	
Svt acquisition de immob					

### d) Immobilisations financières

- Principe et enregistrement



### Exercice d'application

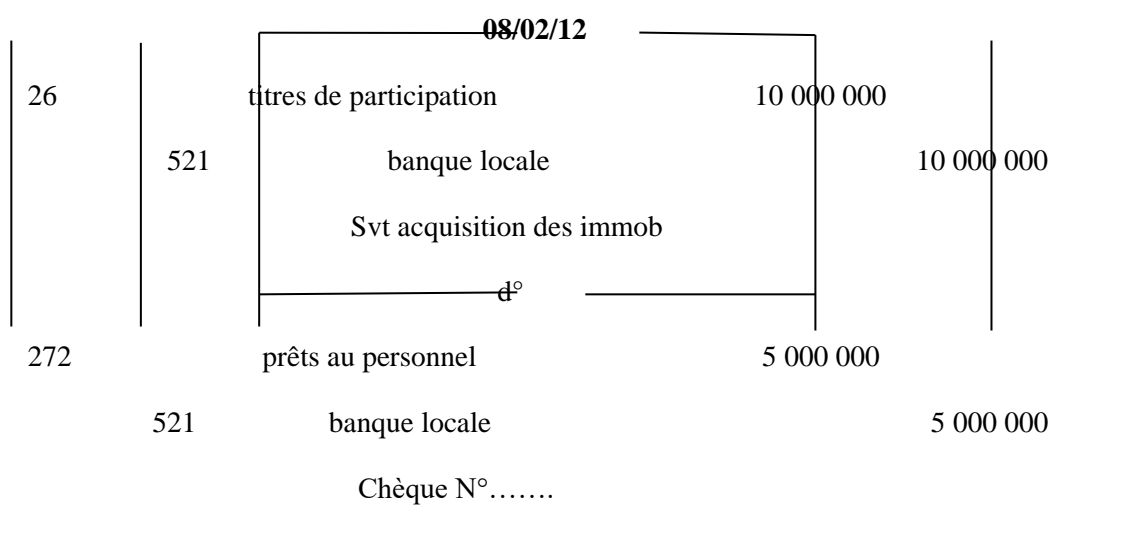
## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Le 08/02.2012, l'entreprise NANSEP a réalisé les opérations suivantes :

- Achat de 1 000 titres de participations de la société CAMLAIT au prix de 10 000 F le titre. Règlement par chèque bancaire.
- NANSEP accorde un prêt de 5 000 000 F à l'un de ses employés.

**TAF** : procéder à la comptabilisation

### Solution



### IV. Traitement des immobilisations en cours

Ce sont les immobilisations conçues par l'entreprise et non achevées à la clôture de l'exercice. Les comptes utilisés sont :

219 : immobilisations incorporelles en cours

229 : aménagements de terrains en cours

239 : bâtiments et installations en cours

249 : matériels en cours

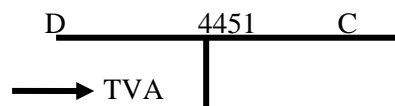
#### ➤ Principe et enregistrement

- *Réception partielle*

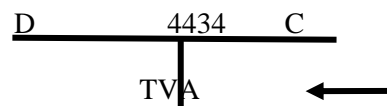


## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

réceptionnée

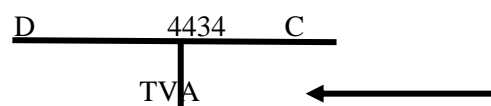
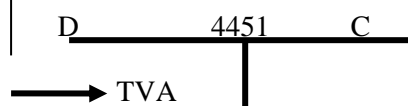
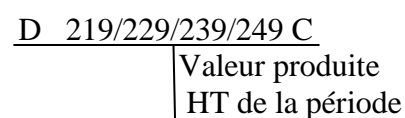
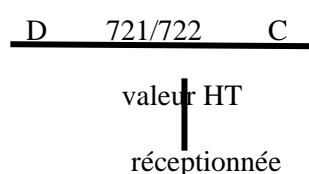
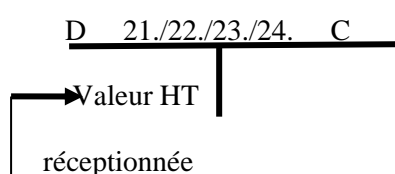


réceptionnée



Svt acquisition partielle de l'immobilisation

- Lors de la réception finale



Svt acquisition de l'immobilisation

### Exercice d'application

L'entreprise NANSEP décide de construire un hangar pour abriter les matériaux de construction.

Au 31/12/2012, le hangar n'est pas encore terminé. Le coût des travaux est évalué à 4 500 000 F HT.

La construction prend fin le 16/06/2013. Le hangar est mis en service le 10/07/2013 ayant une valeur TTC de 8 943 750 F.

TAF :

1. Passer les écritures de réception partielle au 31/12/2012
2. Passer les écritures de réception totale au 10/07/2013

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

### Solution

Calculs annexes

$$\text{Valeur HT de l'immobilisation} = \frac{943\,750}{1,1925} = 7\,500\,000$$

$$\text{Valeur HT du 2}^{\text{ème}} \text{ réceptionnement} = 7\,500\,000 - 4\,500\,000 = 3\,000\,000$$

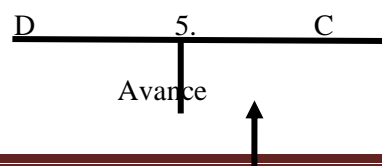
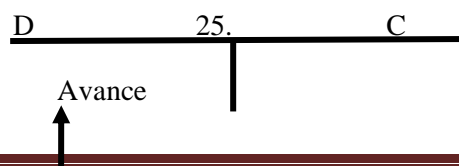
$$\text{TVA du 2}^{\text{ème}} \text{ réceptionnement} = 3\,000\,000 \times 0,1925 = 577\,500$$

		31/12/12		
239	bâtiments et installation en cours	4 500 000		
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation	866 250		
722	immobilisation corporelles		4 500 000	
4434	Etat, TVA fact sur P° livré à soi même		866 250	
Svt acquisition partielle de immob				
		10/07		
231	bâtiments industriel	7 500 000		
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation	577 500		
722	immobilisation corporelles		3 000 000	
4434	Etat, TVA fact sur P° livré à soi même		577 500	
239	bâtiments et installation en cours		4 500 000	

### V. Traitement comptable des acomptes versés sur immobilisation

#### ➤ Principe et enregistrement

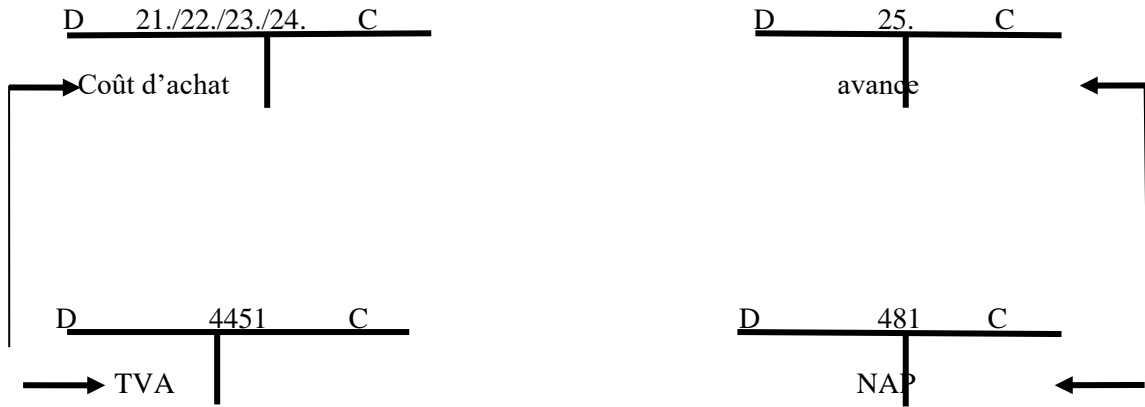
- Lors du versement de l'avance sur immobilisation



# COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

Svt avance

- *A la réception de la facture*



**Exercice d'application :** enregistrer les documents suivants dans le journal des ETS NANSEP.

ETS NANSEP
Pièce de caisse N° 12
Recette : /
Dépense : 1 750 000
Motif : avance sur achat des ordinateurs
Le 13/08/2012

WISE COMPUTER	
Doit : ETS NANSEP	
Facture N° 234	Le 03/09/2012
Micro ordinateurs	5 000 000
Remise 10%	<u>500 000</u>
Ne com	4 500 000
Frais d'installation	750 000
TVA	1 010 625
Port payé	<u>25 000</u>
Total	6 285 625
Avance	1 750 000
NAP TTC	<u>4 535 625</u>

**Solution**

		13//08/12		
252		avances et acomptes versés /immob corp	1 750 000	
	571	caisse		1 750 000

---

PAR RAOUL DIDIER DJEUANDEU LT YOKO 2020/2021 Page 155

## COURS DE COMPTABILITE D'ENTREPRISE DE PCG

---

Svt PC N°12

03/09

2442	matériel informatique	5 275 000
4451	Etat, TVA récup sur immobilisation	1 010 625
252	avances et acomptes versés / immob corp	1 750 000
481	fournisseurs d'investissement	4 535 625

Svt facture N° 234

---